

MARTIN

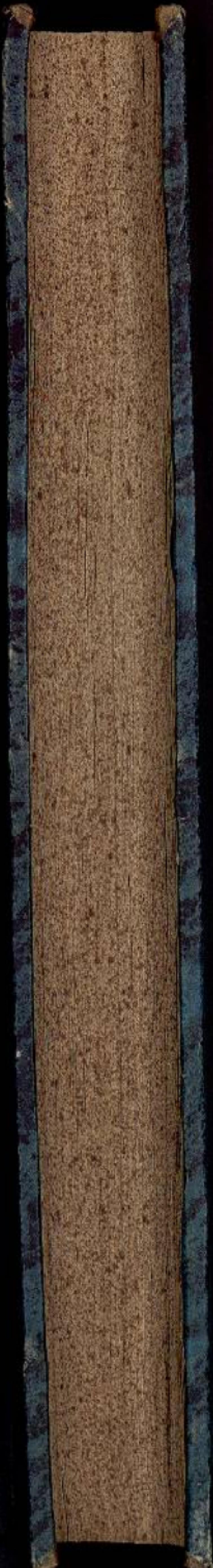
LOISIRS

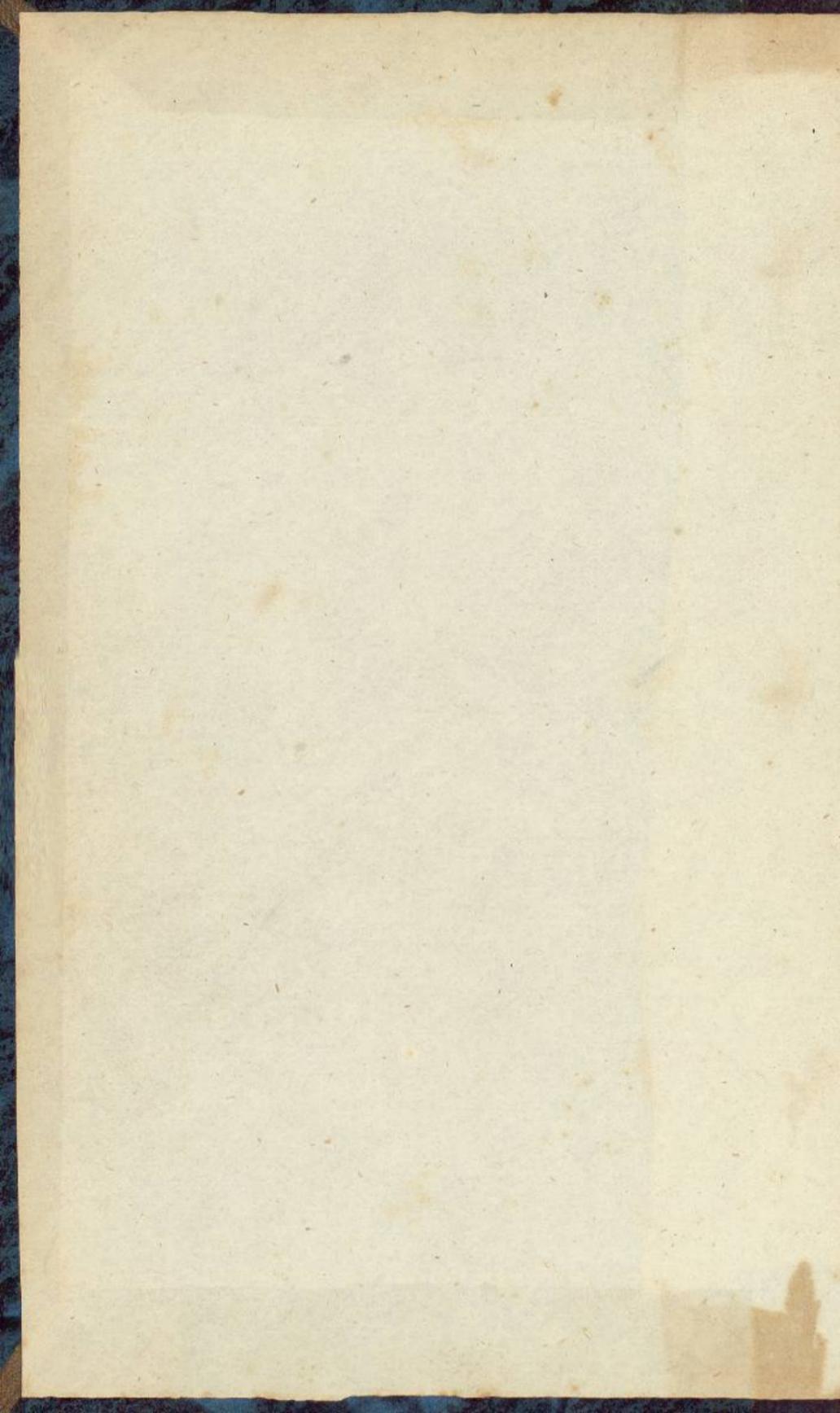
D'UN

LANGUEDOCH

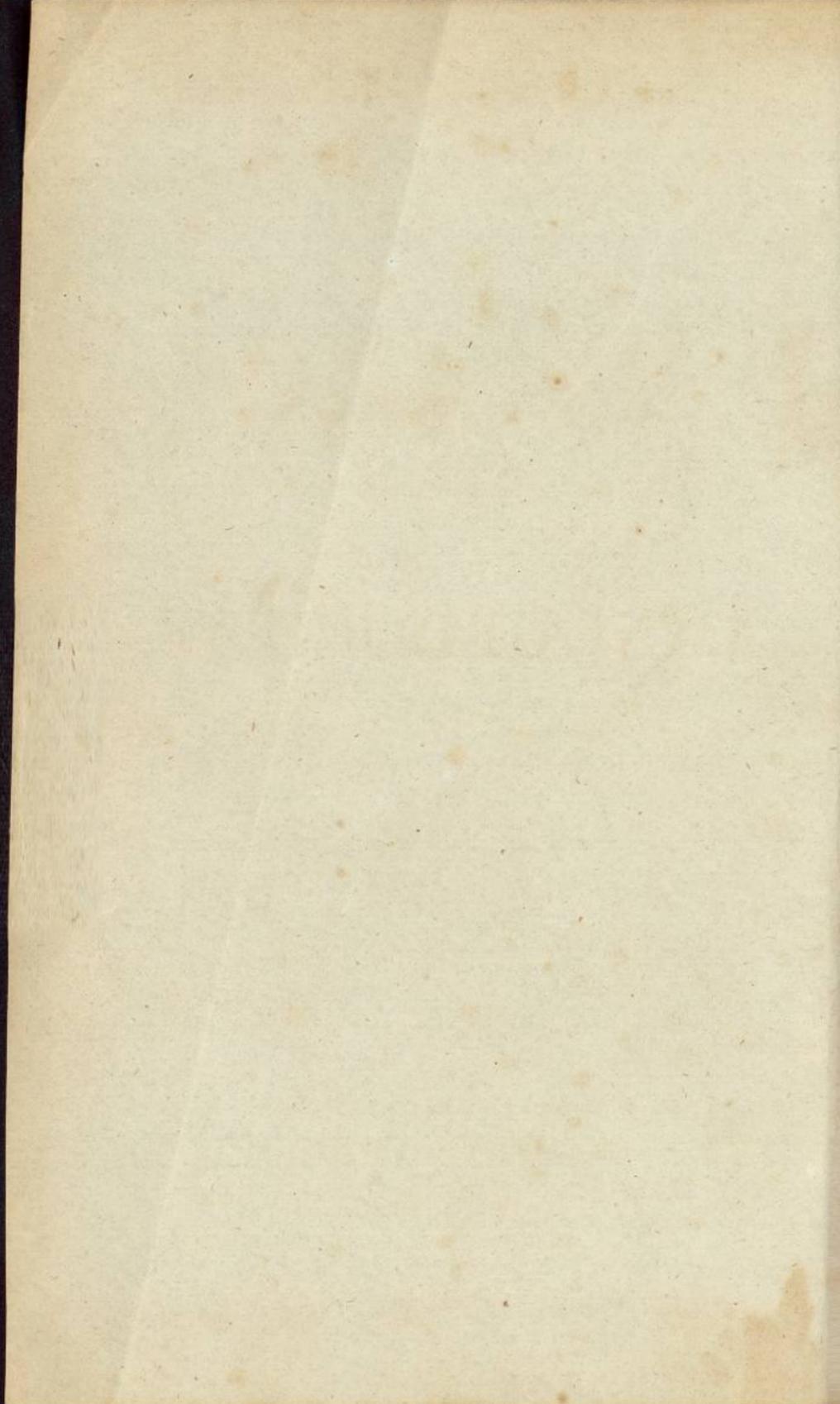
Ros
35307

EXCLU
DU
PRÊT





LIBRARY



LES LOISIRS

D'UN

LANGUEDOCIEN.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
PRESS

1910

EVANGELICAL



70828

MONTPELLIER, IMPRIMERIE DE M.me V.e PICOT, NÉE FONTENAY,
SEUL IMPRIMEUR DU ROI, PLACE LOUIS XVI, N.º 200.



A MONTPELLIER
C'est SEVALLÉ, Libraire, à la Grande-Rue, N.º 10.

1827

ESSAI HISTORIQUE

SUR LE

LANGAGE VULGAIRE

DES

HABITANS DE MONTPELLIER.

L'HISTOIRE nous apprend, que les plus anciens habitans connus de cette partie des Gaules où est située la ville de Montpellier, s'appelaient *Volces arécomiques*. Ces Volces faisaient partie d'une nation nombreuse, répandue en Europe sur une vaste étendue de pays, et connue sous le nom de Celtes ou Gaulois. Le langage de ce peuple celte, malgré tant de recherches et tant de dissertations savantes, reste encore à peu près ignoré, comme tout ce qui se perd dans la nuit des temps. En raisonnant par analogie, il est à présumer que la langue celtique avait ses variétés, ses dialectes, comme en ont aujourd'hui toutes les langues que nous sommes à portée de connaître, et que les Volces arécomiques parlaient ou le celtique ou l'un de ses dialectes.

Laissons un certain nombre de savans, recommandables par leur vaste érudition, rechercher avec

une sorte d'enthousiasme et quels furent ces Celtes et quel fut leur langage; laissons-les sourire à l'idée, peut-être chimérique, que ce langage s'est conservé dans un coin de la France, au fond de l'Armorique; ils auront du moins enrichi notre littérature de bons mémoires et de quelques ouvrages curieux et intéressans. Pour nous, qui nous sommes donné un rôle plus modeste et surtout plus analogue à la faiblesse de nos moyens, nous aurons moins à nous jeter dans ces recherches difficiles, dont le résultat est souvent contesté, parce qu'il n'est obtenu, le plus souvent, que par hypothèse. S'il nous était permis de lire dans la vaste histoire des siècles entassés sur le berceau du Monde, nous verrions cette langue celtique se former des débris de langues plus anciennes encore, et nous remonterions jusqu'à ce langage primitif qui a fait naître de si brillans systèmes. Un seul langage primitif n'est pas cependant facile à concevoir; et la pensée hardie de certains écrivains, de rattacher les divers langages à un langage commun, pourrait bien n'être au fond qu'une pensée chimérique (1).

Le raisonnement nous mène à présumer, que les premiers habitans de la terre, vivant isolés, durent

(1) Philosophiquement parlant, dit M. de Voltaire, et abstraction respectueuse faite de toutes les inductions qu'on pourrait tirer des livres sacrés, la langue primitive n'est-elle pas une plaisante chimère? (*Dict. Philos., au mot A b c ou Alphabet.*)

désigner les mêmes objets primitifs par presque autant d'émissions de voix différentes qu'ils étaient d'individus; que lorsqu'un certain nombre d'entr'eux eurent l'idée ou furent forcés de se réunir, chacun apporta dans la société sa manière de s'exprimer; et qu'insensiblement, et sur divers points à la fois, se formèrent des manières de s'exprimer plus générales, plus fixes, d'où naquirent enfin plusieurs langues informes. Ces langues, d'abord pauvres de mots, virent leur domaine s'agrandir à mesure que les relations et les besoins se multiplièrent. Un premier degré de civilisation les épura, tandis que les révolutions, inséparables des lieux où il existe des hommes réunis, les confondant mille fois les unes dans les autres, les ont amenées jusqu'à nous, plus ou moins riches, plus ou moins harmonieuses, suivant le caractère des peuples qui nous les ont transmises. Dans ce mélange successif des langues, il devait s'en trouver certaines dont l'influence sur la formation des langues nouvelles était plus marquée. Ainsi, de nos jours, beaucoup de langues modernes offrent encore à la perspicacité du savant étymologiste, des débris de cette langue celtique, qui, à une époque déjà reculée pour nous, était la langue d'une grande partie de l'Europe. Ainsi, la langue grecque et, surtout, la langue latine ont laissé des traces nombreuses de leur influence; influence d'autant plus apparente, quant à celle-ci, qu'elle est venue la dernière, et que les Romains n'épargnaient

rien pour la provoquer partout où pénétraient leurs aigles victorieuses. Ouvrons les dictionnaires des langues modernes, récemment publiés, et nous verrons la langue française, devenue la langue diplomatique de l'Europe, exercer, jusqu'à un certain point, cette influence sur les langues contemporaines (1). La principale cause de ces effets était jadis dans cette fureur des conquêtes qui, s'emparant d'une nation, poussait hors des frontières et jetait sur les nations voisines une masse d'individus qui venaient leur donner la loi, et qui les forçaient d'adopter les mœurs, la religion, le langage des vainqueurs, si la fureur n'allait pas jusqu'à exterminer les vaincus. On pourrait assigner aujourd'hui deux nouvelles causes non moins actives peut-être : la première naîtrait de la prépondérance qu'une nation acquerrait sur les autres par les arts, les sciences, le commerce, la politique ; la seconde existerait dans le mécanisme même de la langue qui serait en faveur, et dans la propriété qu'elle aurait de rendre les idées avec plus de précision ou avec plus de clarté que les autres langues ses rivales. Si toutes ces causes agissaient en même temps, les effets seraient plus prompts, plus grands et plus certains.

(1) L'étude même de la langue française entre aujourd'hui, chez les étrangers, dans les principes d'une bonne éducation, tandis que la plupart des Français n'étudient les langues étrangères que dans un esprit tout-à-fait mercantile.

Le langage des Volces arécomiques était donc un dialecte du celtique, ou le celtique lui-même, lorsque les Grecs, qui avaient fondé Marseille, envoyèrent des colonies dans le pays qu'habitaient ces mêmes Volces, et formèrent des établissemens de commerce sur leurs côtes, soit par les armes, soit par la politique. A la vérité, plusieurs de ces points historiques ont été contestés ; mais, comme le remarque très bien M. Champollion-Figeac, avec du pyrrhonisme, on peut faire de l'histoire un dédale inextricable (1). Les écrivains qui, malgré l'autorité de Strabon, de Justin, d'Amien Marcelin (2), et de tant d'autres auteurs anciens (3), nient la fondation de Marseille par une colonie de Phocéens, conviennent cependant que cette ville fut habitée par des personnes qui n'avaient d'autre langue, pour leurs relations intérieures, que la langue grecque ; car, pour leurs relations extérieures, il est à présumer qu'étant obligées d'user de la langue latine avec les Romains, et de la langue celtique

(1) Nouv. rech. sur les patois, p. 19.

(2) *Phocæensium verò ædificium est Massilia. Strab., lib. 4,* version latine ; *Just, lib. 43, cap. 3 ; Amm. Marcel., in adnot., p. 98.*

(3) Voyez l'histoire critique de l'établissement des colonies grecques, par Raoul-Rochette ; ouvrage d'une grande érudition, et dans lequel on trouve réuni tout ce que les Anciens ont dit sur la fondation de Marseille par les Phocéens, t. 3, chap. 4, p. 404 et suivantes.

avec les Gaulois, ces deux langues ne devaient pas leur être étrangères; aussi Varron qualifie-t-il les Marseillais de *Trilingues* ou *Triglottes*. Il nous suffit, pour le moment, d'avoir reconnu ce premier point, d'accord d'ailleurs avec la tradition, que le grec était la langue des premiers habitans de Marseille, et par conséquent des colonies marseillaises établies sur le territoire des Volces arécomiques.

D'autres écrivains, parmi lesquels il en est de célèbres, tels que MM. Pasquier et Duclos, ont soutenu à différentes époques, d'après Strabon, que les Gaulois ne fréquentèrent les Marseillais qu'après la conquête des Gaules par les Romains (1); et, d'après un passage de César, que ces mêmes Gaulois ne savaient point le grec. Il est aisé de détruire ces deux assertions par rapport aux Gaulois méridionaux, et plus particulièrement quant aux Volces arécomiques.

Il est avéré que les Marseillais avaient déjà fait

(1) M. Duclos (Acad. des Inscr. et Bell. Lett., t. 15) cite ce passage de Strabon au livre premier; M. Champollion-Figeac le tire du livre second. Vainement avons-nous lu et relu ces deux livres, nous n'avons pu y découvrir le passage cité, qui, relativement aux Gaulois-Volces, serait en contradiction avec ce que dit Strabon, au livre quatrième, sur la fondation d'Agde par les Marseillais. Si, par une erreur de citation, ce passage existait dans un autre livre, il faudrait en conclure que, par le mot générique de *Gaulois*, Strabon aurait voulu désigner des Gaulois autres que ceux de la Gaule Narbonnaise.

des conquêtes sur les Gaulois leurs voisins; qu'ils avaient établi des colonies vers l'embouchure du Rhône, et sur divers points des côtes de la Méditerranée, au pays des Volces, lorsque les Romains, sous le consulat d'Opimius, portèrent la guerre pour la première fois, dans la Gaule Transalpine, contre des peuples, liguriens d'origine, qui attaquaient les Marseillais, très anciens alliés des Romains (1). On trouve dans Florus, que les Romains, avant leurs premières conquêtes dans les Gaules, avaient déjà fait alliance avec les Marseillais, qui en avaient eux-mêmes contracté une avec divers peuples de la Gaule, et notamment avec les Eduens (2). Aussi, l'histoire romaine fait-elle foi que, sous le consulat de C. Domitius OEnobarbus, les Allobroges (3) et les Arverniens (4) ayant déclaré la guerre aux Romains, les Eduens intervinrent dans la querelle, comme amis et alliés de ceux-ci (5), par l'intermédiaire sans doute des Marseillais.

Si nous rapportons plus particulièrement nos recherches au sujet que nous traitons, Strabon (6),

(1) L'an de Rome 599 (Annales rom., p. 327.)

(2) *De Gestis Romanorum*, lib. 3, cap. 2; les Éduens ou les peuples d'Autun, de Mâcon, de Nevers, de Lyon.

(3) Les peuples de la Savoie et du Dauphiné.

(4) Ceux de l'Auvergne.

(5) L'an de Rome 631. (Annales Rom., p. 373.)

(6) *Agatha à Massiliensibus ædificata* (Strab., lib. 4, version latine.)

Pline (1) et d'autres auteurs anciens nous fournissent la preuve que la ville d'Agde fut bâtie par une colonie de Marseillais. L'Escale, Scaliger et une foule d'écrivains plus modernes s'en expliquent en termes précis (2). Nos historiens particuliers manifestent la même opinion. La ville de Narbonne, dit Gariel, faisait appeler la province des Romains, *toute grecque et massilienne en sa coste*, la Gaule Narbonnaise (3); et lorsque nous lisons dans Tite-Live (4), que les Marseillais, alliés aussi attentifs que fidèles, apprirent aux Romains tout ce qu'ils avaient intérêt de savoir au sujet de la ligue d'Annibal avec les Celtes, après avoir mis beaucoup de soin à s'en informer eux-mêmes, ne sommes-nous pas autorisés à penser que ces informations furent prises chez les Volces, où les Marseillais avaient des colonies, et sur le territoire desquels Annibal demandait à passer? Aussi, trouvons-nous dans Andocque, qu'ils reçurent ces avis des habitans d'Agde (5). Tous ces faits prouvent, que non-seulement divers peuples gaulois eurent des rapports avec les Marseillais, mais encore que des colonies

(1) *Plin., lib. 3, cap. 4.*

(2) *Agathensis à Massiliensibus græcis condita in Volcis Arecomicis (Scalig. notitia Galliæ.)*; voy. aussi l'hist. critiq. par Raoul-Rochette, t. 3, chap. 4.

(3) Idée de la ville de Montpellier, p. 35.

(4) Décade 3, liv. prem.

(5) Hist. du Langued., par Andocque.

de cette république vinrent fonder des villes sur les terres des Gaulois-Volces, avant la conquête de la Gaule Narbonnaise par les Romains (1). Et comment se persuader, au contraire, que Marseille, ville adonnée tout entière au commerce, après avoir fait des alliances avec divers peuples des Gaules, après avoir formé des colonies chez les Gaulois-Volces, n'eût pas entretenu des liaisons suivies avec ces mêmes peuples, dans l'intérêt de son commerce? Comment se persuader que les colons marseillais eussent attendu d'être conquis par les Romains pour communiquer avec Marseille? Comment se persuader que Narbonne, cette ville que Strabon appelle *le port de toute la Gaule* (2), située au milieu de deux colonies marseillaises, Agde et Roses, n'eût cherché à profiter du voisinage de ces colonies, pour ouvrir à son commerce des relations avec leur métropole, si commerçante elle-même, qu'après avoir été conquise par les Romains? Si tout cela pouvait être vrai, ce ne serait du moins guère vraisemblable.

Venons à la seconde assertion. « Aucun auteur ne témoigne, dit M. Duclos, que les Gaulois entendissent la langue grecque. Nous voyons, au contraire, que César, voulant donner de ses nouvelles à Q. Cicéron, que les Gaulois tenaient assiégé auprès

(1) Quoique nous ne citons qu'Agde, certains écrivains mettent au nombre des colonies marseillaises, Arles, S.^t-Gilles, Maguelonne, S.^t-Thibéry et Beziers.

(2) Strab., liv. 4, p. 29, version française de M. Coray.

de Trèves, lui écrit en grec, de peur que la lettre étant interceptée, l'ennemi ne connût ses desseins. (1)» Pour éclaircir ce point historique, il ne s'agissait que de rétablir les faits.

Q. Cicéron, chef de la légion romaine qui occupait le pays des Nerviens (2), est assiégé par les Gaulois du Nord qui s'étaient révoltés. César en est instruit. Il arrive à grandes journées sur les frontières des Nerviens; et là, il apprend, de quelques prisonniers, le danger où est exposé Cicéron. Il cherche alors les moyens de lui annoncer son arrivée, et afin que, sa lettre venant à être interceptée, l'ennemi ne connaisse point ses desseins, il l'écrit en grec. Voilà qui peut suffire pour prouver que Cicéron était entouré d'ennemis qui ne comprenaient pas le grec; mais voilà qui ne peut pas même être admis en preuve contre les Allobroges, les Eduens, les Arverniens, les Volces et autres Gaulois méridionaux, quand on trouve la preuve du contraire dans Strabon et dans César même; quand Strabon, Pline et une foule d'autres écrivains assurent que les Marseillais, grecs d'origine, formèrent des colonies dans la Gaule méridionale, pour favoriser leur commerce avec cette partie des Gaules. On doit faire ici une remarque générale. Les auteurs

(1) *Hanc græcis conscriptam litteris mittit, ne interceptâ epistolâ, nostra ab hostibus consilia cognoscantur.* (*Comm. Cæs., lib. 5, cap. 48, de Bel. Gal.*)

(2) Le Hainaut.

anciens donnaient le nom de *Gaulois* aux peuples qui s'étendaient des Pyrénées au Rhin. Ce qu'ils disent des uns, sous ce nom générique, ne peut souvent s'appliquer aux autres; de là les contradictions où ces auteurs paraissent quelquefois être tombés, contradictions qui s'évanouissent lorsqu'on vient à distinguer et les temps et les lieux. M. Pasquier, qui avait entrevu sans doute l'inconvénient de généraliser l'application d'un passage isolé des Anciens, avoue lui-même que la Provence doit être exceptée dans ce qu'il dit que les Gaulois n'entendaient pas le grec (1). Il aurait pu, avec autant de vérité, étendre cette exception à un bon nombre d'autres peuples gaulois.

Convenons maintenant que, si les historiens déjà cités assurent que la langue grecque était connue des Gaulois, on doit l'entendre de ceux des Gaulois méridionaux qui étaient les plus instruits, de ceux qui formaient l'élite des nations gauloises (2), et qui, séduits par la beauté et par l'harmonie de la langue des Grecs, étaient allés jusqu'à s'en servir dans les actes publics et privés, jusqu'à en décorer les monumens et les tombeaux, de préférence à leur propre langue; mais assurer que le grec était familier à la masse de ces peuples gaulois, ce serait soutenir une

(1) Recherches de la France, t. 1.^{er}, liv. 8, chap. 2.

(2) *Druidæ* (prêtres et philosophes), *Bardi* (poètes et historiens), *Equites* (chevaliers.)

opinion bien hasardée. Il est cependant naturel de penser que le grec exerça une certaine influence sur le celtique parlé dans la partie méridionale des Gaules où des colonies grecques avaient pénétré; et qu'alors s'introduisirent, dans le langage des Volces arécomiques, le plus grand nombre de ces mots grecs qu'on retrouve dans notre langage moderne, tandis que certains autres, adoptés déjà par les Romains (1), ont bien pu nous arriver plus tard par leur intermédiaire.

Les légions romaines, amenées à la conquête de cette partie des Gaules, appelée depuis *Gaule Narbonnaise*, y trouvèrent donc deux langages connus (2), *le celtique*, que parlait la masse des habitans, *le grec* ou le langage des peuples qui avaient formé des colonies sur le territoire des Volces; mais, comme

(1) On sait que les Grecs, à plusieurs époques, formèrent des colonies en Italie; et quoiqu'on trouve dans Plutarque (vie de Caton), et dans Suétone, en parlant de Tibère, des traits qui semblent prouver que les magistrats romains s'abstenaient d'user de mots empruntés du grec, par une sorte d'orgueil national sans doute, il n'en est pas moins reconnu que le grec joua un certain rôle dans la formation de la langue latine; qu'il fut toujours familier aux Romains bien élevés, et que les auteurs latins ne firent pas difficulté de le mettre assez souvent à contribution. (Voy. Quintil. *Inst. orat.*)

(2) Ce fut l'an de Rome 636 que Q. Marcius Rex poussa ses conquêtes jusqu'aux Pyrénées, et fonda une colonie à Narbonne, qu'il appela de son nom, *Narbo-Marcus*. (Annales Rom., p. 375.)

aucune des causes nécessaires, pour établir la prépondérance d'une langue sur une autre langue, n'avait agi en faveur de celle des colons grecs, qui d'ailleurs n'étaient pas en grand nombre, il paraît que ces colons eux-mêmes avaient adopté insensiblement la langue des peuples indigènes, et que le grec était resté au milieu des Volces, comme une langue savante, que les plus considérables d'entr'eux allaient apprendre à Marseille. Plus tard, ils formèrent à Narbonne, à Beziers, à Nismes, des écoles où cette langue était enseignée; circonstance qui put favoriser encore l'introduction de quelques mots grecs dans leur langage vulgaire.

Les auteurs de l'histoire littéraire de la France pensent qu'à une certaine époque, le grec fut une langue familière aux Gaulois. En laissant ainsi au mot de *gaulois* toute l'étendue de son acception, on s'expose à faire, en thèse générale, des applications fausses d'un fait qui peut être vrai en thèse particulière. Il est vrai sans doute que le grec, ayant été la langue indigène des habitans de Marseille et de ses colonies, dut y rester long-temps la langue familière de tous, plus long-temps à Marseille en particulier. Il est vrai que dans les autres parties méridionales des Gaules, voisines de Marseille, et où le grec ne s'était introduit que par circonstance, il devint néanmoins familier à une certaine classe de Gaulois; mais il ne paraît pas vrai qu'il ait été connu des Gaulois du Nord. Il ne paraît pas non plus que,

parmi les Gaulois du Midi, le grec ait jamais été familier à la masse du peuple des villes, et surtout à celle du peuple des campagnes, chez laquelle cette langue ne pouvait s'introduire que difficilement, parce que rien ne la forçait de l'apprendre, ni les lois, ni le besoin. Vainement les savans Bénédictins nous diraient-ils que le grec était encore commun à Lyon, dans le premier siècle de l'Église, et à Arles, dans le sixième. Vainement nous diraient-ils que S.^t Irénée écrivait en grec à Lyon; que les Fidèles y chantaient des hymnes en grec, ainsi qu'à Arles, du temps de S.^t Césaire (1). D'après ce qui se passe de nos jours dans les églises, où le peuple chante en latin sans savoir ce qu'il dit, où les prédicateurs évangéliques assaisonnent leurs discours de citations latines, qui viennent mourir sans effet à l'oreille des Fidèles, nous pourrions conclure des preuves données par les auteurs bénédictins, que le grec était alors la langue de l'Église (2), mais non qu'il fût familier à la masse du peuple lyonnais. S'il l'eût été, pourquoi S.^t Irénée lui-même aurait-il écrit à l'un de ses amis : *Depuis que je vis parmi les Gaulois, je suis obligé d'apprendre leur langue?*

(1) Hist. litt. de la France, t. 1, p. 230.

(2) Ils le disent eux-mêmes, t. 1, p. 305 : « Comme ceux qui jetèrent les premiers fondemens de l'église des Gaules étaient grecs, ils se servaient de la langue grecque, au moins dans les affaires ecclésiastiques. »

Quelle nécessité pour lui d'apprendre la langue d'un peuple qui aurait entendu la sienne? Comment concilier ensuite ce que disent ici, des habitans d'Arles, les savans Bénédictins, avec ce qu'ils font dire à un Gaulois illustre, nommé Favorin, né à Arles, et qui brillait sous le règne d'Adrien, *qu'il se trouvait dans sa vie trois choses qui tenaient du prodige* : 1.^o de ce qu'étant Gaulois, il se servait de la langue grecque; 2.^o..... (1)? Où aurait été le prodige pour ce savant de parler grec, si cette langue eût été familière à la populace de son pays? Et si ce trait seul prouve qu'elle ne l'était pas alors, comment aurait-elle pu le devenir au sixième siècle? Il faut donc se borner à dire, en laissant de côté Marseille, que le grec fut familier jadis à une certaine classe de Gaulois méridionaux, mais qu'il ne paraît pas avoir été jamais familier à la masse.

Quant aux Romains, leur politique fut telle, qu'ils imposèrent aux vaincus leurs lois, leur religion, leur langage. Toute l'influence de l'autorité fut employée dans les Gaules pour arriver à ce but. La langue latine y devint la langue des fonctionnaires publics et de tous les Gaulois instruits. Dès lors, le celtique, mêlé de grec, abandonné presque tout-à-fait aux classes inférieures, ne put résister néanmoins à l'influence puissante du latin; et de ces trois langues, il s'en forma insensiblement une quatrième, qui

(1) Hist. litt. de la Fr., t. 1, p. 268.

devint la langue vulgaire des Gaulois-Volces, et dans la formation de laquelle le latin joua le plus grand rôle; non le latin de Cicéron et de Tacite, mais le latin *vulgaire*, ainsi que nous le prouverons plus tard. Cette époque devrait être regardée comme le berceau de la langue romane.

Tandis que l'influence de l'autorité romaine agissait d'une manière prompte et certaine sur les premières classes des habitans, une influence de chaque jour, mais beaucoup moins active, parce qu'elle ne pouvait pas être aussi rigoureusement commandée, agissait sur les classes inférieures. Cette influence fut le résultat naturel des rapports qui s'établirent entre ces classes et les soldats des légions romaines laissées dans le pays. Ces rapports s'agrandirent ensuite par l'arrivée d'un grand nombre de familles romaines, que le commerce attira dans la Gaule Narbonnaise, ou qui vinrent s'y établir pour fuir l'atmosphère trop souvent orageuse du Capitole, tandis qu'une foule de Gaulois ambitieux couraient demander à Rome des places et des honneurs. Beaucoup d'écrivains vont jusqu'à dire, que le peuple vaincu s'identifia tellement avec le peuple vainqueur, qu'il jouit bientôt des mêmes droits; qu'il en prit les arts et la politesse; qu'il en parla la langue comme dans Rome même. Leur dire est trop généralisé sous deux rapports.

Nous convenons que les Romains eurent une grande prédilection pour la Gaule Narbonnaise : les

nombreux monumens dont ils l'embellirent, encore debout en partie, attestent la vérité de ce point historique. Nous conviendrons aussi que les Gaulois, par leurs rapports avec les Romains, purent se perfectionner dans certains arts; que certains autres, jusqu'alors inconnus dans les Gaules, purent s'y introduire; mais il ne faudrait pas inférer du dire de ces écrivains, que les Gaulois étaient tout-à-fait novices dans une partie qu'ils cultivaient au contraire avec succès, depuis l'arrivée des Grecs sur leurs côtes (1). Et quand nous lisons dans Caton l'ancien, dans Pline, que les Romains durent aux Gaulois la herse ferrée, la faux; les tamis, sas et bluteaux en crin; les voitures utiles ou de luxe, qu'en employait en Italie; l'étamage des vases de ménage, les vilebrequins, les carrières, etc. : quand ces auteurs assurent que les Gaulois connurent l'art de faire le verre, avant les Romains; qu'ils savaient imiter la pourpre tyrienne, le violet et l'écarlate; que c'est des Gaulois enfin que les Romains apprirent l'art de dorer et d'argenter les métaux, l'honneur de notre pays n'exige-t-il pas que nous rappelions ici leur dire, qui certes n'est point suspect, puisque l'orgueil romain descendait rarement à de pareils aveux? César n'assure-t-il pas aussi que les druides gaulois enseignaient à leurs disciples la théologie, l'astro-

(1) Par *Gaulois*, nous entendons les Gaulois méridionaux, et plus particulièrement les habitans de la Gaule Narbonnaise.

nomie , la géographie et la physique (1)? Ceci nous mène à reconnaître que ces Gaulois, qui cultivaient les arts et les sciences avant l'arrivée des Romains chez eux, ne méritaient point d'être appelés, en masse, *des barbares*. A la vérité, cette qualification de *barbares*, donnée par les Grecs et par les Romains, n'était, le plus souvent, qu'une manière de s'exprimer pour désigner les nations qui leur étaient étrangères (2).

Pour ce qui est du langage, nous croirons sans peine que les plus instruits et les plus désireux de s'instruire, les plus considérables et les plus ambitieux des Gaulois, cherchèrent à se rendre familière une langue, curieuse pour les uns, utile, nécessaire même pour tous. Nous croirons encore que, dans le nombre de ces Gaulois, il s'en trouva certains qui parvinrent à posséder la langue latine au plus haut degré de perfection, puisque Cicéron nous assure que plusieurs se rendirent à Rome pour enseigner les belles-lettres, et qu'il témoigne du regret d'avoir été trop jeune pour profiter des leçons de L. Plotius,

(1) *Multa præterea de sideribus atque eorum motu, de mundi ac terrarum magnitudine, de rerum natura, de deorum immortalium vi ac potestate disputant et juventuti transdunt.* (*Cæs. comm., de bell. gall., lib. 6, cap. 14.*)

(2) Nos concitoyens, auxquels cet essai est plus particulièrement destiné, nous pardonneront quelques légères digressions qui, pour n'être pas tout-à-fait dans notre sujet, ne seront pas sans intérêt pour eux.

de la Gaule Narbonnaise, qui, le premier, enseigna la grammaire à Rome (1). Mais il nous sera toujours impossible de croire que cette langue latine, parlée à Rome, ait jamais été, dans un sens exclusif, la langue vulgaire du peuple gaulois, quand nous apercevons des débris de son ancien langage arrivés jusqu'à nous, à travers tant de siècles et tant de révolutions.

En effet, ne peut-on pas avec quelque fondement regarder comme celtiques et les mots qui ont de l'analogie avec le bas-breton et ceux qui résistent aux étymologies grecques, latines, gothiques ou arabes? Nous conviendrons cependant, pour faire preuve d'impartialité, que certains de ces mots ont pu exister jadis dans la langue latine vulgaire, et leur origine être perdue pour nous. Nous conviendrons que certains autres ont dû leur introduction dans la langue d'oc au caprice ou à quelque circonstance locale (2); mais il en restera néanmoins plusieurs qu'il sera naturel d'attribuer à une langue plus ancienne que la langue latine. Et comment ces mots se seraient-ils conservés dans la langue d'oc,

(1) On trouve les noms de ces savans Gaulois épars dans les ouvrages de Suétone, de Quintilien, de Velléius Paterculus, d'Ausone, etc.....

(2) Ainsi, les mots de *Toni-Bouy*, *Jean-Lamprés*, *Pignus*, etc., etc.... jadis noms propres de certains individus sots, niais ou stupides, sont devenus à Montpellier, des noms communs à tous les imbéciles et à tous les niais.

si les Gaulois en étaient venus au point de ne parler que le latin purement dit? Par quel phénomène surtout y seraient-ils restés, ces mots grecs qu'on ne retrouve point dans la langue latine, et qui, par cela même, paraissent nous être venus directement des Grecs (1)? Il faut bien qu'une autre langue que

(1) Nous nous bornerons à citer les mots suivans, pris au hasard parmi ceux qui existent encore dans le dialecte de Montpellier : *Empuzá*, attiser le feu; en grec, *empurizo* (j'embrase). *Boufá*, manger goulument; en gr., *bouphagos* (glouton, goulu). *Tè*, tiens, prends; en gr., *te*. *Rouncá*, ronfler; en gr., *roncazo* (je ronfle). *Entéménd*, entamer; en gr., *entemno* (je coupe). *S'émpréné*, s'allumer, prendre feu; en gr., *empretho* (j'embrase). *Pétassaou*, un grand coup; en gr., *patasso* (je frappe, je bats). *Cara*, visage; en gr. *cara* (tête). *Elizou*, éclair; en gr. *elios* (soleil). *Kissou*, artison, ver du bois; en gr. *his*. *Cacalassá*, rire aux éclats; en gr., *cancalao*. *Méspoula*, nêfle; en gr., *mespilon*. Enfin, les mots *braca*, *leuca*, *spatha*, cités comme gaulois par Ammien Marcellin et par Végèce, sont trois mots grecs, *bracos* (culotte), *leucas* (blanche, parce que la pierre qui marquait les lieues était blanche), *spathe* (épée). Et ces mots grecs sont représentés de nos jours par les mots languedociens *braïa*, *lèga*, *éspaza*. Or, puisque les auteurs latins disent les tenir des Gaulois, il est naturel de penser qu'ils sont restés dans notre idiome depuis les Grecs, et non que les Romains, après les avoir reçus des Gaulois, les transmirent plus tard aux descendans de ces mêmes Gaulois; ce qui serait la conséquence du système des écrivains qui prétendent que les Gaulois, ayant perdu totalement leur ancien langage familier, n'en eurent pas d'autre que le latin purement dit.

la langue latine les ait conservés jusqu'à nous, et ce ne peut être que l'ancienne langue des Celtes ou Gaulois, qui, altérée par le temps, par l'introduction d'un certain nombre de mots grecs, et par celle d'un plus grand nombre de mots latins, donna naissance à cette langue romane d'où les idiomes méridionaux tirent leur origine. Les langues parlées par une grande masse d'individus ne se perdent que difficilement et à la longue. Cette vérité est incontestable. Vainement nous opposerait-on que les moyens manquèrent aux Gaulois pour conserver la leur. Le plus puissant des moyens pour la conserver long-temps était inhérent à la masse même des individus qui la parlaient, et se renouvelait avec elle ; c'était l'habitude journalière de s'en servir entr'eux : et ce moyen ne pouvait être atténué que très lentement chez le peuple, quelle que fût l'influence de l'autorité romaine. On dirait, à entendre certains écrivains, que les nations changent de langage à la volonté de leur vainqueur, comme on voit changer une décoration de théâtre au coup de sifflet du machiniste.

Il est des causes et des effets qui, étant, à quelques légères circonstances près, de tous les temps et de tous les lieux, permettent d'aller par analogie, du connu à l'inconnu, et de fixer nos raisonnemens sur des bases plus solides que celles du système le plus ingénieux. Ainsi, comme nous sommes à portée d'apprécier l'altération de la langue romane et suc-

cessivement de la langue d'oc, sous l'influence de la langue française depuis plusieurs siècles, influence tout aussi puissante que pouvait l'être celle de la langue latine sur la langue des Gaulois, nous sommes autorisés à conclure par analogie, que la langue latine ayant dû agir sur celle-ci par des causes à peu près semblables, les effets durent être à peu près les mêmes. Nous voyons que l'altération est plus prononcée dans les villes que dans les villages, où infiniment moins de mots se sont perdus. Il nous est aisé de nous convaincre que les gens du peuple, les paysans, s'ils ont à soutenir une conversation avec des personnes étrangères aux idiomes du Midi, s'efforcent d'habiller à la française les mots languedociens, faute par eux de connaître en français les termes propres. Nous pouvons conclure de là, que les Gaulois, dans leurs rapports de chaque jour avec les Romains, cherchant à se faire comprendre, croyaient y être parvenus en donnant aux mots celtiques des terminaisons latines, tandis que les Romains, forcés, quoi qu'on en dise, d'agir dans le même sens, pour tâcher de se faire comprendre à leur tour de ces Gaulois, que toute leur autorité et tout leur orgueil ne pouvaient point métamorphoser en Romains, devaient défigurer les mots latins, en changer les terminaisons, leur donner enfin une tournure celtique. Nous pouvons conclure que, chacun défigurant sa propre langue, il s'en formait insensiblement une nouvelle qui participait des deux

autres (1). Nous pouvons conclure encore que le celtique s'altéra plutôt chez les gens instruits que chez le peuple, plutôt chez le peuple des villes que chez le peuple des campagnes. Beaucoup de mots se perdirent alors totalement, tandis que les autres, confondus avec le grec et le latin, contribuèrent à former la nouvelle langue du peuple gaulois; et si nous ne retrouvons aujourd'hui de cette langue celtique que de faibles débris, c'est moins peut-être parce qu'il n'en existe pas de plus considérables, que parce que nous ne savons pas les reconnaître tous. Nous irons jusqu'à présumer que des communications toujours actives entre Rome et la Gaule Narbonnaise, devaient introduire nécessairement dans la langue des Romains, des mots celtiques autres que ceux qui pouvaient y exister déjà (2); Cicéron nous autorise même à le croire, lorsqu'il se plaint que, de son temps, les étrangers qui affluaient à Rome, et principalement les Gaulois de la province romaine (3), avaient altéré la pureté du

(1) Alors les mots latins, qui exprimaient des idées ou qui peignaient des choses nouvelles pour les Gaulois, devaient être adoptés par eux sans difficulté.

(2) On sait que les Celtes avaient fait des irruptions en Italie du temps de Tarquin l'ancien, et qu'ils y avaient fondé plusieurs villes.

(3) La Gaule Narbonnaise, *Braccatæ nationes*, appelée province romaine, était gouvernée par un préteur depuis l'an de Rome 639, c'est-à-dire, sept ou huit ans avant la naissance

langage, en y introduisant beaucoup de mots de leur propre langue (1). Quintilien, Pline, Macrobe, rendent le même témoignage (2). Or, puisque les Gaulois de la Province Romaine qui allaient à Rome, tous gens instruits, ne pouvaient se défendre d'employer des termes gaulois, puisque la langue de ces Gaulois venait altérer la langue latine jusque dans Rome même, du temps de Cicéron, au moment où César achevait de ranger toutes les Gaules sous les lois de la République; il faut bien conclure qu'alors la langue gauloise ou celtique était encore la langue vulgaire de la Gaule Narbonnaise, quoique cette province fût gouvernée par un préteur depuis soixante ans, quoiqu'elle eût déjà fourni à Rome de savans professeurs, tels que Plotius, Gnyphon, Valerius Cato. Sans nous livrer à des recherches trop étendues, nous rattacherons à cette époque une série de faits qui sembleraient prouver que la masse des Gaulois usa toujours d'une langue familière, qui n'était point la latine purement dite.

Nous pourrions d'abord inférer d'un passage de Quintilien, qu'il existait de son temps une langue gauloise, puisqu'en parlant des mots latins formés

de Cicéron, et un demi-siècle environ avant la plainte dont nous parlons.

(1) *In Brutto*, c. 5, num. 74, *epist.* 15 *lib.* 9, *famil.*

(2) *Quint. inst. orat.*, *lib.* 1, c. 5; *Plin.*, *lib.* 2, *hist. nat.*; *Macrob.*, *lib.* 6, c. 4.

de deux mots étrangers, il cite *epirhedium* (1), et il ajoute : « Quoique ce mot vienne de la préposition grecque *epi* (sur) et de *rheda*, mot gaulois (2), ni les Grecs, ni les Gaulois *ne se servent* cependant du composé (3).

Vers le milieu du second siècle de notre ère, les Gaulois usaient encore d'une langue familière qui n'était point la latine, puisque S.^t Irénée écrivait alors à l'un de ses amis : *Depuis que je vis parmi les Gaulois, je suis obligé d'apprendre leur langue, qu'il appelle ailleurs (4) langue barbare.* Il n'aurait pas donné à la langue latine une telle épithète.

En 230, Alexandre Sévère rendit une ordonnance pour admettre les fidéicommissaires dans toutes les langues, non-seulement en latin et en grec, mais encore en punique et en gaulois (5). Voilà bien la langue

(1) Rênes, traits ; chariot.

(2) L'usage prévalut sans doute sur les plaintes de Cicéron, puisqu'il employa lui-même les mots gaulois *rheda*, *esseda* (char, chariot), ainsi que Virgile et Horace, et, après eux, Sénèque, Juvénal et Quintilien.

Belgica vel molli melius feret esseda collo. (Virg.)

..... *quem tollere rheda*

Vellet iter faciens. (Hor.)

Sed dum tota domus rheda componitur una. (Juv.)

(3) *Nam quum sit præpositio epi græca, rheda gallicum, nec Græcus tamen nec Gallus utitur composito.* (De Inst. orat.)

(4) *Iren. apud Epiph. hæres.*

(5) *Fidei-commissa quocunque sermone relinqui possunt, non solum latinâ vel græcâ sed etiam punicâ vel gallicand.* (Digest.), lib. 32, tit. 1, § 11.

gauloise distincte de la langue latine au troisième siècle. Pacatus (1), dans le siècle suivant, qualifie de grossier, *rudis et incultus*, ce même langage gaulois, que Sidoine Appolinaire, au cinquième siècle, appelait rouille du langage celtique, *celtici sermonis squama*.

Au commencement de ce cinquième siècle écrivait Sulpice-Sévère. L'un des interlocuteurs de son premier dialogue, prié de faire connaître les hautes qualités de Saint Martin de Tours, s'en défend, alléguant pour excuse, qu'un Gaulois blesserait de son langage, trop rustique, les oreilles délicates des habitans de l'Aquitaine. Parle-nous *celte* ou *gaulois*, lui répond un autre interlocuteur, pourvu que tu nous parles de Martin (2). Faut-il conclure de ce passage, avec M. Champollion-Figeac, que les Gaulois parlaient alors le celtique, le latin et une autre langue que les Romains appelaient *gallica*? Nous ne le pensons pas. Nous présumons que, par ces mots *celticè* aut *gallicè*, Sulpice-Sévère entendait distinguer le langage d'une partie des Gaules, du langage d'une autre partie, mais que le celtique purement dit n'existait plus.

Dans le sixième siècle, nous entendons Grégoire de Tours se plaindre de ce que peu de gens com-

(1) *In Paneg. Theodos.*

(2) *Tu verò vel celticè aut si mavis gallicè loquere, dummodo jam Martinum loqueris.*

prenaient un rhéteur qui parlait latin, tandis qu'un homme qui parlait la langue rustique était compris du plus grand nombre (1). Il fallait bien qu'il existât une différence marquante entre ces deux langues, puisqu'on pouvait comprendre l'une sans pour cela comprendre l'autre.

En poursuivant nos recherches, nous verrions qu'au septième siècle et au huitième, plusieurs conciles ordonnèrent de traduire les homélies des Saints en langue rustique, afin que le peuple les entendit, et qu'il était alors d'un usage général d'expliquer en langue vulgaire l'histoire du saint dont on chôrait la fête (2).

De tous ces faits découle la preuve que, depuis l'époque où le celtique était encore la langue générale des Gaulois jusqu'au huitième siècle, il a existé, sans interruption, dans les Gaules, une langue familière au plus grand nombre; langue qui a été altérée successivement par une foule de circonstances, mais qui n'a jamais été la latine purement dite (2). Cette opinion a trouvé des contradicteurs, qui veulent que le celtique se soit tout-à-fait perdu, et que la langue latine soit devenue la langue familière des Gaulois. Ils citent aussi des autorités en leur faveur; ils tirent aussi des conséquences.

(1) *Greg. Turon., Præfatio, lib. de glor. confess.*

(2) Nous nous sommes arrêtés au huitième siècle, parce qu'on ne saurait prétendre que le latin soit devenu depuis la langue vulgaire des Gaules.

Peut-on croire cependant avec ces écrivains, d'ailleurs très érudits, que lorsque S.^t Jérôme et S.^t Hilaire ont dit que les Gaulois parlaient un latin fort fleuri et plus élégant que celui de Rome, ils l'entendaient de la masse des peuples gaulois? Parce que Sulpice-Sévère et S.^t Avit, en écrivant, l'un à sa belle-mère et l'autre à sa sœur, rédigèrent leurs lettres en latin, peut-on inférer de là que la masse du peuple parlait latin? Parce que les premiers prédicateurs évangéliques qui vinrent répandre le christianisme dans les Gaules, presque tous étrangers à ces contrées, écrivirent en grec ou en latin, s'ensuit-il que ces deux langues fussent familières au peuple? Parce que Sidoine Apollinaire cite les auteurs latins comme étant à la mode parmi les dames gauloises, on veut croire que le latin était la langue vulgaire de tous; quand ce même Sidoine Apollinaire appelle la langue vulgaire des Gaulois *rouille du langage celtique* (celtici sermonis squama.) Ce n'était donc pas la langue latine purement dite (1).

(1) Parce qu'un membre de l'académie de Montpellier aura lu avec emphase, dans une séance publique, une ode latine que personne n'aura comprise, pas même les académiciens, et que cette ode aura néanmoins été applaudie; parce qu'à Paris, des professeurs un peu pédans auront prononcé des discours latins devant un auditoire composé de français de tout âge et de tout sexe, et que ces discours auront été applaudis aussi, pourra-t-on en conclure un jour avec vérité

Mais laissons là toutes ces autorités dont nous plions quelquefois les raisonnemens à nos systèmes, et jugeons du passé par le présent.

On nous accordera bien que la langue française joue, depuis plusieurs siècles, dans nos contrées méridionales, un rôle aussi brillant que celui de la langue latine du temps des Gaulois. En effet, le français n'est-il pas aujourd'hui, comme le latin l'était alors, la langue du Gouvernement? N'est-il pas la langue familière de toute la classe instruite des habitans, classe beaucoup plus nombreuse sans comparaison qu'elle ne l'était chez les Gaulois? N'est-il pas la langue exclusive de la correspondance? Les auteurs français ne sont-ils pas entre les mains de tout le monde? Les départemens ne peuplent-ils pas la capitale d'habiles professeurs, d'éloquens avocats? En est-il moins vrai de dire que le français n'est point la langue vulgaire de la masse des peuples de la Gironde, de la Garonne, du Lot, du Tarn, de l'Arriège, de l'Aveyron, de la Lozère, du Gard, de l'Hérault, du Rhône, de Vaucluse, de l'Ardèche, etc., etc., etc.? Les idiomes de ces peuples se sont-ils totalement perdus? Non sans doute. Ils existent toujours plus ou moins altérés; et rien n'annonce que de long-temps ils se perdent tout-à-fait. Comment donc aurait-il pu arriver que les peuples

que les Parisiens et les habitans de Montpellier usaient vulgairement de la langue latine au dix-neuvième siècle?

gaulois eussent oublié totalement leur ancien langage, sous la domination des Romains, pour ne se servir que de la langue latine purement dite? Plus ignorans en masse que les habitans de nos départemens, ils durent, au contraire, offrir à l'introduction d'une nouvelle langue chez eux, des obstacles naturels bien plus difficiles à vaincre (1).

Quoique la plupart des faits rapportés en faveur de notre opinion ne soient pas particuliers à cette partie de la Gaule Narbonnaise où est située la ville de Montpellier, on peut les y appliquer. L'influence de la langue latine ayant reproduit, quelques années plus tôt ou quelques années plus tard, les mêmes causes sur tous les points des Gaules, les effets durent enfin rester les mêmes partout. Nous disons les effets généraux et primitifs que nuancèrent sans doute des causes secondaires et locales, au moment où l'influence du latin se fit sentir dans les différentes parties des Gaules. Il est probable que dans la Narbonnaise les causes secondaires furent plus favorables à la langue latine, parce que cette province eut des rapports plus intimes avec Rome, et qu'elle resta plus long-temps sous sa domination; mais il n'en est pas moins vrai que, par les élémens qui constituent encore les idiomes méridionaux, nous devons conclure

(1) Que l'on parcoure les montagnes de la Lozère, du Cantal, de l'Ardèche, etc., et l'on verra s'il serait facile, même de nos jours, de faire oublier aux habitans leur langage vulgaire.

nécessairement que le langage familier des habitans de la Narbonnaise même ne fut jamais le latin proprement dit, mais bien un composé de mots celtiques, de mots grecs et d'un plus grand nombre de mots latins, jusqu'à ces temps où des hordes sauvages, accourues du nord de l'Europe, vinrent chasser les Romains des Gaules, et ensevelir dans Rome même, sous les mêmes ruines, et la gloire, et l'orgueil et le langage littéraire de ce peuple jadis roi.

Au commencement du cinquième siècle, au moment où les Goths s'emparaient de Rome, les Vandales faisaient une irruption dans les Gaules. L'empereur Honorius, pour se débarrasser des Goths, leur céda, suivant Olympiodore, Paul d'Aquilée, etc., les Gaules et les Espagnes, en accordant sa sœur à Ataulphe, leur roi. Cette circonstance fut cause, d'après certains auteurs, que presque toutes les villes de la Narbonnaise reçurent les Goths, non en ennemis, mais en amis des Romains (1). A leur approche, les Vandales se retirèrent en Espagne, après avoir ravagé le pays. Ces Goths, appelés ensuite Visigoths, pour les distinguer des Ostrogoths ou Goths orientaux, régnèrent plus de trois cents ans sur une grande partie de la Gaule Narbonnaise. Ce

(1) Les auteurs de l'histoire du Languedoc ne partagent pas cette opinion. Ils font entrer les Visigoths en vainqueurs dans la Narbonnaise, dont une partie leur aurait été cédée plus tard par Honorius.

furent trois siècles de guerres continuelles entre les divers peuples qui se disputaient les Gaules; et trois siècles durant lesquels les sciences et les lettres, qui avaient jeté quelque éclat avant et pendant la domination des Romains, allèrent toujours en décadence. Dans le sixième siècle surtout, on ne parlait que de miracles. Il s'en faisait sans nombre de toutes parts, aux tombeaux de S.^t Martin, de S.^t Hilaire, de S.^t Germain, de S.^t Loup et de tant d'autres. Le point essentiel alors était de convertir des Goths, et non de cultiver les sciences et les lettres; de faire des chrétiens, et non des gens instruits. Au reste, de pareils événemens, amenés par le ciel ou par la terre, portent dans l'esprit des peuples une sorte de terreur qui les rend presque stupides, et qui laisse des générations entières à la merci de l'ignorance la plus profonde; c'est ce qui arriva dans ces temps si fertiles en miracles.

Malgré la longue domination des Goths, il ne paraît pas que la langue barbare de ces peuples du Nord eût une influence sensible sur celle de nos ancêtres, puisque l'idiome de nos jours n'en a conservé que de faibles traces (1). Ce qui nous

(1) Notre verbe *avédre* (avoir) paraît avoir conservé, dans plusieurs de ses temps (*agut*, *aguère*, *ague*, *aguèsse*, *aguén*), quelque chose du verbe gothique *aigan*, qui faisait *aih* (j'ai) au présent de l'indicatif, et que les Goths rendaient aussi par *haban*.

ramène à reconnaître cette vérité, que les langues ne s'altèrent, ne se perdent surtout que difficilement, et d'autant plus difficilement que le génie du peuple vainqueur et du langage qui tend à s'établir est plus éloigné du génie du peuple vaincu et du langage déjà établi : des générations disparaissent alors sans que l'altération soit sensible. A cette cause générale et première vint se joindre, en faveur du langage des Gaulois, une seconde cause puissamment préservatrice. Ces Goths conquérans, qui ne rêvaient que la guerre et ses horreurs, arrivés au milieu des Gaulois, au milieu d'un peuple qui cultivait les arts, les sciences, le commerce avec succès, loin de chercher, comme les Romains, à le contraindre d'adopter les mœurs et le langage du vainqueur, lui laissèrent ses usages, ses lois, sa religion, et ne songèrent pas même à attaquer son langage (1). Cette circonstance rendit l'influence gothique beaucoup plus légère; mais il n'en est pas moins probable que les rapports des deux peuples, pendant trois siècles, durent produire, dans le langage de nos ancêtres, une altération plus ou moins prononcée, et qu'ainsi se formait de divers élémens cette langue romane qui devint si harmonieuse sur le luth des troubadours.

En 720, les Sarrasins chassèrent, à leur tour, les

(1) Les Goths d'ailleurs qui se fixèrent dans le Midi étaient en petit nombre, eu égard aux anciens habitans.

Goths; mais ces nouveaux venus n'ayant possédé que pendant quelques années la ville de Maguelonne, et cette partie de la Gaule Narbonnaise que nous habitons, il ne paraît pas non plus qu'ils aient laissé dans notre idiome beaucoup de traces de leur langue. Si l'on y trouve quelques mots soupçonnés d'origine arabe, comme ce sont, en général, des mots scientifiques, et qu'on n'enseigne pendant longtemps, à Montpellier, d'autre médecine ni d'autre botanique que celles puisées dans les auteurs arabes, c'est par ce canal sans doute que ces mots sont passés dans notre idiome : telle est du moins l'opinion de M. Astruc (1). Il ne serait pas cependant impossible que les communications immédiates de ces Arabes, conquérans de l'Espagne, avec nos contrées méridionales, y eussent naturalisé quelques mots de leur langue. Nous savons que ce sont eux qui portèrent les premiers, dans cette partie des Gaules, le goût de la poésie galante, et que nos troubadours les imitèrent dans leurs fictions romanesques, dans leurs formes poétiques, et jusque dans les défauts brillans de leur style. De là vient sans doute que certains écrivains accordent à la Gaule Narbonnaise l'invention de la rime; concession purement gratuite. Il est à présumer que les Gaulois méridionaux, en recevant des Arabes le goût de la poésie, en reçurent aussi la rime, qui

(1) Mém. pour servir à l'hist. nat. du Languedoc.

était chez eux de la plus haute antiquité, si l'on n'aime mieux adopter l'opinion, plus vraisemblable encore, de ceux qui prétendent que la rime était déjà connue du temps des Romains, et même du temps des Bardes ou poètes celtes.

Charles-Martel, non moins barbare que les Vandales (1), ayant chassé les Sarrasins des Gaules, vers le milieu du huitième siècle, la ville de Montpellier se forma, suivant les uns, ou s'accrut, suivant les autres (2), d'une partie de la population de Maguelonne, détruite par ce maire-souverain, en punition de l'asile qu'elle avait donné ou laissé prendre dans son port à la flotte des Sarrasins.

A peu près vers cette époque, toute la partie méridionale des Gaules, définitivement affranchie du joug des Infidèles, fut divisée en une foule de comtés dépendans de cette monarchie française, dont Clovis peut être regardé comme le véritable

(1) Charles-Martel fit détruire les murailles et mettre le feu aux maisons de Beziers, Agde, Maguelonne, Nismes, etc.

(2) Cette dernière opinion est la plus probable. Les malheureux habitans d'une ville détruite songent à se réfugier dans les lieux voisins que la destruction a épargnés, plutôt qu'à élever de nouvelles demeures sur un point isolé. Ainsi, Montpellier, qui pouvait n'être alors qu'un très petit endroit, vit augmenter sans doute sa population et son étendue par la destruction de Maguelonne, et plus tard par celle de Substantion (Sextatio), ville ancienne, située à deux milles environ, à l'est du lieu où se trouve aujourd'hui Montpellier.

fondateur. Montpellier passa sous l'autorité des comtes de Maguelonne et de Substantion. Le langage familial de ses habitans était alors celui que nous avons vu se former dans les siècles précédens, et qui, dégagé de toute influence étrangère, tendit à prendre un caractère particulier, conforme aux mœurs, aux usages, au génie des peuples qui l'avaient adopté, tandis que le latin restait la langue des actes publics. On peut, ce nous semble, poser en principe, que dès l'instant où une langue se forme dans un pays d'une vaste étendue, des variétés, des dialectes naissent avec elle sur divers points; par cette raison que la manière de sentir, de penser, de s'exprimer, inhérente pour ainsi dire au sol, n'étant pas la même partout, on construit bien l'édifice sur la même base, mais les formes varient. Ainsi, avec la langue romane, qu'on appela plus tard langue provençale dans un sens moins étendu (1), parurent des variétés qui, devenant successivement plus distinctes, donnèrent naissance aux divers dialectes romans du midi de la France. Nous tâcherons d'abord de découvrir quelques-unes des causes

(1) On donna le nom de *provençale* à la langue parlée dans les provinces méridionales de la France, non point parce qu'elle était particulière aux peuples de la *Provence* proprement dite, mais parce qu'on désignait alors sous le nom de *Provençaux*, la plus grande partie des peuples de l'ancienne Gaule Narbonnaise, que les Romains appelaient *Provincia*.

qui purent amener ces variétés , pour suivre ensuite de plus près l'histoire de celle qui est propre à notre cité.

En reconnaissant que la langue latine joua le principal rôle dans la formation de la langue romane, il convient de distinguer la langue latine littéraire, de la langue latine usuelle (*sermo usualis, vulgaris.*) L'une, marchant escortée des règles de la grammaire et du goût, était la langue des Cicérons, des Virgiles, des Horaces; l'autre, moins régulière dans sa marche, était la langue de la conversation, la langue du plus grand nombre. Si beaucoup de mots de la première ne sont point arrivés jusqu'à nous, à peine apercevons-nous encore quelques traces de la seconde dans les auteurs comiques et dans les écrivains qui ont traité des sujets qui n'exigeaient pas un style relevé; mais aussi pensons-nous avec M. Bonamy, que beaucoup de mots appelés de la basse latinité, étaient jadis du domaine de la langue familière(1).

Ce fut ce langage familier, que parlaient et les soldats des légions romaines laissées dans les Gaules, et les individus de ces familles que l'intérêt, le caprice ou la crainte y amenait en grand nombre, qui eut la principale influence sur la langue romane. Et comme ce langage familier des peuples du Latium avait aussi sans doute ses variétés, ses dialectes, il introduisait avec lui chez les Gaulois une partie

(1) Acad. des inscript. et belles lett., t. 24.

des élémens qui devaient former de nouvelles variétés de langage sur les divers points des Gaules. Dans ce langage familier des Romains, les mots ne gardaient pas toujours rigoureusement les acceptions que les bons auteurs leur avaient données. Les noms, les pronoms, les verbes avaient différentes manières de se décliner, de se conjuguer (1). Ainsi, par exemple, on disait *elle, ella; sos, sas; tibe, sibe; voster, vostra*; pour *ille, illa, suos, suas, tibi, sibi, vester, vestra*; et de la forme latine vulgaire sont venus nos pronoms *él, éla* (lui, il, elle), *sous, sas* (ses, leurs), *vostre, vostra* (votre), et les pronoms toulousains *tibe, tibo* (tien, tienne), *sibe, sibo* (sien, sienne). Les latins disaient *siem, sies, siet, sient*, au présent du subjonctif, pour *sim, sis, sit, sint*; et nous disons encore au présent de l'indicatif, *sièy* ou *souy* (je suis) *siès* (tu es) *sèm* (nous sommes) *sès* (vous êtes) : on dit même, sur certains points du département, *siè* (soit), *sièn* (soient) au subjonctif, comme nos devanciers le disaient à Montpellier au seizième siècle et au dix-septième (2). On trouve dans Plaute, dans Térence, *volt* (il veut), pour *vult*, que nous rendons par *voûu*, et que dans certains endroits aux environs de Montpellier, on rend par *vol* ou *bol*; *lacruma*,

(1) Voy. Quintilien; la méthode latine de Port-Royal; *de latinitate falsè suspectâ*, par Henri Etienne.

(2) Voy. les pièces n.º 11 et 12.

pour *lacryma*, d'où le mot languedocien *lagruma* (larme) (1). Les latins usaient par syncope d'*al* (ail), pour *allium*; d'*ala* (aile), pour *axilla*; de *gau*, qu'ils prononçaient *gaou* (joie, plaisir), pour *gaudium*; de *poplus* (peuple), pour *populus*, etc. Et ces mots, à l'exception du dernier, qui a pris sa désinence en *e* (pople), se retrouvent dans notre idiome sans le moindre changement.

Après l'expulsion des Romains, les termes s'altèrent chaque jour davantage. Il arriva même que des mots, faits pour désigner des objets différens, furent adoptés, les uns par telle partie des Gaules, les autres par telle autre partie, mais dans une acception commune. Ainsi, là, on appela une poêle à frire *sartan*, du latin *sartago*; ici, on l'appela *padéna* de *patena* (vase évasé); dans un autre endroit, *padèla*, de *patella* (vase à faire cuire les viandes, comme marmite, pot, etc.) Une cruche fut désignée tantôt par le mot *ourjoû*, de *urceus* (2); tantôt par *dourca*, de *orca* (vase à deux anses, jarre); tantôt par *dourna*, de *urna* (cruche, urne, vase). Un piège, au propre, fut appelé par les uns *léqua*, de *laqueus*; par les autres, *téndil* de *tendicula*; ici,

(1) Dans certains endroits, *lagréma*.

(2) Que les Italiens prononceraient *ourjeous*, et que les Latins prononçaient peut-être de même. En recherchant ainsi les prononciations des mots languedociens qui viennent du latin ou du grec, on pourrait en tirer des conséquences probables sur l'ancienne prononciation de ces deux langues.

sédoù, de *seduco* (je séduis, je trompe); là, *spérén*, de *spero* (j'attends); plus loin, *cépadèl*, sans doute de *cepi*, prétérit de *capiò* (je prends). Nous pensons que ces exemples suffisent pour mettre nos lecteurs sur la voie, et pour leur faire entrevoir les premières causes qui, jointes au caractère, au génie, au caprice même des peuples qui habitaient les Gaules, et chez lesquels des variétés de langage existaient déjà, purent déterminer des variétés dans la langue romane.

Lorsque la partie méridionale des Gaules vint à être divisée par la suite en une foule de comtés ayant chacun ses lois, ses usages, ses relations, les variétés de langage se multiplièrent, en se subdivisant comme le territoire, pour prendre peu à peu des formes encore plus variées, sous l'influence de mille circonstances particulières et locales. Ce n'est donc qu'en suivant l'histoire des principales villes de nos contrées méridionales, qu'on peut se flatter d'entrevoir les causes qui ont agi successivement sur la langue romane de nos départemens, et y ont développé ces variétés de langage, qui se trouvent aujourd'hui fondues les unes dans les autres, par des nuances si légères, qu'il devient impossible de fixer, non pas dans quelle ville, mais dans quel hameau l'une commence et l'autre finit.

Faisant l'application de ce principe à l'essai qui nous occupe, nous rechercherons les causes particulières qui ont agi nécessairement, et celles qui ont

pu agir sur la variété de la langue romane ou provençale propre aux habitans de Montpellier, en interrogeant rapidement l'histoire politique de cette cité, sans abandonner tout-à-fait l'histoire de la langue romane littéraire prise dans l'ensemble de ses variétés (1).

A peu près aux mêmes époques où les Gaules avaient été enlevées aux Romains, les Espagnes, ravagées et subjuguées par des peuples du Nord, avaient éprouvé une révolution pareille dans leur gouvernement, qui se fixa sous l'autorité des Goths. Les rois goths régnaient depuis plus de trois siècles, lorsque les Maures, amenés de l'Afrique pour servir la vengeance particulière d'un comte espagnol, ou peut-être l'ambition de quelques hommes puissans, vinrent les attaquer (2). Les Espagnes furent de nouveau ravagées et conquises; mais un petit nombre d'Espagnols fermes et courageux, ayant à leur tête un prince du sang royal des Goths, échappèrent à

(1) Ce plan, adopté pour notre essai, nous a permis de tracer une esquisse rapide de l'histoire politique de Montpellier, dont les détails se trouvent enfouis dans des in-folio qu'on ne lit guère.

(2) Personne n'ignore l'histoire apocryphe ou véritable de la fille du comte Julien, à laquelle, dit-on, Rodrigue, roi des Goths, avait fait violence. Ce fait est contesté; mais il est certain que le comte Julien et son frère Oppas, archevêque de Tolède, favorisèrent l'irruption des Maures, qui eut lieu au commencement du huitième siècle.

la honte de recevoir la loi du vainqueur. O Pelayo ! ô San-Estevan (1) ! noms chers à tous les hommes qui ne savent point baisser un front servile sous les volontés des ennemis de leur pays ! Que nous aimons à nous reporter par la pensée au milieu de ces Asturies, où votre courage brava le Maure, où vos ames magnanimes nourirent toujours l'espoir d'affranchir votre patrie du joug des Musulmans !

Les Espagnols, fuyant la tyrannie ou bien la simple domination des Maures, vinrent se réfugier dans le midi de la France; et la population de notre cité naissante s'accrut de ces émigrations prolongées jusque sous le règne de Louis le Débonnaire. Les émigrés de cette dernière époque étaient presque tous catalans; et l'on sait que l'idiome catalan est une variété de la langue romane. Dans cette réunion de deux peuples qui parlaient chacun une variété du même langage, la variété déjà établie devait adopter sans difficulté des mots, des tournures de la variété nouvelle; et nous regardons cet événement comme une cause qui agit nécessairement sur le langage de nos ancêtres, langage dont aucune pièce venue à notre connaissance ne nous a conservé la forme. Nous étant donc impossible de faire connaître à nos lecteurs le langage des habitans de

(1) San-Estevan eut le courage de s'opposer au tribut de cent jeunes filles, imposé par Abderame, premier du nom chez les Maures, en Espagne.

Montpellier à cette époque, nous mettrons du moins sous leurs yeux le texte roman du serment de Louis le Germanique, et de celui des seigneurs français de l'armée de Charles le Chauve. Ces deux sermens, rapportés par beaucoup d'écrivains, datent du neuvième siècle, et sont le plus ancien monument de la langue romane (1). Il est impossible de ne pas y reconnaître un grand nombre de mots latins défigurés; mais il en est aussi plusieurs qu'il faut torturer d'une rude manière pour les ramener à une origine latine, vraie ou systématique (2). Le nombre de ces derniers serait plus grand sans doute, si le texte des sermens, au lieu de sortir de la bouche du Prince et des chefs de l'armée, fût sorti sans préparation de la bouche des soldats. C'était chez les classes inférieures de la population, dont rien ne nous a conservé le vrai langage, que la corruption des mots latins devait être plus marquée, et qu'on devait retrouver plus de mots étrangers au langage des Romains, comme plus de traces de l'ancien langage des Gaulois.

(1) Voy. les pièces n.^{os} 1 et 2.

(2) Voy. les mém. de M. Bonamy, *Acad. des inscript. et bell. lett.*, t. 26; et la brochure de M. de Mourcin, intitulée *Sermens, etc.....*. Ces écrivains se donnent beaucoup de peine pour tirer du latin tous les mots des deux sermens. Il n'existe pas de mot peut-être qu'on ne ramenât à une étymologie donnée, en torturant sa construction à la manière de certains étymologistes.

Pendant le neuvième siècle et le dixième, la ville de Montpellier avait pris un certain degré d'accroissement, sous la dépendance des comtes de Substantion. Le langage familier de ses habitans était le roman, tandis qu'on usait toujours du latin pour les actes publics; mais ce latin n'était plus qu'un simulacre de la langue de Cicéron et de Tacite. Le roman, sur la formation duquel le latin avait eu une si grande influence, réagissait sur le latin : les mots, les tournures, les constructions des phrases, tout était défiguré. Le rédacteur d'un acte, laissé en défaut par sa mémoire ou par son savoir, ne trouvait-il pas le mot latin propre à exprimer sa pensée? Un mot roman, avec ou sans la désinence latine, venait le remplacer sous sa plume; de là, le latin barbare de ce temps (1). Ce ne serait point dans cette latinité qu'il faudrait rechercher aujourd'hui les étymologies des mots de la langue d'oc; on s'exposerait à commettre de grandes erreurs.

Déjà, dès le huitième siècle, Charlemagne avait tenté de rallumer le flambeau depuis long-temps éteint des sciences et des lettres. Il avait appelé de l'étranger les savans les plus illustres; mais leurs efforts n'ayant été dirigés que vers le service de l'Eglise, plutôt pour faire de bons ecclésiastiques que pour faire d'habiles littérateurs, ce flambeau, rallumé par leurs soins, n'avait jeté qu'une clarté

(1) Voy. les actes n.º 3 des pièces.

pâle et chancelante, pour s'éteindre encore une fois, et pour laisser les peuples s'enfoncer plus avant dans les ténèbres de l'ignorance. Après la mort de Charlemagne, arrivée au commencement du neuvième siècle, la décadence des lettres alla toujours croissant jusqu'à la fin du dixième, où l'ignorance et l'anarchie furent complètes. « A peine, dit le président Henault, les rois, les princes, les seigneurs, encore moins le peuple savaient lire. » Et si quelque portion de la semence jetée par Charlemagne existait encore, un petit nombre d'ecclésiastiques en étaient dépositaires, tandis que la masse même du clergé avait subi le joug de l'ignorance générale. Ce n'étaient plus alors les miracles nombreux du sixième siècle, qui abrutissaient les peuples en les terrifiant; c'étaient des dissensions, des guerres civiles, des dévastations, des *désordres de toute espèce*, au milieu desquels chacun cherchait à défendre sa vie plutôt qu'à s'instruire; c'était la voix de la superstition, qui prédisait à la crédulité des peuples que le dernier jour du dixième siècle serait le dernier jour du monde. A quoi bon songer à apprendre lorsqu'il fallait ne songer qu'à mourir? A quoi bon reconstruire lorsqu'une destruction prochaine devait tout anéantir pour toujours?

Au premier jour du onzième siècle, les peuples étonnés, se trouvant encore debout sur la terre, malgré toutes les prédictions, et l'imposture s'étant dissipée aux premiers rayons du soleil, toujours

suspendu sous la voûte des Cieux, le troubadour osa bientôt essayer sur sa lire des chants pour la postérité.

Dès les premières années de ce onzième siècle, Montpellier eut ses seigneurs particuliers, du nom de Guillaume (1). Il nous est resté un acte passé sous l'un de ces seigneurs, en 1059. Nous le rapportons sous le n.º 5 des pièces justificatives, pour établir, jusqu'à un certain point, le langage de nos ancêtres à cette époque. Nous disons, *jusqu'à un certain point*, parce qu'il ne serait pas exact sans doute de croire à une ressemblance rigoureuse entre le langage parlé et le langage des actes. Leurs rédacteurs se trouvaient influencés tour à tour par la langue romane, qui leur était familière, et par la langue latine, dont ils balbutiaient encore quelques mots. Nous désignerons au bas de l'acte les mots dérivés de la langue latine; et nous ne nous serions pas donné cette sorte d'importance, si nous n'avions pas cru faire plaisir à ceux de nos lecteurs qui ne seront point familiarisés avec le latin. Ceux qui le seront, apercevront encore dans cet acte quelques traces des constructions propres à la langue latine, constructions devenues étrangères à l'idiome

(1) Nos historiens infèrent même de certains actes, que l'inféodation de Montpellier au premier Guillaume fut faite par Ricuin, évêque de Maguelonne, vers 990.

de nos jours, qui s'est entièrement rapproché des règles françaises.

Le onzième siècle ne s'était pas écoulé, que la langue romane avait fait déjà des progrès sensibles au midi de la Loire; et nous donnons, sous le n.º 4 des pièces justificatives, deux chansons du Comte de Poitiers, regardé comme le plus ancien troubadour, dans le petit nombre de ceux de cette époque dont les ouvrages sont arrivés jusqu'à nous. Quoique ce troubadour fût étranger à notre cité, nos concitoyens aimeront sans doute à trouver ici un échantillon du langage de ces poètes méridionaux, langage littéraire qui, obligé dans ses formes, devenait commun aux troubadours de tous les pays.

En parcourant avec quelque attention ces poésies anciennes, en venant à les comparer avec notre langage moderne, en comparant ensuite ce même langage avec les pièces en prose que nous avons déjà citées, et avec celles du douzième siècle que nous rapporterons en leur lieu, nous avons cru remarquer que plus la langue littéraire des troubadours, en s'épurant, s'éloigna du langage vulgaire de ces temps, plus l'interprétation de leurs ouvrages, sans le secours des glossaires, est difficile pour nous. Ce fait constaté, il paraîtrait certain que notre idiome moderne a conservé moins d'identité dans les termes, avec la langue littéraire des troubadours, qu'il n'en a conservé avec l'ancien langage vulgaire;

ce qui nous mènerait à reconnaître que les rapports de certaines langues entr'elles s'établiraient d'une manière moins systématique, par les différens langages vulgaires, que par les langages épurés ou littéraires, si nous avions sur ces langages vulgaires des données assez exactes. En effet, dans les révolutions qui peuvent bouleverser les empires et dénaturer les langues, le langage épuré que parlent les classes les plus élevées, le langage en quelque sorte littéraire, s'écroule avec l'existence politique de la nation qui succombe, tandis que sur ses débris et combiné avec de nouveaux élémens s'élève le langage vulgaire, d'où naîtra insensiblement une langue plus épurée qui deviendra littéraire à son tour.

S'il nous était donc permis de résumer notre opinion sur la formation et les progrès de la langue romane au midi de la Loire, nous dirions succinctement :

Par suite de l'envahissement des Gaules, le langage vulgaire des soldats romains laissés dans le pays (1), combiné avec le langage du peuple Gaulois, forma insensiblement un nouveau langage vulgaire mixte, et varié suivant les lieux, tandis que les classes élevées cherchèrent partout à se

(1) Comme les formes arbitraires de ce langage vulgaire ne sont presque pas connues, c'est par des systèmes plus ou moins vraisemblables que l'on cherche à rattacher la langue romane à la langue latine épurée et grammaticale.

familiariser avec le langage épuré de leurs maîtres, langage qui ouvrait à l'ambition la porte des honneurs et de la fortune. Pendant le long règne des Romains, il est probable que la langue latine grammaticale influença le nouveau langage vulgaire, sur les points principaux des Gaules, mais que son influence fut moins sensible sur les points isolés. Les Romains repoussés à leur tour par des peuples du Nord plus enclins à adopter qu'à renverser les usages, les mœurs, le langage même des vaincus; la langue latine grammaticale se maintint encore quelque temps à un certain degré de pureté parmi la classe instruite des Gaulois, tandis que le langage vulgaire formé sous les Romains reçut une modification du séjour prolongé des Goths. Aux Goths succédèrent les Sarrasins qui, tantôt vaincus et tantôt vainqueurs, ne firent, pour ainsi dire, que passer sur cette partie de la Gaule Narbonnaise où est située la ville de Montpellier, mais qui dominèrent plus long-temps sur quelques autres points de cette même Gaule. Alors sans doute purent s'introduire dans certaines variétés de la langue romane plusieurs de ces mots arabes qu'on y distingue encore. Lorsque les Francs, vainqueurs des Sarrasins, eurent divisé le midi de la France en une infinité de cours féodales, la langue latine grammaticale, qui sous les Goths avait reçu un premier échec, fut méconnue au point que pour la parler désormais il fallut l'apprendre, et qu'elle se trouva

ainsi au rang des langues savantes. Dès lors, du milieu des élémens hétérogènes qui constituaient le langage vulgaire des Gaulois, qu'on appelait *roman* ou *langue romaine rustique*, naquit la langue littéraire des troubadours. Cette langue tendit toujours à se perfectionner, mais d'autant plus lentement qu'elle eut à traverser plusieurs siècles où le savoir était rare et l'ignorance très répandue. Cependant, vers la fin du onzième siècle, elle avait acquis des formes grammaticales, et pouvait citer déjà quelques écrivains de mérite, tandis que le langage vulgaire, divisé en une foule de variétés, restait livré à des formes arbitraires. Telle est l'idée générale que nous nous sommes faite de la formation de la langue romane au midi de la Loire, et de ses progrès jusqu'au temps où nous avons conduit cet essai historique.

Nous voilà parvenus au douzième siècle, à cette époque où les diverses langues de l'Europe latine cherchaient à se former sous des auspices plus ou moins heureux. La langue romane avait fait alors des progrès considérables; et seule debout sur les débris du trône de l'ignorance, entourée de productions nombreuses et généralement admirées, elle montrait aux autres langues littéraires, encore dans l'enfance, la route qu'elles avaient à suivre. Alors sans doute, si le présent eût pu faire prédire l'avenir, cette langue romane paraissait destinée à de longs siècles de célébrité. Ses troubadours, répandus en

France, dans toutes les Cours féodales du Midi, enfans chéris de l'amour et de la fortune, devenaient partout l'âme des plaisirs et des fêtes. Déjà les noms les plus illustres étaient inscrits dans leurs annales littéraires, ou comme protecteurs ou comme compagnons de gloire. Souvent même la beauté, après avoir été célébrée par eux, avait recherché l'honneur de se placer dans leurs rangs; et l'on trouvera sous le n.º 6 des pièces, une chanson d'une dame-troubadour, Azalaïs de Porcairagues, que les Biographes citent comme étant des environs de Montpellier (1).

A cette époque, florissaient trois autres troubadours de la même contrée : Rambaud d'Orange (2), l'un des plus anciens troubadours, et l'un des meilleurs parmi ceux de son temps dont les ouvrages nous sont connus; Guillaume de Balaun ou Balazuc (3);

(1) *N'Azalaïs de Porcairagues si fo de l'encontrada de Monpeslier, gentils donna y enseignada. Et enamoret se d'en Gui Guerrejat qu'era fraire d'en Guillem de Monpeslier.*

(2) Rambaud était fils de Guillaume d'Omelas, de la maison de Montpellier, et de Tiburge d'Orange. Quoique ce seigneur fit sa résidence à Courteson, dans la partie du comté d'Orange qui lui appartenait par sa mère, nous avons cru pouvoir le placer par sa naissance au nombre des troubadours de Montpellier, ou tout au moins du département.

(3) Guillem de Balaun (suivant M. Raynouard), de Balaun ou Balazun (suivant l'abbé Millot), de Balaun ou Balazuc (suivant l'auteur du Parnasse occitanien), *fo un gentils castellas de ves Monpeslier.* Au lieu de *Balazuc*, faudrait-il lire peut-être *Balaruc*, village à quelques milles au sud de Montpellier (Voy. les pièces sous le n.º 6.)

Bernard de Tréviez, chanoine de Maguelonne, auquel on attribue généralement le roman de Pierre de Provence et de la Belle Maguelonne; roman qui fut, dit-on, retouché tour à tour par Pétrarque et par Rabelais, et qui reçut enfin, sous la plume élégante de M. de Tressan, des formes plus agréables et d'un goût plus moderne (1). Nous offrirons encore à la curiosité de nos lecteurs deux pièces de Guillaume de Beziens, qui composait vers le milieu du douzième siècle, présumant qu'ils ne seront pas fâchés de connaître les troubadours de cette partie de la France qui forme aujourd'hui le département de l'Hérault, et dont les noms ont été sauvés de l'oubli (2).

(1) Un autre chanoine de Maguelonne, Deudes de Prades, des environs de Rhodéz, fit un grand nombre de chansons et un poème sur la fauconnerie, intitulé *dejs Auzels cassadors*. Les canons pour la discipline ecclésiastique dressés dans un concile tenu à Montpellier en 1214, après avoir assigné aux chanoines une mise humble et décente, leur défendirent de fréquenter les femmes. Cette circonstance nous a paru suffisante pour mettre notre chanoine au nombre des troubadours du 12.^e siècle, n'étant pas naturel de penser qu'il se fût permis au 13.^e de faire des chansons amoureuses.

(2) Peyrols, troubadour d'Auvergne, après avoir couru le monde comme jongleur, prit femme à Montpellier et s'y fixa. Il est auteur d'une trentaine de pièces connues. Nous n'avons grossi notre recueil d'aucune production de ces deux troubadours, parce qu'ils sont en quelque sorte étrangers à nos contrées.

Dans le cours de ce douzième siècle, les troubadours, devenus plus nombreux et toujours plus célèbres, franchissant les Alpes et les Pyrénées, portèrent leur nouvel art dans les Cours féodales du nord de l'Italie et de l'Espagne. Aux sons harmonieux de la lire provençale, s'éveilla le génie poétique d'un certain nombre d'Italiens, qui, n'ayant pas encore une langue littéraire, s'empressèrent d'apprendre celle des Amphions modernes qui étaient venus les charmer, et se mirent bientôt eux-mêmes au rang des troubadours (1). La Catalogne et l'Aragon, dont les idiomes n'étaient que des variétés de la langue romane, fournirent aussi leurs poètes provençaux (2), au nombre desquels ne dédaignèrent pas de s'inscrire deux de leurs souverains, Alphonse II et Pierre son fils (3), qui fut depuis seigneur de Montpellier (4).

Conclure de ces faits avec l'abbé Millot, que les troubadours tirèrent l'Europe d'un fatal engourdis-

(1) Albert, marquis de Malespine; Bertholome Zorgi, Bonifaci Calbo, Ferrari, Lanfranc Cigala, Simon et Perceval Doria, Sordel, etc.

(2) Berengiers de Palazol, Guillems de Berguedan, Guillems de Cabestanh, Guillems Ramon de Gironella, Serveri de Girone, etc.

(3) Voy. Choix des poésies des troubadours, par Raynouard, tom. 5.

(4) Nous avons inséré, sous le n.º 6, une de ses productions littéraires de cette époque.

sement, que l'origine de la littérature moderne de l'Europe latine est dans les provinces méridionales de la monarchie française, et que le Parnasse provençal donna naissance en quelque sorte aux muses étrangères, ce serait émettre une opinion qui paraîtrait conforme à la vérité (1); mais dire avec d'autres écrivains français, et sans aucune restriction, que la langue italienne et l'espagnole ont tiré leur origine de la langue provençale, ce serait s'abandonner à une exagération purement systématique.

Pour ne parler d'abord que de la langue italienne, il est reconnu que les divers dialectes de cette langue se formèrent du latin et des dialectes vulgaires des peuples du Latium, dégénéral et se corrompant toujours après l'irruption des Barbares. Des circonstances politiques venant à mêler ensuite le dialecte *toscan* au dialecte *romain*, ces deux dialectes eurent la plus grande part à la formation de la langue italienne littéraire (2). Au moment où cette langue manifesta l'intention de se produire, il est certain que la langue provençale, illustrée déjà par des succès nombreux, lui offrit, dans plusieurs genres de poésie, des modèles à imiter. Il est certain aussi

(1) Hist. litt. des troub., p. 70 du discours préliminaire.

(2) *Trattato della vera origine della nostra lingua* (par Citadini), Venetia, 1601, in-8.^o — *Storia della letteratura italiana* (par Tiraboschi), t. 3, prefazione. — *Saggio di lingua Etrusca* (par Lanzi), t. 1, p. 413.

qu'à cette époque, des Italiens, qui se sentaient le génie poétique, trouvant une langue toute formée, et qui ne leur était pas tout-à-fait étrangère, la préférèrent à leur propre langue encore au berceau, et se placèrent, par leurs productions, au rang des troubadours. Cette circonstance a fait dire sans doute, à M. Ginguené, que les deux langues furent quelque temps rivales, et parurent se disputer l'empire (*littéraire*, s'entend); mais que l'italien restant bientôt maître du champ de bataille, le provençal disparut avec la gloire passagère de ses poètes (1).

Quant à la langue castillane (2), nous avons peine à croire qu'on ait voulu sérieusement la faire venir de la langue provençale. Comment s'imaginer que quelques soldats jetés sur les frontières espagnoles par Charlemagne et par Louis le Débonnaire (3); que deux ou trois troubadours, qui, après avoir eu à se plaindre de leurs Dames ou de leurs protecteurs, pénétrèrent dans les Cours de Léon et de Castille, aient suffi pour introduire en Espagne la langue romane ou provençale? N'est-ce pas le cas de dire ici avec M. de Marchangy (4), que la fureur des

(1) Hist. litt. d'Italie, chap. 6.

(2) Nous disons *castillane*, afin que tous nos lecteurs distinguent bien la langue espagnole, née du castillan, de la langue catalane, variété de la langue romane ou provençale.

(3) Voy. le fragment de M. Cazeneuve mis en tête des œuvres de Godolin, édition de 1774.

(4) Gaule poétique.

origines a, de tout temps , conduit nos savans à des hypothèses déraisonnables? A quoi bon tirer des conjectures forcées de quelques faits isolés? La raison n'est-elle pas plus satisfaite de croire , que les mêmes causes ayant agi en Espagne et dans les Gaules, les effets durent être les mêmes dans les deux pays? En effet, les Espagnes, comme les Gaules, subjuguées par les Romains, virent leurs anciens idiomes se fondre pour ainsi dire dans le langage de leurs nouveaux maîtres, et former des idiomes vulgaires mixtes, tandis que les classes instruites de la société usaient assez familièrement de la langue latine plus raffinée. Ces idiomes vulgaires reçurent, sous les Goths et sous les Maures, de nouvelles modifications. Au moment où les Espagnols voulurent se donner une langue littéraire, leur Gouvernement se trouvant fixé au centre de l'Espagne, l'idiome castillan, protégé par Alphonse le Sage, obtint la préférence. Les autres idiomes restèrent vulgaires là où ils s'étaient formés. Plusieurs de ces idiomes, tels que ceux de Catalogne, d'Aragon, de Valence et de Maïorque, ont conservé un air de famille plus ou moins prononcé avec nos idiomes méridionaux, parce que les Souverains de ces contrées furent en même temps souverains de quelques portions de nos provinces (1). Allié des comtes de

(1) La ville de Tortose, prise sur les Maures par un comte de Barcelonne, fut même donnée en fief à l'un de nos Guil-

Provence, de Toulouse, etc., les relations politiques entr'eux furent toujours très actives, et ils réunirent souvent leurs soldats pour défendre leurs états respectifs, comme on les vit aussi quelquefois marcher les uns contre les autres.

Nous croyons donc pouvoir conclure à notre tour, que la langue italienne, la castillane et la provençale, naquirent en même temps de la langue romaine corrompue, mais principalement de la langue romaine vulgaire, combinée avec d'autres éléments; que chacune d'elles prit un caractère particulier sur son propre terrain, sans que l'une puisse prétendre à l'honneur d'avoir formé les autres; et que l'influence des troubadours, purement littéraire en Italie, fut nulle ou presque nulle en Castille. Non seulement il est probable que les Maures portèrent en Espagne, comme dans la Narbonnaise, le goût de la poésie galante, mais il est certain que les Espagnols prirent d'eux le goût des nouvelles et des romances (1). Si dans d'autres genres de littérature, ils cherchèrent ailleurs des modèles, ce fut chez les Italiens qui, après avoir été les dis-

laumes, qui l'avait aidé dans cette expédition; et ce fief resta dans la maison de nos seigneurs, jusqu'au mariage de Marie de Montpellier, avec Pierre, roi d'Aragon. *Hist. de Montp.*, par d'Aigrefeuille, p. 24.

(1) Précis historique sur les Maures, par Florian. (Paris, an 7, éd. in-18, p. 156.)

ciples des Troubadours, devinrent bientôt les maîtres des Français eux-mêmes.

Après cette excursion en pays étranger, ramenons nos lecteurs sur le sol de la patrie ; et continuant à interroger l'histoire politique de notre cité , poursuivons l'historique du langage de ses habitans.

Vers le commencement du douzième siècle , on voit le cinquième de nos Guillaumes revenir de la Terre-Sainte , s'occuper à rendre florissant le commerce que Montpellier faisait avec les côtes de la Méditerranée, protéger les foires et les marchés déjà établis ; porter plus d'ordre , plus de clarté dans les lois municipales ; régler les fonctions et le pouvoir du bailli ou premier juge ; rapporter enfin de ses courses lointaines , des idées plus saines en administration et en économie politique. Ainsi , sous un point de vue étranger en quelque sorte à notre sujet , et sans envisager les croisades sous le rapport de la justice de pareilles entreprises , on pourrait avancer qu'elles hâtèrent la prospérité de Montpellier. Ne serait-on pas reçu à présumer aussi que ces croisades ont introduit dans nos idiomes certains mots orientaux qu'on y distingue (1) ? Pour vérifier nos conjectures , il faudrait être versé dans les langues des peuples de l'Orient ; et nous avouons franchement notre ignorance.

(1) Celui , par exemple , de *tourlu-bourlu* dont on se sert à Montpellier , pour exprimer des choses entassées *confusément* , *pêle-mêle* , ne semble-t-il pas venir de *tohu-bohu* , qui a la même signification en chaldeen ?

Une cause alors plus agissante sur la variété de la langue romane vulgaire, parlée par nos aïeux, naissait de leurs relations soutenues avec les peuples de la Catalogne et de l'Aragon. En effet, dans ces temps où une nuée de seigneurs-souverains couvrait l'Europe, et la désolait pour défendre des droits prétendus, tantôt c'est notre Guillaume VI et les siens qui, réunis aux troupes d'un Comte de Barcelonne, marchent contre les Maures, et leur enlèvent la ville de Tortose, qui est donnée en fief au Seigneur de Montpellier; tantôt c'est un Comte de Barcelonne, qui amène ses troupes au secours de Guillaume, chassé de Montpellier par ses sujets révoltés. Quelques années plus tard, nous voyons Guillaume VII, informé que la ville de Tortose a été surprise par les Maures, repasser les Pyrénées, et soutenu des soldats de Catalogne et d'Aragon, affranchir une seconde fois ce fief du joug africain. Les gens de nos Guillaumes, après avoir vécu au milieu des Catalans et des Aragonnais, ne pouvaient qu'introduire dans notre langage des mots et des tournures de ces idiomes, avec lesquels le nôtre avait une primitive ressemblance, puisque la langue romane était au fond leur mère commune.

Il est encore probable que les peuples nombreux, amenés alors à Montpellier par le commerce, laissaient dans notre idiome des traces de leurs langages divers. « Cette ville, dit le célèbre juif Rabbi Benjamin, est fréquentée, à cause de son commerce,

par beaucoup de nations. On y trouve des marchands de toute la Gaule , de l'Espagne, de l'Angleterre ; et l'on y entend parler le langage de tous les pays (1). » Or, il serait impossible que, dans ces communications actives avec tant de peuples , des mots étrangers ne se fussent pas naturalisés (2). Ainsi, les variétés de la langue romane vulgaire s'enrichissaient de ces mots acquis par telle ou telle partie de nos contrées , suivant ses relations de commerce, ou suivant ses relations politiques. Quelques actes et fragmens inscrits sous le n.º 7 , donneront une idée du langage des habitans de Montpellier à cette époque reculée.

En abordant le treizième siècle , nous voyons s'éteindre la branche mâle de nos Guillaumes , et la seigneurie de Montpellier passer dans une maison étrangère , par le mariage de Marie , seule fille légitime du dernier de nos Seigneurs , avec Pierre , roi d'Aragon (3). Alors la secte des Albigeois , née vers

(1) Rabbi Benjamin vivait dans le douzième siècle. Il écrivit en hébreu l'histoire de ses voyages , traduite en latin par Arrias Montanus.

(2) Pendant le séjour prolongé d'un grand nombre de prisonniers allemands, le peuple de Montpellier avait adopté par singularité quelques mots de leur langue ; et l'un de ces mots (klein) est resté. L'on entend dire encore *ès clèyne* , *sount clèynes* : il est petit , ils sont petits.

(3) De ce mariage , qui ne fut pas heureux pour Marie , naquit à Montpellier , en 1208 , Jacques , dit le Conquérant.

la fin du douzième siècle , avait pris un tel degré de consistance , que la cour de Rome , alarmée pour sa prépondérance et pour ses revenus , fit prêcher une croisade contre ces hérétiques. La politique et l'ambition s'emparant de la circonstance , mirent à la tête des croisés Simon de Montfort (1) , qui marchait autant pour anéantir le comte de Toulouse , et quelques autres Seigneurs puissans , que pour détruire l'hérésie(2). Bientôt des milliers de Français , réunis sous la bannière de la croix , portèrent dans tout le midi le fer et le feu , et des deux côtés le sang français coula , versé par des Français. La ville de Beziers , ayant offert de la résistance , fut prise de force , et ses habitans massacrés au nombre de sept mille , sans qu'on daignât même épargner les catholiques romains. *Tuez-les tous* , disait un moine de Cîteaux , légat du pape Innocent III , aux croisés , qui n'auraient voulu frapper que les hérétiques ;

(1) Ce même Simon de Montfort , après avoir cherché vainement un État en Grèce et en Syrie , dans une croisade contre les infidèles , cherchait alors à usurper , avec la croix , quelque chose sur les chrétiens ses frères.

(2) « C'était le temps où les Papes , qui avaient perdu de vue les règles comme les exemples de la primitive église , remuant tout au nom de Dieu et de saint Pierre , faisaient d'une religion divine l'instrument d'une politique audacieuse ; et tantôt disposant des récompenses du Ciel , tantôt condamnant aux supplices de l'Enfer , subjugeaient les Nations , ébranlaient les Empires , détrônaient même les Souverains. » *Hist. litt. des troub. , par l'abbé Millot , disc. prélim. , p. 40.*

tuez-les tous, Dieu connaît ceux qui sont à lui (1). Mot atroce dans la bouche d'un ministre de Jésus-Christ (2). Témoins de tant de désastres, de tant de proscriptions, de tant de massacres, la plupart des troubadours prirent le parti des victimes, avec autant de générosité que de courage et de constance. Parmi les nombreux et violens sirventes qu'ils lancèrent contre la cour de Rome, on remarque celui de Guillaume Figueiras de Toulouse. Un troubadour de Montpellier se chargea de répondre; et ce troubadour fut une femme. Après avoir fait l'apologie des droits et des entreprises de Rome, dame Germonde termine son sirvente, en souhaitant que son adversaire meure dans les tourmens préparés pour les hérétiques (3). La charité chrétienne vou-

(1) Hist. litt. des troub., par l'abbé Millot, p. 193. — Hist. de France, par Anquetil, chanoine régulier de Sainte-Geneviève. Paris, 1817, in-12, t. II, p. 116.

(2) Quelques années après, en 1213, le roi d'Aragon trouva la mort à Muret, en défendant, contre Simon de Montfort, la cause du comte de Toulouse, son beau-frère.

(3) « Ce vœu et cette façon de raisonner, dit l'abbé Millot (Hist. litt. des troub., t. II, p. 459), étonneraient moins dans la bouche d'un inquisiteur que dans celle d'une dame. Cependant il était assez naturel que les femmes suivissent alors plus qu'en d'autres temps les impressions du faux zèle, et les principes de ceux qu'elles écoutaient comme des oracles. Ils ne manquaient pas d'appeler indistinctement *hérétique*, quiconque osait se récrier contre les désordres et les injustices de Rome: or, un hérétique était un monstre abominable,

lait qu'elle fit plutôt des vœux pour sa conversion (1). Cette guerre des Albigeois prépara la ruine des principales cours féodales du midi ; et si les muses, restées dès lors sans protecteurs, n'abandonnèrent pas tout-à-fait des contrées couvertes de sang, cette époque du moins marqua la décadence du parnasse provençal et de la langue littéraire des troubadours. (2). Il est vraisemblable que si le dernier comte de Toulouse eût été plus heureux ou plus habile, et qu'il se fût élevé au midi de la France quelqu'état assez puissant pour se maintenir dans la balance politique de l'Europe, la langue proven-

qu'il fallait brûler sans miséricorde. » Un temps viendra peut-être..... Ah, Français ! loin de nous de sinistres présages ! Aimons-nous, secourons-nous comme des frères ; respectons toujours le pouvoir, la religion et les mœurs ; mais ne nous égorgeons jamais pour servir quelques ambitions particulières, sous le prétexte de venger..... qui?..... un Dieu qui commande à la foudre, et qui, s'il n'était porté à pardonner plutôt qu'à punir, saurait bien frapper ses ennemis sans le secours de nos bras débiles.

(1) On trouvera les deux sirventes sous le n.º 8 des pièces.

(2) Parmi les troubadours du treizième siècle, dont les noms et les ouvrages nous sont connus, il en est quatre qui appartiennent au département de l'Hérault : Folquet de Lunel ; Raimond Gaucelm, Jean Estève et Mafre Ermengaud de Beziers. *Voy. les pièces sous le n.º 8.* D'après Nostradamus et le moine des îles d'Hières, il faudrait mettre au rang des troubadours du treizième siècle, un Guillaume Durand de Montpellier, et un David Daniel de la même ville, au rang des troubadours du siècle précédent.

cale serait aujourd'hui sur le trône ; tandis que, divisée en une foule de variétés, elle a presque honte de se produire sur ce même sol, ancien témoin de ses succès et de sa gloire.

Pendant que le Languedoc était tout en feu, la ville de Montpellier fut constamment préservée de l'incendie, d'abord par la politique adroite du dernier de ses Guillaumes ; plus tard, par la faveur dont jouit auprès de la cour de Rome Marie de Montpellier, et peut-être par les deux marcs d'or que notre ville paya chaque année, depuis 1216 jusqu'à 1376, afin de conserver les bonnes grâces et la protection du Saint-Siège (1). Cette protection valut à Jacques, fils de Marie, d'être retiré des mains du comte de Montfort, et de recouvrer, avec la liberté, son royaume et son fief. Ce fief échut, après sa mort, à Jacques II, roi de Majorque, et successivement à Sanchez et à Jacques III, qui le vendit, en 1349, à Philippe de Valois, roi de France (2).

Un pareil événement faisait présager que tout allait prendre dans notre cité une direction nouvelle, dont notre langage aurait pu se ressentir ; mais l'infortune du roi Jean, les prétentions du duc

(1) Hist. de Montp., par d'Aigrefeuille, chanoine, p. 204.

(2) Depuis la fin du treizième siècle, Philippe le Bel avait acquis déjà de l'Evêque de Maguelonne, et la partie de Montpellier, appelée Montpellieret, qui n'avait pas été inféodée au premier de nos Guillaumes, et tous les droits des Evêques de Maguelonne sur Montpellier même.

d'Anjou sur Montpellier, la destruction des faubourgs pour mettre la ville à l'abri d'être surprise par ces corps de troupes, qui, sous le nom de *grandes compagnies*, parcouraient en brigands tout le Languedoc (1), la peste qui la ravagea, tant de maux réunis y portèrent la désolation, et ne firent qu'un vaste cimetière d'une ville naguère si florissante. Les pièces historiques, sous le n.º 9, sont assez étendues pour fixer l'état du langage, à cette époque remarquable pour les habitans de Montpellier, où leurs aïeux, après être restés pendant cent cinquante ans sous la dépendance des maisons régnantes d'Aragon et de Maïorque, étaient devenus momentanément les sujets immédiats des rois de France. Quelque légère teinture qu'on ait de l'idiome catalan, on reconnaîtra facilement, à la lecture de ces pièces, l'influence qu'il avait exercée jusqu'alors sur celui de Montpellier, influence qui était allée croissant par les séjours prolongés des seigneurs que nous avaient donnés les maisons d'Aragon et de Maïorque. Il est surtout à remarquer que la plupart des pièces que renferme le petit Talamus, sont écrites en pur catalan jusque vers la fin du quinzième siècle. Ce sont là des faits irrécusables. Cependant nous avons lu quelque part, sans pouvoir nous rappeler où,

(1) Depuis 1229, on appelait Languedoc quelques parties de nos contrées méridionales, dépendantes de la couronne de France.

que Marie de Montpellier porta notre idiome dans les états du roi d'Aragon, son époux (1); à peu près comme l'abbé Papon prétend que la Princesse Douce porta la langue provençale chez les Catalans, par son mariage avec Raimond Bérenger, premier comte de Barcelonne (2). C'est une espèce de gageure à soutenir par les écrivains du Midi. Du moment qu'il vient à leur connaissance que dans des temps anciens un individu provençal a mis le pied sur un sol étranger, il reste avéré pour eux que la langue provençale en a chassé soudain la langue indigène (3). Mais ces Catalans, qui doivent, dit-on, leur langage, tantôt à la princesse Douce, tantôt à la reine Marie (4), quel langage parlaient-ils auparavant? L'histoire répond : une variété de la langue romane vulgaire. Et les provençaux ? et les habitans de Montpellier ? Deux autres nuances de cette même langue romane. Ces dialectes sont donc comme autant de ruisseaux nés ensemble d'une source commune, et dont les eaux, altérées suivant la

(1) Nos historiens ne disent point que l'infortunée Marie passât jamais les Pyrénées; il paraît, au contraire, qu'elle ne visita qu'une seule fois le Roussillon, et qu'elle vécut toujours éloignée de son époux.

(2) Hist. gén. de Provence, t. II, p. 465.

(3) Les mots *provençal* et *langue provençale*, sont pris ici dans toute l'étendue de leur ancienne acception.

(4) Le Roi d'Aragon était en même temps comte de Barcelonne.

nature du terrain qu'elles ont parcouru , se sont quelquefois rencontrées en chemin et plus ou moins mêlées.

Au milieu des troubles qui assiégeaient les premières années du règne de Charles V; au milieu des mortalités effrayantes suivies d'une famine plus effrayante encore; au milieu des tremblemens de terre et des préparatifs de guerre continuels; au milieu des séditions, des meurtres, des échafauds, la seigneurie de Montpellier passa aux rois de Navarre, leur fut successivement enlevée et rendue, jusqu'à ce qu'elle fût réunie à la couronne de France par Charles VI, en 1383. Nos historiens marquent ce demi-siècle comme un demi-siècle de malheur pour notre cité, au point que les marchands et les étudians s'en étaient éloignés. Que devenait notre idiome dans ces jours de calamité? Libre de toute influence étrangère, il en perdait insensiblement la physionomie; et par une qualité particulière aux habitans de nos contrées, il acquérait chaque jour dans leur bouche, un degré de douceur qu'aucune autre variété n'a jamais pu lui disputer. En parcourant la pièce inscrite sous le n.º 10, pièce qui fixe l'état de notre langage à la naissance du quinzième siècle, on se convaincra de la vérité de nos assertions, et l'on y remarquera beaucoup moins d'analogie avec l'idiome catalan.

La situation de Montpellier, à cette époque, était telle, que Charles VI crut devoir l'exempter d'une

partie des impôts, au moment critique où la capitale de la France était en proie à la guerre civile, et les provinces dévastées par une foule d'ennemis; mais aussi, quelques années plus tard, bien que ses pertes fussent loin d'être réparées, notre ville ne laissa pas de montrer son zèle pour ses Rois, en fournissant à Charles VII des subsides volontaires et des soldats, pour l'aider à reconquérir sa capitale et une grande partie de son royaume. C'est sous le règne de ce prince, que le français devint la langue obligée des actes administratifs et judiciaires en Languedoc. Cependant les rois ses successeurs tolérèrent encore l'usage de l'idiome languedocien, et le français ne fut définitivement adopté que sous François I.^{er} Au reste, bien avant dans le quinzième siècle, quoique la réunion de Montpellier à la couronne fût faite depuis près de cent ans; quoique les actes y fussent passés en français depuis plus de cinquante, les principaux personnages de la cité s'exprimaient presque toujours en langage du pays; et nos historiens rapportent qu'en 1460, Guillaume de Cadris, gouverneur, ayant eu à se plaindre des consuls, en fit enfermer quatre dans une chambre du Palais en leur disant : *Intrats layros dé per lo diable, yéou vous gardarai dé volar, car l'on déou fayre bon mercat dé vilans*. Quelques mots de cette phrase annoncent, ou que l'incivil gouverneur n'était pas de nos contrées méridionales, ou bien que la langue française avait exercé déjà un commencement

d'influence sur l'idiome languedocien, chez les classes élevées de la société.

C'est vers les dernières années du quinzième siècle, en 1482, que la Provence fut, à son tour, réunie à la Couronne. Cette réunion porta le dernier coup au commerce que Montpellier faisait par le port de Lattes; et ce port se dégradait bientôt, au point qu'il n'en reste aujourd'hui presque aucun vestige. Le commerce maritime perdu pour nos ancêtres, toute leur industrie dut se diriger vers le commerce intérieur, et leur idiome ne put que se ressentir de ces relations devenues plus intimes avec les contrées où les autres variétés du languedocien étaient parlées.

Ici va naître un nouvel ordre de choses; et dans les siècles qu'il nous reste à parcourir, l'influence de la langue française sur notre idiome va devenir chaque jour plus active.

Nous avons vu la guerre des Albigeois préparer la ruine des cours féodales du Midi; et le quinzième siècle n'était pas écoulé, que tous ces fiefs se trouvaient réunis à la couronne. Alors les troubadours avaient cessé de former un corps littéraire, et leur langue était tombée en discrédit. Ces Cours d'amour, qui avaient eu pendant le douzième, le treizième et le quatorzième siècle, une existence si brillante, enveloppées depuis dans la disgrâce commune, ces Cours d'amour n'existaient plus. Un petit nombre de partisans zélés du langage maternel, dans la vue sans doute de retarder son entière

décadence, avaient déjà fondé à Toulouse le Collège de la gaie science, dès les premières années du quatorzième siècle (1). Au commencement du siècle suivant, les libéralités de Clémence Isaure avaient permis d'ajouter de nouvelles fleurs à la *violette*, prix déjà institué, et d'offrir désormais aux poètes de la langue d'oc plusieurs couronnes académiques à conquérir (2). Dans ces sortes de concours, la langue d'oc régna sans partage jusqu'à la fin du quinzième siècle; mais dès lors les prix furent réservés pour une rivale plus heureuse, la langue d'oïl ou française, qui préludait à ses brillantes destinées (3).

Formée d'abord d'un mélange de roman et de tudesque, la langue française était restée plusieurs siècles stationnaire et presque barbare. Cependant, lorsque les autres langues de l'Europe latine cherchèrent à sortir d'une trop longue enfance, la langue française suivit l'impulsion générale; mais rien ou presque rien de ce qui remonte plus haut que Commines en prose, et Marot en vers, n'est fait pour

(1) Si l'on ne peut déterminer l'époque fixe de la fondation de ce collège, il est du moins certain qu'en 1323, on y décerna, pour la première fois, le prix de la *violette*, institué dans la même année.

(2) A cette époque, le Collège de la gaie science prit le nom d'*Académie des jeux floraux*.

(3) La dernière pièce couronnée en langage *moundi*, est de 1498.

flatter l'amour-propre des Français. Les écrivains du onzième, du douzième et du treizième siècle, ne produisirent que des ouvrages imparfaits et grossiers. Ceux que virent éclore les deux siècles suivans, moins entachés peut-être de ces défauts primitifs, mais écrits d'un style lâche et diffus, n'eurent pour tout mérite qu'une naïveté, dans le fait peu méritoire, puisqu'elle naissait de l'impuissance même des auteurs d'être autre chose que naïfs.

Un événement politique de la plus haute importance, survenu vers la fin du quinzisième siècle, hâta le progrès des lettres en France. Mahomet II détruit l'empire d'Orient; et bientôt les sciences et les lettres, méconnues et repoussées partout où vient à régner le Croissant, cherchent en Occident une terre hospitalière. La cour des Médicis leur offre, en Italie, un asile et des protecteurs. Louis XI, Charles VII et Louis XII, attirent tour-à-tour en France, par leurs libéralités, un certain nombre de ces savans; et tandis que le bon goût depuis long-temps exilé, revient sur leurs pas éclairer le temple de la littérature française, et présider aux travaux des écrivains naissans, l'imprimerie, nouvellement découverte, reçoit la noble mission de transmettre les fruits de leurs veilles aux générations les plus reculées, et de propager les principes du bon goût dans toutes les classes de la société.

Nous pourrions donc appeler le seizième siècle, le premier siècle de la bonne littérature française,

comme François I.^{er} qui régnaît alors fut appelé le père des lettres , à cause de la protection signalée qu'il leur accorda tant qu'il vécut. Dans le cours de ce siècle, Marot, Rabelais, Amiot, Montaigne, et quelques autres écrivains, mirent au jour des ouvrages qui firent époque ; mais leur style *charriait* encore, si cette expression nous est permise, une foule de locutions propres aux différentes provinces. Aussi, sans parler du rôle considérable que joua la langue romane dans la formation primitive de la langue française, il est naturel de croire que les divers idiomes et dialectes des provinces réagirent sur celle-ci au seizième siècle.

C'est, comme nous l'avons déjà dit, sous le règne de François I.^{er} que la langue française fut définitivement adoptée en Languedoc par les autorités locales. Les actes administratifs et judiciaires ne purent y être dressés dès lors que dans la langue du souverain ; et cette circonstance donna sans doute un premier degré d'intensité à l'influence que le français devait naturellement exercer sur notre idiome, pour l'histoire duquel naît de cette même circonstance l'impossibilité d'avoir recours dorénavant à nos archives. Cependant la statistique de l'Hérault nous fournira les moyens d'offrir à nos lecteurs, un échantillon du langage parlé à Montpellier au commencement du seizième siècle ; mais comme la lettre de l'évêque de Maguelonne, rapportée par le rédacteur de la statistique, est un peu

longue, nous nous bornerons à en extraire deux paragraphes qui seront insérés sous le n.º 11 des pièces justificatives. On remarquera que sous la plume de ce prélat, très instruit sans doute, puisqu'il jouait alors un certain rôle dans les affaires ecclésiastiques, l'idiome languedocien avait pris une physionomie française trop prononcée, pour que sa lettre puisse nous donner autre chose qu'une idée plus ou moins imparfaite du langage de la masse des contemporains.

La ville de Montpellier cherchait alors à réparer ses pertes. Les faveurs de plusieurs de nos rois lui présageaient une prospérité prochaine, lorsque l'ambition et l'intolérance, armant encore une fois les Français, replongèrent le royaume dans les horreurs d'une guerre civile longue et sanglante, qui ne finit, pour notre cité, qu'après un siège de deux mois. Lors de ces mouvemens fanatiques, la langue française commençait à s'épurer et à prendre des formes plus exactes. C'est alors que Toulouse eut son Godolin, et Montpellier son Sage. Les muses languedociennes, pour venger en quelque sorte l'espèce d'affront qu'elles avaient reçu naguère à l'académie des jeux floraux, voulurent saluer de leurs chants le siècle qui s'avancait avec tant de majesté; et il est vrai de dire qu'elles ne restèrent pas toujours au-dessous de leur ancienne renommée. Mais nous dépouillant ici de toute prévention, nous devons avouer, malgré le sixain mis à la fin des

œuvres de Sage (1), qu'il se montra plus souvent versificateur que poète, et l'auteur toulousain plus souvent poète que versificateur. La plume élégante de celui-ci ne sortit jamais des bornes de l'honnêteté; l'autre, moins châtié dans son style, salit quelquefois ses vers de basses et grossières plaisanteries (2). Quoique les poésies de Sage aient été plusieurs fois imprimées, comme elles sont aujourd'hui reléguées dans les bibliothèques d'un petit nombre d'amateurs, nous avons inséré son testament sous le n.º 12, pour faire connaître les changemens survenus à notre idiome, depuis la naissance du seizième siècle jusqu'à l'époque où cet auteur écrivait. Nous avons donné la préférence à cette pièce, non qu'elle soit la meilleure, mais parce qu'elle est moins connue, ne se trouvant pas toujours réunie aux œuvres de notre poète (3).

-
- (1) « Roudas tant qué voudrés Rabastèn et Toulouza ,
 » Ou bén lou Prouvénaou , ou lou boufoun Béziès ,
 » Vaoutres né véirés pas dé muza pus poumpouza
 » Dèdins aquéles liocs qué dins nostras fouliès.
 » Ioy noun sé vanta pus la muza Goudoulina ;
 » L'aoutur qué légissès émporta l'Egléntina. »

(2) Bien des gens sont imbus de cette fausse idée que le languedocien ne se prête qu'au genre burlesque. Godolin, et plus récemment l'abbé Peyrot, prieur de Pradinas, ont prouvé, par leurs ouvrages, que cette langue aurait su prendre tous les tons sous la plume de bons écrivains.

(3) David Sage naquit vers la fin du seizième siècle et mourut vers le milieu du dix-septième.

En les parcourant, ces œuvres imprimées, nous avons été d'autant plus étonnés d'y trouver l'*o* final euphonique mis à la place de l'*a*, qu'aucune des pièces venues à notre connaissance, depuis le onzième siècle, n'avait conservé de traces d'un tel emploi. Nous cherchions à nous rendre compte de cette infraction à la prosodie de notre idiome, quand M. Aubanel fit paraître, à Nîmes, son *Anacréon languedocien*. Cet ouvrage nous offrit la même infraction au langage nîmois, qui a comme le nôtre ses *a* brefs euphoniques. L'auteur répondit à une personne qui lui en faisait l'observation, qu'il avait employé l'*o* pour se conformer à l'usage des auteurs toulousains qui avaient écrit avant lui. Ainsi, l'éditeur des œuvres de Sage voulut imiter sans doute l'éditeur des œuvres de Godolin, comme si, depuis qu'il n'existe plus de langue littéraire commune à tout le midi, la prosodie d'un dialecte devait servir de type aux autres dialectes. Les auteurs qui ont ainsi remplacé nos *a* brefs par des *o*, n'ont pas fait attention que ce sont positivement les désinences en *o* qui donnent aux dialectes voisins du nôtre cette dureté, cette grossièreté dont on les accuse.

Ici se présentent naturellement plusieurs questions.

L'*a* bref a-t-il été employé primitivement dans tous les lieux où la langue d'oc est encore parlée?

L'*o* bref, que l'on emploie aujourd'hui dans la

plus grande partie de ces mêmes lieux, y a-t-il remplacé l'*a* ?

Ou bien l'*a* et l'*o* brefs ont-ils été adoptés primitivement, et en même temps, par telle ou telle autre partie de ces mêmes lieux ?

Nous dirons deux mots sur chacune de ces questions, sans avoir la prétention de les résoudre.

D'abord, lorsque la langue latine écrite nous offre la désinence en *a* bref dans une foule de mots; lorsque nous voyons cette même désinence adoptée par la langue romane littéraire, que nous la retrouvons dans tous les écrivains jusqu'à la fin du quinzième siècle; que la langue italienne, l'espagnole et la portugaise, l'ont conservée jusqu'à aujourd'hui, nous sommes tentés de répondre aux deux premières questions d'une manière affirmative. Mais dans ces sortes de recherches, ne nous hâtons point d'affirmer. N'oublions jamais cette vérité incontestable, que si nous avons des données certaines ou à peu près certaines sur les langues écrites, raffinées, littéraires, de ces temps anciens, nous n'en avons que de très imparfaites sur les langues vulgaires; et que dans les révolutions qu'éprouvent les langues, c'est la littéraire qui tombe et la vulgaire qui vient à dominer. Comment suivre alors la nouvelle langue dans les détails de son renouvellement, sans courir risque de se fourvoyer, puisqu'il faut presque deviner ses formes anciennes? N'oublions pas aussi de nous tenir en garde contre certaines autorités; car si l'on sou-

tient jamais, d'après l'ouvrage de M. Aubanel, que le langage nîmois avait l'*o* bref final au commencement du dix-neuvième siècle, on soutiendra une opinion qui, pour être vraisemblable, n'en sera pas moins contraire à la vérité.

En second lieu, si d'un côté l'emploi constant de l'*a* bref, depuis les Romains, prouve assez l'ancienneté de son existence, de l'autre côté l'on ne conçoit pas facilement l'apparition subite sur un grand nombre de points, et l'emploi en quelque sorte spontané, au commencement du seizième siècle, de cet *o* bref étranger à la langue romane littéraire jusqu'à la fin du quinzième. La raison est plus satisfaite de présumer que cet *o* existait primitivement dans le langage vulgaire des contrées où nous le retrouvons encore. La langue romane littéraire avait des règles que les troubadours de tous les pays devaient observer; et cette langue ayant adopté exclusivement l'*a* bref, il est naturel de ne trouver dans les écrivains aucune trace de l'*o* jusqu'au 16.^e siècle. Alors la langue romane était tombée en tel discredit, que le *collège de gai savoir* lui refusa ses prix. La langue romane discréditée, ses règles furent bientôt méconnues. Parmi le petit nombre d'écrivains qui l'employèrent encore, chacun chercha sans doute à se rapprocher du langage vulgaire du lieu où il écrivait; et l'*a* bref littéraire fut remplacé alors par l'*o* bref vulgaire, sur tous les points où le peuple l'avait primitivement adopté, tandis que l'*a* bref

resta sur tous les points où il avait été primitivement et vulgaire et littéraire.

Mais, nous dira-t-on peut-être, comment l'*o* bref s'introduisit-il dans le langage vulgaire de certaines contrées ? De la même manière, nous le présumons, qu'il s'introduisit dans la langue italienne et dans l'espagnole. Le type de ces *o* existait en quelque sorte dans les mots de la langue latine, dont la désinence en *o* était longue ou brève à volonté. Il n'est donc pas plus extraordinaire de présumer que le peuple, sur certains points de la gaule méridionale, avait adopté l'*o* bref pour le féminin, tandis que la langue littéraire des troubadours ne l'admettait pas en vertu d'une règle plus générale, qu'il n'est extraordinaire de voir la langue italienne et l'espagnole adopter en même temps l'*a* bref pour le féminin, et l'*o* bref pour le masculin. Si nous pouvons même nous en rapporter à des ouvrages imprimés récemment en Auvergne et dans le Bas-Limousin, ouvrages que nous avons sous les yeux (1), on use tout à la fois de l'*o* bref au singulier féminin, et de l'*a* bref au pluriel, en ajoutant le *s* qui caractérise ce nombre. C'est là un de ces accidens parti-

(1) La Henriade mise en vers burlesques auvergnats, *in-18*, 1798. — Dictionnaire du patois du Bas-Limousin, par Vialle, un vol. *in-4.º*, imprimé à Tulle. « Nous avons vu cependant, en patois du Bas-Limousin, un acte du seizième siècle, où l'*a* bref est employé au singulier et au pluriel.

culiers qui tiennent à des circonstances locales que nous ignorons , accident qui nous autorise à présumer , avec plus de raison , que l'*a* et l'*o* brefs existèrent primitivement et en même temps dans la langue romane vulgaire de telle ou de telle autre contrée. Nous donnons nos conjectures pour ce qu'elles peuvent valoir , en les soumettant aux réflexions des personnes plus versées que nous dans cette partie.

La pièce de poésie languedocienne qui a donné lieu à cette digression , porte avec elle la preuve de l'altération que le langage des habitans de Montpellier avait éprouvée déjà sous l'influence de la langue française. A la vérité , des pièces en prose familière , populaire même , si ce n'était l'impossibilité d'en avoir , feraient connaître d'une manière plus exacte les idiomes ou dialectes à ces dernières époques ; étant naturel de penser que celui qui s'élevait au-dessus de ses concitoyens par ses talens poétiques , avait aussi un degré d'instruction de plus , et que cette instruction , le mettant en rapport plus direct avec la langue française , le portait à se servir de mots français altérés seulement dans leurs désinences , et à donner à son style des formes à peu près françaises. Ainsi , lorsque de nos jours un Ministre a fait traduire , sur divers points des départemens méridionaux , la parabole de l'enfant prodigue , pour constater l'état du langage , il n'a pas atteint le but qu'il se proposait , parce qu'il s'est

adressé à des gens instruits, qui ont donné du français avec des désinences languedociennes; et ceux-là se tromperont qui croiront à l'avenir pouvoir s'étayer sur de pareilles pièces, pour établir rigoureusement le langage vulgaire du temps où elles auront été traduites. On aura bien le langage de la classe instruite, mais non le langage du peuple, surtout de cette population nombreuse qui se trouve répandue dans les villages. Ces sortes de traductions n'offrent en général ni les mots propres à l'idiome qu'on a mis en œuvre, ni les tournures qui en constituent le génie.

Le premier éditeur des poésies de Sage, auteur lui-même de diverses pièces fort estimées de son temps, nous fournira la possibilité de faire connaître, sinon le langage vulgaire, du moins le langage littéraire de nos aïeux, depuis le milieu jusque vers la fin du dix-septième siècle (1). Alors s'étaient développées ces années brillantes, qu'on appelle de nos jours *le siècle de Louis XIV*, siècle colossal dans presque tous les genres, et pendant lequel la langue française acquit un si haut degré de perfection, qu'elle ne saurait le dépasser que pour faire un pas vers sa décadence.

A la naissance du dix-huitième siècle, cette langue se trouvait fixée par un grand nombre d'ouvrages supérieurs. L'instruction, le savoir, naguère le par-

(1) Voy. la pièce n.º 13.

tage de quelques érudits, commençait à descendre jusque vers les classes les plus inférieures. Montpellier, devenu l'une des premières villes du royaume, voyait réunis dans ses murs un Hôtel des monnaies (1), une Cour des comptes, aides et finances (2), une Faculté de médecine (3), une Académie royale des sciences (4), etc. etc. Elle était le séjour des Intendans et des Commandans de la province. Les États du Languedoc y tenaient leurs assemblées. Tant d'avantages politiques, en lui donnant de l'éclat, y fixaient un grand nombre de personnes illustres par leur naissance ou recommandables par leurs talens. Dans ces jours de prospérité, les citoyens en général mettaient autant d'empressement à s'instruire, que leurs pères y avaient mis d'indifférence dans les siècles précédens. L'abbé Favre, notre poète moderne le plus fécond et dont les

(1) Établi par Philippe le Bel, vers la fin du treizième siècle, il est supprimé depuis quelque temps.

(2) Le siège de la Cour des aides du Languedoc fut transféré à Montpellier par Louis XI, en 1467. La Chambre des comptes fut établie par François I.^{er}, en 1523, et réunie à la cour des aides par Louis XIII, en 1629, sous la qualification de *Cour des comptes, aides et finances*. Ce corps fut renversé par la révolution.

(3) Rien n'est moins certain que l'époque où la médecine commença à être enseignée à Montpellier. Il paraît que ce fut seulement en 1220 que l'école y prit une forme régulière.

(4) Établie par Louis XIV, en 1706. Elle dort depuis longtemps sur son ancienne célébrité.

ouvrages respirent la plus franche gaîté, écrivait vers le milieu de ce dix-huitième siècle. Qui ne connaît pas à Montpellier *le Sermon de M. Sistre*? Qui n'a pas lu et relu *le Siège de Cadarousse*? Qui n'est pas allé rire de bon cœur à une représentation *du Trésor de Substantion*? Ces productions littéraires de M. Favre ont reçu plusieurs fois les honneurs de l'impression; mais il en reste encore un grand nombre d'inédites entre les mains de divers amateurs de notre idiome. Nous connaissons de lui une imitation burlesque de l'Odyssée et de plusieurs livres de l'Énéide, sans parler d'une foule de pièces détachées, qui toutes portent le cachet d'un vrai talent (1). On trouvera, sous le n.º 14, deux ou trois de ces pièces inédites. Elles serviront à faire connaître le degré croissant d'influence que la langue française avait exercé sur notre idiome, et par suite l'altération prononcée des termes et des formes grammaticales. Cette altération des termes, bien plus rapide depuis le milieu du dix-huitième siècle, est devenue d'autant plus sensible qu'elle a atteint

(1) Feu M. Brunier, avocat, publia dans le temps l'opéra d'Aoubais, des fragmens de l'Odyssée et autres pièces, le tout précédé d'une courte notice sur M. Favre; mais ce n'était là qu'une pierre d'attente. M. Brunier cherchait à rassembler des matériaux pour élever, à la mémoire de M. Favre, un monument digne de ce poète aimable, lorsqu'une mort prématurée, l'enlevant lui-même à sa famille, à ses amis et aux lettres, nous a ravi le fruit de ses recherches.

notre idiome dans ses derniers retranchemens, la classe du bas peuple. Si nous descendons vers cette classe, pour y interroger les deux extrémités de la génération présente, les vieillards et les jeunes gens, nous serons à même d'apprécier toute la différence qu'a mise un demi-siècle dans le choix des termes. Les vieillards nous diront : *croumpa*, *barà*, *bermà*, *cougnat*, et une foule d'autres mots qu'il est inutile d'amonceler ici ; tandis que nous entendrons les jeunes gens nous dire de préférence *achéta*, *fermà*, *diminuà*, *bèou-frèra*, mots visiblement français avec des terminaisons languedociennes : ne perdons pas de vue, cependant, que dans les villages l'altération est beaucoup moins prononcée. Il est à remarquer encore que les mots destinés à caractériser des êtres métaphysiques, ou à exprimer des idées abstraites, s'altèrent aisément, tandis que les mots faits pour désigner des objets réels et d'un usage journalier, traversent les siècles sans éprouver une grande altération. C'est aussi cette dernière sorte de mots qui offre à l'œil de l'étymologiste le plus de traces des langues anciennes.

Parmi les causes qui hâtent l'altération des idiomes romans, et des patois en général, il en est certaines de très apparentes :

L'éducation d'abord qui, plus généralement prisée qu'autrefois, porte dans toutes les classes de la société le germe de la langue française, à laquelle en province ne se trouvaient initiés, il y a un demi-

siècle, que bien peu de privilégiés. Le languedocien était alors le langage de nos dames de haut parage ; et des voyageurs égarés de leur route auraient eu de la peine à se faire comprendre de nos paysans, en leur parlant français.

Les voyages fréquens à Paris d'une foule de gens, qui n'auraient pu se résoudre, il y a cinquante ans, à perdre de vue le toit paternel.

L'établissement des salles de spectacles, où les manouvriers, les artisans vont dans des temps heureux épurer leur langage grossier, et se familiariser avec la langue française. Parcourez les rues de nos grandes villes les jours de repos, vous entendrez les émules des Elleviou, des Martin, des Laïs, faisant retentir de leurs aigres faussets ou de leurs rauques basse-tailles les voûtes des cabarets. Ceux-ci chantent des vaudevilles, des romances ; ceux-là des ariettes, des morceaux même de grand opéra. Aurait-on entendu de pareils chants au milieu du siècle dernier ? Nous osons affirmer que non. Ces voûtes retentissaient alors de chansons peut-être plus franches et plus gaies, mais toujours composées en langage vulgaire.

Notre révolution enfin, cause bien puissante sans doute, qui, après avoir imprimé à toutes les parties de la France le mouvement le plus violent et le plus extraordinaire, après avoir déplacé les hommes et bouleversé les choses, a réuni pendant plus de trente ans, sous les mêmes drapeaux et sous

le même langage, une masse de jeunes gens, dont beaucoup n'auraient jamais parlé que l'idiome de leurs pères; tandis qu'un certain nombre d'entre eux sont revenus familiarisés avec la langue française, qu'ils ont inoculée pour ainsi dire à leurs parens, à leurs amis, à leurs enfans. La loi du recrutement, si elle reste en vigueur telle qu'elle existe, maintiendra cette cause et ses effets, pour les propager dans les villages, dernier refuge des mots languedociens bannis des villes; refuge où l'instruction pénétrera plus difficilement, et contre lequel les autres causes d'altération que nous avons signalées, n'agiront que d'une manière indirecte et par conséquent beaucoup plus lente. Nous sommes, au reste, loin de penser que jamais notre idiome disparaisse entièrement, à moins d'une grande catastrophe. Nous présumons qu'il se francisera dans les villes avec rapidité, avec moins de rapidité dans les villages, en proportion de leurs relations moins intimes avec les villes; qu'arrivé à son dernier degré d'altération, il aura conservé néanmoins ses terminaisons propres, et sera devenu en quelque sorte un dialecte de la langue française. Nous oserions prédire, cependant, que des siècles nombreux passeront sur nos campagnes, avant que leurs habitans soient amenés à dire *soc*, *faou*, *manchéroun*, *houïèou*, etc., au lieu de *rélia*, soc de charrue; *dalia*, faux à faucher; *éstéba*, mancheron de charrue; *bigot*, sorte de hoyau; et autres mots de la même série.

Nous ne terminerons point cet essai historique, sans parler des pertes récentes que les muses languedociennes ont éprouvées à Montpellier. Deux de leurs plus chers favoris ont payé depuis peu le tribut que nous devons tous à la nature. L'un d'eux, M. Auguste Tandon, troubadour aimable et jovial, est l'auteur d'un recueil de fables et contes écrits avec une facilité de laquelle il ne se défiait pas peut-être assez. Les sujets qui lui appartiennent sont traités de manière à faire regretter qu'il n'ait pas préféré plus souvent le rôle d'inventeur à celui d'imitateur ou de traducteur : son conte des *Ustanciers* surtout est charmant. Nous devons même avouer, pour être justes, qu'il a quelquefois embelli, par des détails heureux, les sujets qu'il a empruntés des fabulistes français et étrangers. L'autre, M. Cyrille Rigaud, doué d'une imagination vive et de beaucoup d'esprit, a fait quelques jolies chansons et un poème intitulé : *las Amours de Mounpèliè*. Des vers trop libres, on pourrait presque dire orduriers, déparent singulièrement ce poème. Au reste, nous avons passé sous silence les auteurs anciens et modernes de petites pièces détachées, de quelques chansons, notre dessein n'étant point d'envisager le langage des habitans de Montpellier, sous le rapport des productions littéraires, mais seulement de suivre de loin à loin les variations qu'il a éprouvées, et d'en rechercher les causes. Puissent nos concitoyens accueillir cet essai avec autant d'intérêt que nous avons de plaisir à le leur présenter !

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

(N.º 1.)

Texte du serment de Louis.

(89)
P ro deo amur, et pro christianu poble et nostro comun salvement, dist di in avant, in quant deus savir et podir me dunat, si salvarai-eo cist meon fradre Karlo, et in ajudha et in cadauna cosa, si cum om, per dreht, son fradra salvar dist; in o quid il mi alitresi fazet: et ab Luthet nul plaid nunquam prim-drai, qui meon vol, cist meon fradre Karle in damno sit.

(N.º 2.)

Texte du serment des Seigneurs de l'armée de Charles.

Si Lोधhwigs sagrament quee son fradre Karlo jurat, conservat, et Karlus meos sendra, de suo part non los tantit: si jo retornar no l'int pois; ne jo, ne neuls cui eo retornar int pois, in nulla ajudha contra Lोधhwig noun li iver.

Traductions de M. de Mourcin.

P our l'amour de Dieu, et pour le salut du peuple chrétien et le nôtre commun, de ce jour en avant, autant que Dieu m'en donnera le savoir et le pouvoir, je défendrai mon frere Charles, que voici, et par mon aide et par tous moyens, ainsi qu'on doit selon l'équité défendre son frere; pourvu qu'il en fasse autant à mon égard: et je ne prendrai jamais avec Lothaire aucun arrangement qui, de ma volonté, puisse être dommageable à mon dit frere Charles.

Trad. de M. Champollion-Figeac.

P our l'amour de Dieu, et pour le peuple chrétien et notre commun salut, dès ce jour en avant, en tant que Dieu me donne savoir et pouvoir, je sauverai (défendrai) Charles ce frere à moi, et l'aiderai en toutes choses, comme un homme doit par justice sauver son frere, et pourvu qu'il ne fasse pas autrement; et je ne prendrai jamais avec Lothaire aucun arrangement qui, par ma volonté, devienne nuisible à mondit frere Charles.

Si Louis tient le serment qu'il vient de jurer à son frere Charles; que de son côté Charles, mon seigneur, ne le trahisse, et que je ne puisse le détourner de cette infraction; ni moi, ni aucun de ceux que je pourrai en détourner, nous ne l'aiderons en rien contre Louis.

Si Louis observe le serment que son frere Charles a juré, et que Charles, mon seigneur, de son côté ne le trahisse pas, si je ne puis l'y ramener, ni moi ni aucun que je pourrai y ramener, ne lui serons d'aucun secours contre Louis.

Nous nous permettrons quelques observations sur la critique (1) que M. de Mourcin fit , dans le temps , de la traduction de M. Champollion-Figeac , laissant à la sagacité de nos lecteurs à décider qui de nous a raison. Nos observations ne porteront que sur le serment des seigneurs de l'armée de Charles.

La première phrase de la traduction de M. Champollion , offre à M. de Mourcin le sujet d'une juste critique , mais d'autant plus étonnante qu'elle retombe sur sa propre traduction. « On ne tient point, dit M. de Mourcin, on n'observe point les sermens d'autrui. » On ne saurait nier la proposition. Mais si Louis ne peut point observer le serment que son frère Charles a juré (2) , Charles ne peut pas trop tenir celui que Louis vient de lui jurer (3). Les deux traducteurs ont commis la même faute. Pour l'éviter, il faut donc traduire ainsi: si Louis tient le serment qu'il vient de jurer à son frère Charles , et que de son côté Charles , mon seigneur , ne tienne point le sien

M. de Mourcin, passant à la seconde phrase qu'il appelle *le grand cheval de bataille de M. Champol-*

(1) Sermens etc. par M. de Mourcin. Paris , P. Didot l'aîné, 1815.

Nouvelles recherches sur les patois , par M. Champollion-Figeac. Paris , Goujon , 1809.

(2) Traduction de M. Champollion.

(3) Sens de la trad. de M. de Mourcin.

lion, décide un peu légèrement peut-être, que l'explication qu'en donne cet écrivain est entièrement erronée et n'a aucune base. M. Champollion avait dit : « D'après la première version connue et servilement copiée, tout le monde a traduit *si jo returnar no l'int pois*, par *si je ne puis l'en détourner*, c'est-à-dire, d'une manière opposée au texte, et en faisant un contre-sens complet. » Il est certain que cette phrase ainsi traduite, offrait sinon un contre-sens complet, du moins un sens équivoque, puisque *en* paraissait occuper plus naturellement la place de *serment* que celle de *non tenir*. M. de Mourcin lui-même l'avait fort bien senti, lorsqu'il traduisait cette phrase par, *et que je ne puisse le détourner de cette infraction*. Il nous semble que, dans la supposition faite par les seigneurs de l'armée de Charles, l'infraction a déjà eu lieu. Il ne s'agit plus de le détourner de la faire, mais bien de le ramener au serment qui a été enfreint.

Lorsque M. de Mourcin accusait ensuite M. Champollion d'ignorer que le verbe *returnar* avait été employé fréquemment dans le sens de *détourner*, il aurait dû citer des exemples à l'appui de son assertion, car on pouvait lui citer des exemples contraires. Nous avons trouvé dans d'anciennes chartes *retornar e servitut*, pour *remettre, ramener sous la servitude*. M. l'abbé de Sauvages, dans son dictionnaire languedocien, cite cette même phrase comme du vieux langage, et la traduit par *asservir*.

La phrase même que M. Bonamy met dans la bouche de Charles-le-Chauve, pour justifier l'emploi qu'il a fait du verbe *détourner*, dans sa traduction des sermens qui nous occupent, nous paraît abonder au contraire dans le sens de M. Champollion. Charles, en parlant de ses sujets qui devront quitter le parti de Louis, dit en latin du temps, *qui ad me se retornabunt*; ce qui ne peut se traduire que par *qui reviendront à moi*: dire *qui se détourneront du parti de Louis*, ce serait traduire le sens et non pas le texte. Ce verbe roman *returnar* se forma sans doute et du verbe latin *tornare* qui existe encore dans notre idiome languedocien (mais jamais, que nous sachions, avec l'acception de *détourner*), et de la particule itérative *re*. Le sens et la valeur grammaticale de cette particule sont conservés en traduisant *returnar* par *ramener*, dans le sens figuré de *faire revenir*; ils ne le sont point en traduisant par *détourner*. Si l'on adopte l'opinion de ceux qui, d'après Théophylacte Simocatta et Théophane, font venir les verbes *tornar* et *retornar* de la langue des Abares, le sens donné par M. Champollion n'y perd rien. Les Abares repoussés dans un combat, dit le premier de ces historiens, se criaient les uns aux autres dans la langue de leur pays, *retorna*: *reviens*, *retourne en arrière*, et non *détourne*. Les mêmes soldats, pour s'exhorter à faire face, criaient d'après Théophane, *torna, torna!* fais face, reviens à la charge. Un habitant de Mont-

pellier dirait aujourd'hui *torna-ïé! torna-ïé!* ou bien *tourna! tourna!*

Quant au mot *l'int* que M. Champollion fait venir par une crase ou élision de *illum in*, M. de Mourcin veut qu'il vienne de *lo intus*, dans le sens de M. Champollion, parce qu'il n'était point d'usage en pareil cas d'ajouter à la fin des mots des consonnes étrangères. Cherchant ensuite à démontrer qu'*intus* ne pouvait manquer de conserver son *s* final, M. de Mourcin conclut que *int* vient de *inde*, de là, et par extension, de *cela*. Cet *int* ne viendrait-il pas aussi naturellement d'*intrà* qui, dans le sens de M. Champollion, n'aurait ni *t* à ajouter, ni *s* à conserver, ni extension à solliciter? *lo intrà retornar*.

Enfin, nous ne voyons pas la nécessité de traduire le premier *pois* par *je puis* ou par *que je puisse*, et le second *pois* par *je pourrai*. Ce futur semblerait indiquer que le Seigneur français qui faisait le serment, chercherait à en ramener de ceux qui l'enfreindraient; tandis que le texte dit expressément, *ni moi, ni aucun de ceux que je puis y ramener, c'est-à-dire aucun de ceux qui sont sous ma dépendance, aucun de mes vassaux, de mes serfs, de mes esclaves*, comme on voudra les appeler.

(N.º 3.)

Acte du dixième siècle.

De ista hora in antea non *decebra* Froterius episcopus filius Ermendructæ Isamo filio Rangardæ de

sua vita *ni* de sua membra....per quæ o *perda ni non engeniera.... no li tolra, no li devedera.... no i metra per so que castellanus en sia.... a neuna fæmina partem non y donera, ni no n'i vendra, ni no n'i escambiara, etc., etc.*

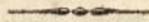
Du onzième.

De ista hora in antea, ego Gaucelinus, filius Hermetrudis, ipsam civitatem de Bitteri et ipsas tures et ipsas *forcias* quæ hodie sunt et in antea erunt factas *no las tolrai ni l'en tolrai, ni las devedera ni l'en décebra* ad Hermengard filiam Rengardis; et si homo est aut fæmina homines aut fæminæ *qui la tollant ni l'en tollant, adjutor l'en serai, etc.*

Du douzième.

De ista hora in antea, ego Elisiarius *de Salve* filius de Stephana *a te* Guillelma vicecomitissa, quæ fuisti *moller de Bernardo-Aton, tant quant tenras la sennoria del Castel de la Arena, et ad aquel eres que auras d'en Bernard-Aton de qual tu es preins, lo castel de Bernis no vos tolrai, no vos en tolrai ipsas fortédias* quæ hodie ibi sunt *ni adenant* factas erunt per nomen *de castel, etc.*

Les personnes qui désireraient parcourir un plus grand nombre de pièces, n'auraient qu'à voir l'histoire du Languedoc par Dom Vaissète.



Chanson du comte de Poitiers.

Farai un vers de dreit nien,
 Non er de mi ni d'otra gen,
 Non er d'amor ni de joven,
 Ni de ren au,
 Qu'enans fui trobatz en dormen
 Sobre chevau.

No sai en qual guiza m fui natz,
 No sui alegres ni iratz,
 No sui estranh ni sui privatz,
 Ni non pose au,
 Qu'enaissi fui de noitz fadatz
 Sobr'un pueg au.

No sai quora m sui endormitz,
 Ni quora m velh, s'om no m'o ditz.
 Per pauc no m'es lo cor partitz
 D'un dol corau;
 E no m'o pretz una soritz,
 Per sant Marsau.

Malautz sui e tremi morir;
 E ren no sai mas quan n'aug dir.
 Metge querrai al meu albir,
 E no sai tau:
 Bos metges es qui m pot guerir,
 Mas no sia mau.

M'amiga ieu no sai qui s'es,
Qu'anc no la vi, si m'ajut fes,
Ni m fes que m plassa ni que m pes,
Ni no m'en cau,
Qu'anc non ac Norman ni Frances
Dins mon ostau.

Anc no la vi et am la fort;
Anc non aic dreit ni no m fes tort;
Quan no la vei be m'en deport,
No m pretz un iau,
Qu'ieu sai gensor e bellazor
E que mais vau.

No sai lo luec ves on s'esta
Ni si es en pueg o en pla.
Non aus dire lo tort que m'a.
Abans m'en cau;
E peza m be quar sai rema.
Ab aitan vau.

Fag ai lo vers no sai de cui,
E trametrai lo a celui
Que lo m trametra per autrui
Lai ves Anjau,
Que m tramezes del seu estui
La contra-clau.

Certains *u* doivent être prononcés en *ou*, pour
l'intelligence du texte.

AUTRE.

Farai chansoneta nueva
 Ans que vent, ni gel, ni plueva;
 Ma dona m'assaya e m plueva
 Quossi de qual guiza l'am;
 E ja per plag que m'en mueva,
 No m solvara de son liam.

Qu'ans mi rent a lieys e m liure
 Qu'en sa carta me pot escriure :
 E no m'en tengutz per yure,
 S' ieu ma bona domna am;
 Quar senes lieys non puesc viure,
 Tant ai pres de s'amor gran fam ?

Qual pro y auretz, domna conja,
 Si vostr'amor mi deslonja ?
 Per que us vulhatz metre monja ?
 E sapchatz, quar tan vos am,
 Tem que la dolors m ponja,
 Si no m faitz dreg dels torts qu'ieu's clam.

Que plus etz blanca qu'evòri,
 Per qu'ieu outra non azori;
 Si 'n breu non ai ajutori,
 Cum ma bona dompna m'am,
 Morrai pel cap sanh Gregori,
 Si no m bayza'n cambra o sotz ram.

Qual pro y auretz, s'ieu m'enclostre,
E no m retenetz per vostre ?
Tot lo joy del mon est nostre,
Dompna, s'amduy nos amam.
Lay al mieu amic Daurostre
Dic e man que chan e que bram.

Per aquesta fri e tremble
Quar de tant bon amor l'am
Qu'anc no cug qu'en nasques semble
En semblan del gran linh n Adam.

(N.º 5.)

Acte de 1059.

De aquesta hora adenant non tolra Berengarius lo fil de Guidinel lo castel del Pojet que fo d'en (1) Golen a Guillem lo fil de Beliarde, ne li devedra, ne l'en decebra d'aquella forza que es, ni adenant

(1) M. Raynouard, choix des Poésies des troubadours, t. I, p. 133, pense qu'il est difficile d'expliquer d'où dérive cet *en* que la langue romane employait devant les noms propres masculins. L'abbé de Sauvages, dans son dictionnaire languedocien, dit que c'est la dernière syllabe de *mossen*. Mais comme *mossen*, abréviation de *mos senhor*, est d'une origine plus moderne, puisque nous ne l'avons trouvé employé que dans le quatorzième siècle, il est plus vraisemblable que *en* était l'abréviation de *senher* ou *seingner*, comme *na* était l'abréviation de *domna*.

fara garni el, ni hom ni femna, ab lou son art, ni ab son ganni, ni ab son consel; et si hom es que o fara ni femna, Berengars lo fil Guidinel ab aquels societats no aura, fors quant pel castel a recobrar, fors quant Guillem lo fil de Beliarde l'en sollicitara; et si recobrar lo pot en la sua potestat de Guillem lo tornara sens deception et sens logre d'aver.

(Note.) *Hora* vient du latin *hora* (heure); *tolra* de *tollere* (ôter); *castel* de *castellum* (château); *devedra* de *dividere* (diviser , partager); *decebra* de *decedere* ou de *decerpere* (diminuer); *hom* de *homo* , *femna* de *femina* , *societat* de *societas* , *sollicitara* de *sollicitare* , *potestat* de *potestas* (pouvoir , puissance); *deception* de *decerptus* (diminué).

(N.º 6.)

Chanson d'Azalaïs de Porcairague.

Ar em al freg temps vengut,
 Qu'el gels, el neus, e la faigna,
 E ill auzelet estan mut,
 C'us de cantar non s'afraigna :
 E son sec li ram pels plais,
 Que flors ni fuelha no i nais,
 Ni Rossignols non i crida
 Que l'an en mai nos reissida.

Tant ai lo cor deseubut,
 Per qu'ieu sui a totz estraigna ;
 E sai que l'om a perdut
 Molt plus tost qu'om non gazaigna.

E s'ieu faill ab motz verais,
 D'Aurenga me mov l'esglais;
 Per qu'ieu n'estauc esbaida,
 E'n per solatz en partida.

Domna met mout mal s'amor,
 Que ab trop ric hom plaideja
 Ab plus aut de vavator;
 E cil que o fai foleja.
 Que Ovidy o retrai,
 Qu'amors per ricor non vai;
 E domna que n'es causida,
 En tenc per envilanida.

Amic ay de gran valor
 Que sobre totz seingnoreia;
 E non a cor trichador
 Vas me, que s'amor m'autreia.
 Eu diz que m'amor l'escai
 E cel que diz que non fai,
 Dieu li don mal'escarida;
 Qu'ieu m'en teing ben per guarida.

Bels amics, de bon talan,
 Son ab vos totz jornz en gatge
 Corteza et de bel semblan;
 Sol no m demandes outrage,
 Tost en verem a l'assai,
 Qu'en vostra merce m metrai:

Vos m'avetz la fe plevida
Que no m demandes faillida.

Adieu coman Bel Esgar,
E plus la cieutat d'Aurenza,
E Gloriet, e'l Caslar,
E lo senhor de Proenza,
E tot quan vol mon ben lai;
Mas lai on son fait l' assai,
Cellui perdei c'a ma vida,
E'n serai totz jornz marrida.

Joglars, que avetz cor gai,
Ves Narbona portatz lai
Ma chanson, ab la fenida,
Lei qui jois et jovens guida.

Rambaud d'Orange.

Si de trobar agues melhor razo
Que ieu non ai, sapchatz que be m plairia;
Mas, tal cum l'ai, farai gaya chanso,
Si far la sai tal quelha fos grazia
Per ma domna, que no m denha entendre,
E ten mon cor qu'alhors non puesc'atendre;
Et platz mi mais viure desesperatz,
Que si ieu fos per altra domna amatz.

Viure m'es greu, ni morir no m sap bo.
Que farai doncx? amarai ma enemia?

Amar la dei, si non fas falhizo,
 Qu'amors o vol qui m'a en sa bailia;
 Al sieu voler no me veulh ieu defendre,
 Ni enves lieis de nula re contendre;
 Ans dei ben dir qu'ieu mi tenh per pagatz,
 Pus que ieu fas totas sas voluntatz.

Son voler fas, e quier li'n guizado
 Que, s'a lieys platz, desamat no m'aucia,
 O que m fezes oblidar sa faisso
 Que m'es miralhs, en qualque loc qu'ieu sia.
 E pus amors me vol d'amar sorprendre,
 Ben deuria a mi dons far aprendre
 Com ieu pogues de lieys esser privatx,
 Pueis m'auria mos mals guiardonatz.

Trebails, maltraitx, cuidatz ab pensazo,
 Ni guerreyars qu'ieu fas, no m'en desvia
 De vos amar, que m tenetz en preizo:
 Offensio no us fis jorn de ma via,
 Ni en ferai, com que m'en dega prendre,
 Ni no m faretz ad outra domna rendre;
 Que ab mon cor me sui ben acordatz
 De ben amar, sia sens o foldatz.

E no per so molt me sabria bo
 Qu'ieu fezes sens; mas, sitot fauc folhia,
 De tal foldat no vuelh qu'hom m'ochaizo
 Quar en amar no sec hom drecha via,
 Qui gent no sap sen ab foldat despendre;

Mas selh qu'o fai se pot ben tant estendre
Qu'elh er amicx sivals o drutz clamatz;
Si'n aisso falh, non er adreit jutjatz.

A mon Diable, qui belhs motz sap entendre,
T'en vai, chonso, e si te denh' aprendre,
Pueys poirai dir que sui ben cosselhatz
De mon cosselh, qu'es d'Aurenga laissatz.

Vers de Guillaume de Balaun ou Balazuc.

Mon vers mov mercejan ves vos
No per so, domna, qu'entenda
Que ja merce de m us prenda
Tant es lo forfaitz cabalos,
Per qu'ieu si be m destrui no m planh.
Mas pos mi meteis ai perdut
E vos, que m faitz plus esperdut,
Si m pert mas paraulas be s tanh.

Tant es mos afars perilhos,
Qu'ieu no sai co m'i emprenda
Que pregars qu'om no l'entenda
Val pauc ad home sofrachos,
Per qu'es dregz que malastruc s lanh
E pois per home recrezut
Aug dir qu'anc dieus no fetz virtut:
Per qu'ieu prec ses cug de gزانh.

Be sai fallitz soi ad estros

E no i a mas qu'om me penda,
Qu'ieu no soi qu'en dreg contenda:
Pero be sai s'il premier fos,
Dretz fora no m cregues companh.
Mas s'il forfaitz fosson mort tut,
Qu'om non agues merces avut,
Mort e delit en foran manh.

Mala vengues aquel sazos
Que mot crei que car lo m venda;
E està ben qu'ieu aprenda
En qual guiza viu bezonhos ,
Car ges tan ric joi no m'atanh.
Mas no sai com'es avengut,
Las! non avia'l ben saubut.
Aras lo sai , per que m complanh.

Domna , si ma mort vos es pros ,
Ja non er qu'ieu m defenda
Ni no m'auretz major renda
Et a'n pro qui es poderos
De celui vas qui a cor gran ,
Et a l'ops que merce l'ajut ;
Quar non es a merce tengut
Aisso en que'l poder sofranh.

Hailas ! ta mala fui iros
Quan baixset vas me sa benda ,
E m quis francamen esmenda
De so don degr'esser cochos ;

E m fi pregar d'avol barganh,
Don m'a mil vetz lo cor dolgut;
Qu'era m tengr'ieu per errebut
Si m saludes com un estranh.

Domna, si tot no me tanh perdos,
No laissarai no us mi renda
E mas mas no us estenda
Que pregars vencs los mals e'ls bos.
E si pietatz tan vos afranh,
So qu'ieu non esper ni no cut,
Que m perdonetz tort conegut,
S'ieu mais cai, no m levetz del fanh.

Guillaume de Beziers. Chanson.

Erransa
Pezansa
Me destrenh e m balansa ;
Res no sai on m lansa
Esmensa ,
Semblansa
Me tolh ir'e m'enansa ;
E m dona alegransa
Un messatgier, que m venc l'autre dia,
Tot en vellan, mon verai cor emblar ;
Et anc pueisas no fui ses gelozia ,
E res no sai vas on lo m'an sercar.
Cum fis amaire
Murray ses cor vaire ,

Ab sol qu'el sieu laire
No m sia fals ni var :
Qu'aissi o deu faire
Tot drut de bon aire ;
Per que m'es vejaire
Que ben o deja far.

Per merce us prec , bella dousset'amia ,
Si cum ieu's am , vos m vulhatz amar ;
Quar ieu's am mais que nulha res que sia ,
Et anc no us vi , mas auzit n'ai parlar.

Als no sai dire ,
Mas dat m'avetz cossire
Tal , don planc e sospire :
No puesc esser jauzire
Tro veyà rirè
Vos , don ieu suy servire ;
Aculhetz me , no us tire ,
Quar trop sai del dezire
Que cre que m vol aucire.

Complainte historique , par le même.

Quascus planh e plor son damptnage ,
Sa manalansa e sa dolor ,
Mas ieu las ! n'ai en mon coratje
Tant gran ira e tan gran tristor
Que ja , mos jorns , planh ni plorat
Non aurai lo valen prezat ,
Lo pros Vescomte , que mortz es ,

De Bezers, l'ardit e'l cortes,
Lo gai, e'l mielh adreg, e'l bon,
E'l melhor cavallier del mon.

Mort l'an, et anc tan gran otrage
No vi hom, ni tant gran error
Mais far, ni tan gran estranhatge
De Dieu et a nostre senor
Cum an fag li can renegat
Del fals linatge de Pilat
Que l'an mort; e pus dieu mort pres
Per nos a salvar, semblans es
De lui, qu'es passatz al sieu pon
Per los sieus estorser l'aon.

Mil cavallier de gran linhatge
E mil dompnas de gran valor
Iran per la sua mort a ratge,
Mil borzes e mil servidor
Que totz foran gent heretat,
Si'lh visques, e ric et honrat:
Ara es mortz, ai dieus! quals dans es!
Guardatz quals etz ni quo us es pres,
Ni selhs qui l'an mort qui ni don,
Qu'eras no us acuelh ni us respon.

A senhor tant fort deu Salvatge
Esser, al gran et al menor,
Quan del sieu honrat senhoratge
Nos membrara e de l'honor

Que ns fetz, et de la fezautat
Vas selhs qu'eron a mort jutjat :
Ar es mortz, ai dieus! quals dans es!
Caitieu, cum em tug a mal mes!
Vas qual part tenrem, ni ves on
Penrem port, tot lo cor m'en fon!

Ric cavallier, ric de linatge,
Ric per erguelh, ric per valor,
Ric per sen, ric per vassalatge,
Ric per dar e bon servidor,
Ric d'erguelh, ric d'umilitat,
Ric de sen, e ric de foldat,
Bellhs e bos, complitz de totz bes,
Anc no fo nulhs hom que us valgues;
Perdut avem en vos la fon
Don tug veniam jauzion.

Selh dieu prec que fetz trinitat
De se mezeis en deitat,
Qu'el cel, on lo maior gaugz es,
Meta l'arma, et non li pes,
Et a totz selhs qui pregatz son
De son ben soccor' et aon.

Sirvente, par Pierre, roi d'Aragon.

Peire Salvatg'en greu pessar
Me fan estar
Dins ma maizo

Las Flors que say volon passar,
Senes gardar
Dreg ni razo ;
Don prec a selhs de Carcasses
E d'Ajanes ,
Et as Guascos prec que lor pes ,
Si Flor mi fan mermar de ma tenensa :
Mas tal cuja sai ganhar perdo ,
Qu'el perdos l'er de gran perdecio .

E mos neps, que sol flors portar,
Vol cambiar ,
Don no m sap bo
Son senhal ; et auzem comtar
Que s fai nomnar
Rey d'Arago ;
Mas cuy que plass' o cuy que pes ,
Los mieus jaques
Si mesclaran ab seus tornes ,
E plass' a dieu qu'el plus dreyturiens vensa !
Qu'ieu ja nulh temps, per bocelh de Breto ,
No laisserai lo senhal del basto .

Si mi dons qu'es ab cors cortes ,
Pletz de totz bes ,
Salvatge , valer mi volgues ,
E del sieu cor m fes qualque valensa ,
Per enemics no m calgra garnizo ,
Ab sol qu'ieu vis la su plazen faisso .

Acte de 1121 à 1130 (1).

Eu Bernard Coms de Melgor, fils de Maria, jur a te Guillem de Montpesler, fils d'Ermessens ta vida et ta membra, que d'aquesta hora enant, eu non t'enganarei de ta honor, ni de ton aver, meu escient; et si nescies o fazia, lai on tu Guillem de Montpesler per te o per teu fizel messatge m'en commoniras, per sagrament, *infra* XL dias, eu to emendarei senes engan per aquest sans.

Acte de Guillelmette de Montpellier (1168.)

Sès devenç que N'Elisiars de Salve et sos fraire en Rostang Aimerun, Alaric Jacme; la Vescontessa de Nemse Na Villelma venc ab els a parlament, et dis lur que ela avia auzit dir que il voliun vendre tot quant avion a Bernitz e ven dir lur que non vendesson ad altre si a son fil oc que d'el o teniun, et ela dara lur en aitant con altre e mais. Rostang

(1) Guillaume, mari d'Ermensende, mourut en 1121. Sa veuve se mêla des affaires jusqu'en 1125, époque où Guillaume son fils aîné agit par lui-même. Celui-ci arriva en 1129 à la Terre-Sainte avec Bernard comte de Melgueil. Ce comte entra dans l'ordre de Cluni en 1130. (Hist. de Montp. par d'Aigrefeuille, p. 17 et suiv.) L'acte ci-dessus paraît donc devoir être de 1125 à 1128.

de Salve e Elisiars sos fraire conogron que del Vesconte teniun tant quant aviun a Bernitz, e disserun que ia non o volriun ad altre ni o vendriun. Après la Vescontessa dis lur que l'Estar de Bernitz lur l'avia obs, et il trameserun a la Vescontessa las claus de lur estar de Bernitz per Peirun de la Torre.

Fragmens.

Giteron los homs de Montpeller en Guillen de Montpeller de la Vila, y anet sen a Latas, y duret la batalia dos ans..... adonc valien las favas un denie..... adonc basti la Torre de Latas el Comps de Barcelona y reddet en Guillen la Vila per asietje..... » A doje jorns de fevrier (1192) anet a diu en Placenan, lo cal fo lo premier doctor que iamajs liegi en Montpeller, e fo sebelit en lo Ceme-teri de san Betholmiu pres de la capella de san Cleofas de part deforas. (*Petit Talamus.*)

(N.º 8.)

*Sirvente de Guillaume Figueiras de Toulouse,
contre la cour de Rome.*

Sirventes vuelh far
En est son que m'agensa,
No'l vuelh plus tarzar
Ni far longa atendensa,
E sai, ses duptar,

Qu'en aurai malvolensa ,
 Car fauc sirventes
 Dels fals d'enjans ples ,
 De Roma que es
 Caps de la dechasensa
 On dechai totz bes.

No m meravilh ges ,
 Roma , si la gens erra ,
 Qu'el segl'avetz mes
 En trebalh et en guerra ,
 Car pretz e merces
 Mor per vos e sosterra :
 Roma enganairitz ,
 Qu'etz de totz mals guitz
 E sims et razitz ,
 Lo bon reys d'Anglaterra
 Fon per vos trahitz.

Roma trichairitz ,
 Cobeitatz vos engana ,
 Qu'a vostras berbitz
 Tondetz trop la lana ;
 Mas sayns Esperitz
 Que receup car humana
 Entenda mos precx ,
 E franha tos becx ,
 Roma , e no m'en precx ,
 Quar yest falsa et trefana
 Vas nos e vas Grecc.

Roma, als homes peçx
Rozetz la carn et l'ossa,
E guidatz los secx
Ab vos ins en la fossa;
Trop passatz los decx
De Dieu, quar es tan grossa
Vostra cobeitatz;
Quar vos perdonatz
Per deniers peccatz,
De trop mala trasdossa,
Roma, vos cargatz.

Roma, be sapchatz
Que vostr' avols barata
E vostra foldatz
Fetz perdre Damiata.
Malamen renhatz
Roma, dieus vos abata
En dechazemen,
Quar tan falsamen
Renhatz per argen;
Roma, de mal' escata
Es ab fals coven.

Roma, veramen
Sabem senes duptansa
Qu'ab gualiamen
De falsa perdonansa
Liuretz a turmen
Lo Barnatge de Fransa,

La gent de Paris;
El bon rey Loys
Per vos fon aucis,
Qu'ab falsa prezicansa
'L gitez del pays.

Roma, als Sarrazis
Faitz petit de dampnatge,
Mas Grex e Latis
Geratz a carnalatge:
Ins el foc d'abis,
Roma, avetz vostre estatge
E'n perdicio;
Mas ja dieus no m do,
Roma, del perdo
Ni del pellegrinatge
Que fetz d'Avinho.

Roma, ses razo
Avetz manta gent morta,
E ges no m sap bo
Quar tenetz via torta
Qu'a salvatio,
Roma, serratz la porta:
Per qu'a mal govern
D'estiu e d'ivern
Qui sec vostr' estern
Qu'el diables l'enporta
Ins el foc d'ifern,

Roma, ben dessern
 Los mals qu'om ne pot dire,
 Quar faitz per esquern
 Dels crestias martire;
 Mas en qual cazern
 Trobatz qu'om dey' aucire,
 Roma, 'ls crestias?
 Vers Dieus et ver pas
 E vers còtidias
 Mè don so qu'ieu dezire
 Vesper dels Romas.

Roma, vers es plas
 Que trop etz angoissoza
 Dels prezicx trefas
 Que faits sobre Toloza;
 Lag rozetz las mas
 A ley de cer rabioza
 Als paucs e als grans:
 Mas si'l coms prezans
 Viu encar dos ans
 Fransa n'er doloirosa
 Dels vostres enjans.

Roma, tant es grans
 La vostra forfaitura,
 Que dieus e sos sans
 En gitatz a non cura,
 Tant etz mal renhans,
 Roma falsa e tafura;

Per qu'en vos s'escon
 E s baissa e s cofon
 L'enguan d'aquest mon,
 Tant faitz grand desmezura
 Al comte Ramon !

Roma, dieus l'aon,
 E'l don poder e forsa
 Al Comte que ton
 Los Frances e'ls escorsa,
 E'ls pen e'n fai pon
 Quant ab lui fan comorsa ;
 Et a mi plai fort,
 Roma, dieus recort
 Li vostre gran tort,
 Si'l plai, qu'el Coms n'estorsa
 De vos e de mort.

Roma be m conort
 Qu'abans que trigue gaire
 Venretz a mal port,
 Si l'adreitx emperaire
 Endressa sa sort,
 E fai so que deu faire :
 Roma, ieu dic ver,
 Que vostre poder
 Veyretz dechazer,
 E dieus, del mon salvaire,
 Lais m'o tost vezer !

Roma, per aver
Faitz manta felonia,
E mant desplazer,
E manta vilania;
Tan voletz aver
Del mon la senhoria,
Que res non temetz
Dieu ni sos devetz
Ans vei que fairetz
Mais qu'ieu dir non poiria
De mal per un detz.

Roma, tan tenetz
Estreg la vostra grapa
Que so que podetz
Tener, greu vos escapa;
S'in breu non perdetz
Poder, a mala trapa
Es lo mon cazutz
E mortz et vencutz.
Roma, la vostra papa
Fai aitals vertutz.

Roma, selh qu'es lutz
Del mon e vera vida
E vera salutz
Vos don mala escarida
Quar tans mals saubutz
Faitz, don tot lo mons crida.
Roma desleyals,

Razitz de totz mals ,
Els focs yfernals
Ardretz , senes falida ,
Si non pessatz d'als.

Roma , als cardenals
Vos pot hom ben rependre
Per los criminals
Peccatz que fan entendre ;
E non pensan d'als ,
Mas cum puoscan revendre
Dieu e sos amicx ,
E no y val casticx.

Roma , grans fasticx
Es d'auzir e d'entendre
Los vostres prezicx.

Roma , ieu suy enicx
Quar vostre poders monta
E quar grans destricx
Totz ab vos nos afronta ,
Quar vos etz abricx
E capdelhs de gran onta
E de dezonor ,
E vostre pastor
Son fals e trachor ,
Roma , e qui 'ls aconta
Fai trop grand folhor.

Roma , mal labor

Fa'l papa, quar tensona
Ab l'Emperador,
Ni'l dreg de la corona
Li met en error,
Qu'a sos guerriers perdona,
E aitals perdos,
Qui non siec razos,
Roma, non es bos,
Ans qui'l ver en razona
Es trop vergonhos.

Roma, 'l glorios
Que sufri mort e pena
En la crotz per nos,
Vos don la mala estrena;
Quar totas sazos
Portatz la borsa plena,
Roma, d'avol for;
Quar tot vostre cor
Avez en tezor;
Don cobeitzat vos mena
Al foc que non mor.

Roma, del malcor
Que portatz en la gola
Nais lo sucx don mor
Lo mons, et s'estragola
Ab dossor del cor;
Per qu'el savis tremola,
Quar conois e ve

Lo mortal vere
E de lai on ve,
Roma, del cor vos cola
Don li pietz son ple.

Roma ben anc se
A hom auzit retraire
Qu'el cap sem vos te,
Per qu'el faitz soven raire;
Per que cug e cre
Qu'ops vos auria traire,
Roma, del cervel;
Quar de mal capdel
Etz vos e Cystelh,
Qu'a Bezers fezetz faire
Mout estranh mazelh.

Rom', ab fals sembelh
Tendetz vostra tezura,
E man mal morselh
Manjatz, qui que l'endura;
Car avetz d'anelh
Ab simpla guardadura,
Dedins lop rabat,
Serpent coronat
De vibra engenrat,
Per qu'el diable us apella
Com al sieu privat.

*Sirvente de Dame Germonde, de Montpellier,
en réponse à celui de Guillaume Figueiras.*

Greu m'es a durar,
Quar aug tal descrezensa
Dir e semenar;
E no me platz ni m'agensa;
Qu'om non deu amar
Qui fai desmantenensa
A so don totz bes
Ven e nais et es
Salvamens e fes;
Per qu'ieu farai parvensa
En semblan que m pes.

No us meravilhes
Negus, si eu mov guerra
Ab fals mal apres
Qu'a son poder soterra
Tutz bos faits cortes,
E'ls encauss'e'ls enserra :
Trop se fenh arditz
Quar de Roma ditz
Mal, qu'es caps e guitz
De totz selhs qu'en terra
An bos esperitz.

En roma es complitz
Tutz bes, e qui 'ls li pana
Sos sens l'es falhitz;

Quar si meteys enguana,

Qu'elh n'er sebellitz,

Don perdra sa ufana :

Dieus auia mos precx

Que selhs qu'an mals becx

Joves e senecx,

Contra la ley romana,

Caion dels havecx.

Roma, selhs per pecx

Tenc totz e per gent grossa,

Per orbs e per secx,

Que lur carns et lur ossa

Cargon d'avolx decx,

Don caion en la fossa

On lur es sermatz

Pudens focx malvatz,

Don mai desliatz

No seran del trasdossa

Qu'an de lurs peccatz.

Roma, ges no m platz

Qu'avols hom vos combata;

Dels bos avetz patz,

Qu'usquecx ab vos s'afflata;

Dels fols lurs foldatz

Fes perdre Damiata;

Mas li vostre sen

Fan sels ses conten

Caytiu e dolen,

Que contra vos deslata
Ni regna greumen.

Roma, veramen
Sai e cre ses duptansa
Qu'a ver salvamen
Aduretz tota Fransa;
Oc, e l'autra gen
Que us vol far ajudansa.
Mas so que Merlis
Prophetizan dis
Del bon rey Loys
Que morira en pansa (1)
Ara s'esclarzis.

Piegs de Sarrazis
E de pus falz coratge,
Heretjers mesquis
Son qui vol lur estatge,
Ins el foc d'abis;
Vay en loc de salvatge
En damnatio;
Qu'ar selhs d'Avinho
Baysses, don m'es bo,

(1) *In monte venti morietur Leo pacificus* : Telle est cette prédiction de Merlin, rapportée par Jean Lemaire, de Belges, dans la seconde partie de son livre intitulé : *De la différence des scismes et des concilles de l'Église*, imprimé à Lyon, en 1511, par Étienne Baland.

Roma, lo mal pezatge
Don gran merces fo.

Roma, per razo
Avetz manta destorta
Dressad' a bando,
Et uberta la porta
De salvatio
Don era la claus torta,
Que ab bon govern
Bayssatz folh esquern;
Qui sec vostr'estern
L'angel Michel lo'nporta
E'l garda d'ifern.

L'estiu et l'ivern
Deu hom ses contradire,
Roma, lo cazern
Legir, si que no s vire;
E quan ven l'esquern
Cum Jehus pres martire,
Albir se lo cas
Si's bos chrestias;
S'adonc non a cossire,
Totz es fols e vas.

Roma, los trefas
E sa leys sospechoza
Als fols gigz vilas
Per que fos de Toloza

On d'enjans certas
 Non es doncx vergonhoza
 Ni ans de dos ans ;
 Mas si'l coms prezans
 Cove quels engans
 Lays, e la fe duptoza,
 E restaur'els dans.

Roma, lo reys grans
 Qu'es senhers de dreytura,
 As falses Tolzans
 Don gran mal'aventura,
 Quar tot a sos mans
 Fan tan gran desmezura,
 Q'usquecx lo rescon
 E torbon est mon:
 E'lh Comte Raymon
 S'ab elhs plus s'asegura
 No'l tenray per bon.

Roma, be s cofon
 E val li pauc sa forsa,
 Qui contra vos gron,
 Ni bast castelh ni forsa,
 Quar en tan aut mon
 No s met ni no s'amorsa,
 Que dieus non recort
 Son erguelh e'l tort
 Don pert tota s'escorsa,
 E pren dobla mort.

Roma, be m conort
Qu'el Coms ni l'Emperaire,
Pueis que son destort
De vos, non valon gayre ;
Quar lur folh deport
E lur malvat veïaire
Los fatz totz cazer,
A vostre plazer ;
Q'us no s pot tener ;
Sitot s'es guerreiaire
No li val poder.

Roma, ieu esper
Que vostra senhoria
E Fransa, per ver,
Cuy no platz mala via,
Fassa dechazer
L'erguelh e l'eretgia,
Fals heretges quetz
Que non temon vetz,
Ni creun als secretz,
Tan son ples de feunia
E de mals pessetz !

Roma, be sabetz
Que fort greu lur escapa
Qui au lur decretz ;
Aissi tendon lur trapa
Ab fals estrudetz,
Ab que quascus s'arrapa ;

Totz son sortz e mutz ,
Qu'el lur tolh salutz
Don quex es perduz ,
Qu'ilh n'an capel ni capa ,
E remanon nutz.

Clauzis e sauputz
Naysson senes falhida ,
Crematz o perduz ,
Que lur malvada vida
Qu'anc negus vertutz
No fe, ni ges auzida ,
Non avem sivals ,
E si fos leyals
Lur vida mortals ,
Dieus crey l'agra eyssauzida
Mas non es cabals.

Qui vol esser sals
Ades deu la crotz penre
Per heretjers fals
Dechazer e mespenre ;
Qu'el celestials
Hi veng son bras estenre ;
Tot per sos amicx ;
E pus tals destricx
Pres , ben es enicx
Selh que no'l vol entenre
Ni creyre als chasticx.

Roma, si pus gicx
Renhar selhs que us fan onta
Al sant Esperitz,
Quant hom lor o aconta,
Tan son fol mendicx
Q'us ab ver no s'affronta,
No y auras honor;
Roma, li trachor
Son tan ples d'error
Qu'on plus pot quascus monta
Quecx jorn sa follor.

Roma, folh labor
Fa qui ab vos tensona;
De l'Emperador
Dic, s'ab vos no s'adona
Qu'en gran deshonor
Ne venra sa corona,
E sera razos.
Mas pero ab vos
Leu troba perdos
Qui gen sos tortz razona,
Ni n'es angoissos.

Roma, 'l glorios
Que a la Magdalena
Perdonet, don nos
Esperan bona estrena,
Lo fols rabios
Que tans ditz fals semena,

Fassa d'aital for
Elh e son thezor
E son malvat cor
Morir, e d'aital pena
Cum heretjers mor.

Folquet de Lunel. (Milieu du 13.^e siècle.)

Per amor e per solatz,
E per fin joi mantener
E per far a leis plazer
Si posc de qui soi denatz,
Fas cansoneta leugeyra,
Ecar soi de tal maneira
Que noich ni jorn la fin'amor no m gic
Qu'ieu port a leis, que d'amar m'afortic.

E si tot s'es brugs levatz
Que ditz qu'er no pot valer
Canso qu'om fassa, ges per
Aquo fis enamoratz,
Pos es ben en la carreira
D'amor, no tanh que so feira
De far canso, si sab; si tot l'antic
Doctor feiron cans qu'om mais lor grazic.

Mas ja per otracujatz
Reprendedors retener,
No volrai mon car saber
Que no sia prezentatz,
Quan levaran en cadeira,

Per fina valor enteira ,
Lo pros Comte de Rodes , na Enric ,
Per cui anc hom lui lauzan no mentic.

Mas er es us temps qu'assatz
Trob' om qui ditz mal-saber
E enois e non-dever ,
A quascus de so que'l platz.
E qui canso vertadeira
Fai de razo drechureira
No l' es grazit tan con son crit mendic:
Don jois e cantz e pretz prendon destric.

E non deu esser blasmatz
Qui lauza so don ditz ver ,
Ans li'n deu hom grat saber
Quan lauza so qu'es vertatz.
Mas qui lauzor ufaneira
Fai de razo messongeira
Be l'en deu hom blasmar e far enic ,
No per mi dons lauzar , qu'anc no fallic.

Si de la Vilassa neira
Qu'espaventalh de favieira
Sembla , se deixa nostre Coms , tutz em ric ,
E de mal dir de ma genser se gic.

Na Biatritz a maneira
De Lunel tan plazenteira
Que tug aquill son siei coral amic
Que la vezon , tan gens dieus la complic.

Sirvente, par le même.

Al bon rey qu'és reys de pretz car,
Reys de Castella e de Leo,
Reys d'aculhir e reys d'onrar,
Reys de rendre bon guiardo,
Reys de valor e reys de cortezia,
Reys a cui platz joys e solatz tot l'an,
Qui vol saber de far bos faitz s'en an,
Qu' en luec del mon tan be no'ls apenria.

Quar el ten cort on fadiar
No s pot nulhs hom bos en son do,
E cort ses tolr' e ses forsar,
E cort on escot' om razo;
Cort ses erguelh e cort ses vilania,
E cort on a cent donadors que fan
D'aitan rix dos mantas ves ses deman,
Cum de tals reys qu'ieu sai qui 'l lor queria.

Mais un rey no'l sai contrapar
De largueza, s'agues tan bo
Poder cum ellh a de donar.
So es lo franc rey d'Arago
Qu'a tan son cor en valor qu'elh faria
Pauc tot lo mon accomplir lo talan
Qu'a en donar, e daria atretan
Cum hom del mon Don Peire, s'o avia.

Mas d'aisso me fan meravilhar

L'eligidor qu' eligit so ,
Qui puescon emperador far ,
Cum no'l meto en tenezo
De l'emperi selh a cuy tanheria ,
Lo valen rey 'n Anfos qu'a pretz prezan ,
Qu'om del mon miels non tenc cort ab boban ,
Creysen de pretz e d'onor tota via .

Qu'entre 'ls Lombartz auzi contar
Que l'Alaman e'l Bramanso
E'l Roman , ses tot contrastar ,
Volon a lui la lectio
Del emperi , e Milan e Pavia ,
Cremona e Ast e Ginoes an gran
Cor , qu'el bon rey castellan recebran
A gran honor , si ven en Lombardia .

E qui 'l papa pogues citar
A maior de se fora bo ,
Quar del rey n Anfos no vol far
E del rey Carle bon perdo ,
E qu'om rendes n Enric , qu'ora seria
E l'emperi non estes pus vacan ;
E pueis ab totz los reys que baptism'an
Anest venjar Jhesu Crist en Suria .

Reys castellas , vostra valor se tria
Part las valors que tug l'autre rey an ,
E miels sabetz gardar home de dan ,
Que venh a vos , qu'autres reys qu'el mon sia ,

Mon sirventesc , Bernat , leu ses fadia
En Castella portatz a Don Ferran ,
E digatz li que s tenh' ades denan
Qui es mi don , e fara bona via.

Raimon Gaucelm de Beziars. Sur les croisades.

(1262.)

Qui vol aver complida amistansa
De Jesu Crist, e qui'l volra servire,
E qui volra lo sieu nom enantire ,
E qui volra venjar la deshonransa
Qu'elh pres per nos , quan sus la crotz fo mes ,
Passe tost lai on el fon trespasans ,
E sia be de sa mort demandans
E de l'anta qu'el per nos autres pres.

Dieus pres per nos salvar greu malanansa ,
Qu'en fon batutz e'n suffri tal martire
Que sus la crotz en volc penden murire
Ab gran dolor , e y fo plagas de lansa ,
Per qu'el so fals trastotz , quan be m'o pes ,
Aquelhs que so del passatge duptans ;
Mielhs lai deuram quascus anar enans
Nutz o descaus qui estiers no pogues.

Mas trop d'hommes son qu'eras fan semblansa
Que passaran , e ges non a dezire ;
Don se sabran del passar escondire
Ganren d'aquelhs , e diran ses duptansa :

Ieu passara, si'l soutz del rey agues;
 L'autre diran : ieu no suy benanans ;
 L'autre diran : s'ieu non agues efans ,
 Tost passara , que say no m tengra res.

Veus quals sera d'aquelhs lur escuzansa;
 Mas, s'als no y fan, dieus lur sabra ben dire
 Al jujamen, segon lo mieu albire :
 « Anc vos autres non demandetz venjansa
 » De la mia mort, per so siatz a mal mes. »
 E als autres, qu'auran suffertz affans
 Per la su'amor , dira : « los mieus amans,
 » Venetz a mi, que tot m'avetz conques. »

Aquels auran tos temps mais alegransa,
 Mas los autres auran dol e cossire ;
 Doncx si'ns volem nos altres far grazire
 A Jhesu Crist que tot quant es enansa,
 Passem non lay on elh fon per nos pres
 Cominalmens trastotz ab bos talans ?
 E en aissi serem li agradans ;
 Doncx passem lay, que temps e razos es.

Qui passara, dieus qu'a fag tot quant es
 Li secorra, e'lh sia ajudans,
 E'lh do'l regne don ieu suy esperans,
 E li perdo, e'lh valha en totas res.

Amicx Miquels, digats m'el sirventes
 A'n Aymeric de Narbon' en chantans,

E digas li que non sia duptans,
Que, si'lh passa, pus tost n'er tot conques.

Sirvente, par le même.

A penas vauc en loc qu'om no m deman :
Raimon Gaucelm, avetz fag res novel ?
E ieu a totz respon ab bon talan,
Quar totas ves m'es per ver bon e bel,
E me plai quant aug dir de mi : aquest es
Tal que sab far coblas e sirventes.
E no per so qu'ieu volha qu'om del mon
Me don raubas, qu'ieu n'ai pro e sai d'on.

E per so n'ai joi e alegrier gran,
Quar mant home valen me fan cembel
De lor amor e me venon denan.
Qu'estiers nul temps no gazanhei castel,
Borda ni mas, n'il quart d'un clarmontes,
Ans me costa que val cinc cents tornes :
Mas non o planc, quar d'aval o d'amon
N'aug mais nomnar lo meu fraire en Ramon.

Pero aquel que dis que trop mal fan
Cels que donon, ment plus que fals mezel;
Quar qui dona a lausor on que s'an,
E grat de dieu qu'el mon ten en capdel;
Quar ses donar nuls hom valens non es.
Pero val mais lo dos on plus frances es,
Quan caritatz l'adutz a cor volon,
Lai on merce li fai planca ni pon.

Mas negus hom no vei , don mes pezan
 Qu'a son manjar negun paupres apel;
 E sai ne motz que dins lai on estan
 S'acluzon plus no fa son past auzel.
 E sai prelats e terriers e borzes
 Que se veston quetz quascus de mes en mes,
 Que quascus vent sos vestir a rescon;
 Qu'a nul paupre no vei negus aon.

Negus d'aquest no fan ges lo semblan
 De San Marti, que partis son mantel
 Ad un paupre qu'anava tremolan;
 E es me greu, quar sai qu'estran mazel
 Sera d'els fatz lai on la cremor es
 Del foc d'ifern; e sai que mal lor es
 Quan hom lor ver en cantan lor despon;
 Pero mens pres aquel que mais en gron.

Sirventes vai drech camin a Pales
 Al mieu fraire'n Ramon Gaucelm, quez es
 Savis e ferm; e a fin cor volon
 De far bos faits aitan quant hom del mon.

Jean Estève de Beziers. Sirvente.

Francx rey frances, per cuy son Angevi,
 Picart, Norman, Breto d'una companha,
 E Leones e aquel de Campanha,
 E mans d'autres qu'ieu no sai dire qui,
 Senher, fontaina de tot be,

Si del pros Guillem vos sove
De Lodeva, gay, gen parlan,
Pus viu l'an pres, no y aura dan.

Reis de vertut, reys que cassa e auci
Deslialtat, e ab drechura s banha,
Etz vos doncx reys drechuriers; no'lh sofranha
La vostr'amors, senhers, cum li falhi
La falsa gens, senes merce,
Qu'el trahiro, aissi qu'o fe
Judas dieus, beven e manjan,
Don planc, si tot no fas semblan.

Sobiran rey dels autres reys, aissi
Cum vos cassatz malvestatz, que cre us tanha
Que fassatz drech d'aquels que dieus contranha,
Quar falhiro, ab vil cor flac mesqui,
Al pro Guillem, qu'a pretz ab se;
Senher', faitz d'els so que s cove,
Que si'n prendetz venjament gran
Tug l'autre mellor vo'n seran (1).

Tug li autres vos n'auran cor pus fi,
Si faitz d'aquels tal fag que quecx s'en planha,
Quar de vers es, qui son jornal gzanha,
Que om l'on pac, segon qu'el jorn servi;
Doncx, lials reys, pagatz los ne,
Si co n'an gzanhat dese,

(1) *Vo'n pour vos en.*

Qu'en perdo'l cors e so que an,
E segra vo'n laus derenan (1).

Honorat rey part totas honors, si
La vostr'amor no'l valh lay, crey remanha
Lo pro Guillem, e er dolors estranha
Del franc cortes per cuy paratges ri,

Que siey amic no'lh valon re:
Doncx, lials reys, faitz vos per que
Lo cobrem, no y anetz tarzan,
Qu'el jorn que no'l vey m'es un an.

Francx reys, valha 'l la bona fe
Qu'el vos a portada ancse;
Breumen, si us platz, faitz per elh tan
Que n'aion gaug cilh que dol n'an.

Pastorella, du même (1283).

El dous temps quan la flor s'esperan
Sus el verjan ab la verdor,
M'anava totz sols delechan,
Del joi pessan que me ven d'amor.
En un debes anhels garan
Ieu vi denan ab un pastor
Gaia pastourella,
Covinent e bella,
Que vesti gonella

(1) Vo'n pour vos en.

D'un drap vetat belh,
E'l pastourelh.

Pres d'elh me mis en loc rescos,
Que nulh d'andos no m pose vezer,
E'l pastora moc sas razos
Com gai'e pros; e dis : per ver
Gui, mon paire m vol dar espos
Vielh, raïnos, e ric d'aver.
Mal' er la chاوزida,
Dis Gui, si us marida,
Na Flors, e us oblida
Selh que per marit
Avetz chاوزit.

En Gui, mos cors vos es volvens,
Quar paupramen vos vei estar.
Na Flors, paupre jove's manens,
Quan viu jauzens, pus ses duptar
Que'l vielh ric qu'es tot l'an dolens;
Qu'aur ni argens no l pot joi dar.
En Gui, que que us aia
Dig, amor veraia
Vos port, no us desplaia;
Que fin cor verai,
Amics, vos ai.

Del loc don los agui scotatz
Vengui en patz tros elhs ses brui,

Baizan los trobiei abratsatz,
D'amor nafratz, joi'entr'andui.

Saludiei los, mas ver sapchatz
Que salutatz per elhs no fui;

E'l pastora blonda

Dis non jauziona :

Senher, dieus confonda

Qui joc jauzion

Tolh al belh blon.

Na Flors, per que us desplatz de mi
Mas quez a N Gui quar aissi so?

Senher, vos nostres noms cossi

Sabetz aissi? Ans me sab bo.

Na Flors, tan pres era d'aissi

Qu'els noms auzi e la tenso

Senher, no i fo facha

Folor, ni atracha.

Toza, qui s'en gacha

De ben fai atrag

Qu'a tostemps fag.

Ma razo retracha,

Ses tota empacha

Parti m de lur pacha;

No lur fi empag

Pus ni retrag.

En Guillem a facha

De Lodeva gacha

De valor antracha,
Per qu'ieu s'onor gach,
Bel-rai , be fach.

Matfre Ermengaud, de Beziers. Fragment.

Dregz de natura comanda
Dont amors pren nayssemen
Qu'hom per befagz ben renda
A selh de cui lo ben pren,
E aissi l'amor s'abranda
Guazardonan e grazen;
Pero razos es qu'hom prenda
A bon cor per sufficien;
Ben i fag e guazardo
De selh que non a que do
Ni far no pot autr'esmenda.....

Razos es qu'ieu amor blanda
Per tos temps de bon talen,
E en lieis servir d'espenda
De bon cor tot mon joven,
Qu'ilh m'a prezentat a randa
Tot so qu'anava queren;
E no crei qu'a autr'estenda
Joy tan amorozenamen,
Per qu'ieu li m'en abando,
E ai ne mout gran razo
Ab qu'en derrier no m'o venda.

Ce troubadour est auteur d'un ouvrage intitulé : *lo Breviari d'amor*.

VOCABULAIRE ROMAN-FRANÇAIS.

Ce petit vocabulaire n'est fait que pour faciliter l'intelligence du texte des pièces précédentes aux personnes qui ont déjà quelque teinture de la langue romane. C'est dire qu'on ne doit pas s'attendre à y trouver toutes les acceptions françaises d'un même mot roman, mais seulement celles qui nous ont paru indispensables pour notre dessein. Nous avons même omis certains mots dont les acceptions ne nous étaient pas assez positivement connues.

A

- | | |
|---|---|
| <i>Ab</i> , avec. <i>Ab</i> n'est souvent qu'explétif. | <i>Afortic</i> , fortifié, renforce. |
| <i>Abaitan</i> , autant. | <i>Afraigna</i> (<i>s'</i>), s'égosille. |
| <i>Abans</i> , au contraire. | <i>Afranh</i> , adoucit, calme, fléchit. |
| <i>Abis</i> , abîme, enfer. | <i>Agensa</i> (<i>m'</i>), me convient, me plaît. |
| <i>Abranda</i> (<i>s'</i>), s'embrase. | <i>Agra</i> , aurait. |
| <i>Abricx</i> , abri : protection. | <i>Agues</i> , j'eusse ; j'avais. |
| <i>Ac</i> , eut. | <i>Agui</i> , j'eus. |
| <i>Acluzon</i> (<i>s'</i>), se cachent. | <i>Aic</i> , j'eus. |
| <i>Ades</i> , soudain, présentement ; toujours. | <i>Aire</i> , air, mine. |
| <i>Adjutori</i> , soulagement. | <i>Aitals</i> , telles. |
| <i>Adreitz</i> , bien disposé. | <i>Ajanes</i> , Agenois. |
| <i>Adurez</i> , amènerez. | <i>Ajut</i> , aide, secours. |
| <i>Adutz</i> , amène. | <i>Albir</i> , choix ; avis ; chagrin. |
| <i>Afan</i> , peine, tourment. | <i>Aley</i> , à l'égal de... |
| <i>Affrontar</i> (<i>s'</i>), se mesurer ; lutter contre quelqu'un. | <i>Als</i> (<i>d'</i>), d'autre chose. |
| <i>Aflata</i> (<i>s'</i>), s'accorde, s'unit d'affection. | <i>Als</i> , autre chose ; rien autre. |
| | <i>Amdos</i> , deux. <i>D'Amdos</i> , des deux. |
| | <i>Amduy</i> , tous les deux. |
| | <i>Anc</i> , onc, jamais. |
| | <i>Anese</i> , sans cesse, toujours. |

- Angoissos*, affligé, souffrant; soucieux.
Anhelh, agneau.
Anjau, l'Anjou.
Ans, plutôt que, avant que; au contraire.
Anta, outrage, injure, opprobre.
Antracha, entière.
Aon, il aide.
Apenria, apprendrait.
Aras, à présent, ou *ar*.
Ardretz, brûlerez.
Arma, âme.
Atanh, appartiennent.
Atendensa, attente.
Atracha, trahison.
Au (non posc), n'en puis davantage.
Au, autre; haut; écoute, entend.
Aucire, occire, tuer.
Aug, j'entends, j'ouis.
Aus, j'ose.
Autreja, octroie, accorde; convient.
Auzem, nous entendons.
Auzida, renommée, réputation.
Aver, avoir, biens.
Avol, mauvais; vil.
Azori, adorer, aimer avec passion.
- B
- Baïlia*, dépendance.
Balansa (m), me tient en perplexité.
Banha (s), se complait.
Barata, fraude, tricherie.
Barganh, marché, traité, convention.
Bartnage, les grands d'un royaume.
- Bast*, bâti.
Batalia, révolte, sédition.
Bavecx, épilepsie.
Becx, bec; langue, babil; paroles.
Bellazor, plus belle.
Benanans, ingambe.
Benda, bandeau; front.
Bezonhos, nécessaires.
Blanda, cajole.
Boban, luxe, magnificence.
Borda, métairie.
Bramanso, brabançon.
Breu (en), dans peu, bientôt.
- C
- Cabalos*, accompli, parfait; entier.
Cai, je choisis, tombe, faillis.
Caion, tombent.
Caiiu, chétif, misérable, malheureux.
Calgra, faudrait.
Cambiar, changer.
Cap, tête; chef.
Capdelhs, chef; conduite.
Carnalatge, carnage.
Casticx, châtiment; réprimande.
Cazer, choir.
Cazern, cahier; feuillet, livre.
Cazutz, chu, tombé.
Cau (ni no m'en), ni ne m'en tais.
Cel, celui.
Cembel, voy. *Sembelh*.
Cer, serpent.
Chauzida, choix.
Clam, je nomme, je dis à haute voix.
Clarmontes, sorte de monnaie.
Co, comment; comme.
Cobeitatz, convoitise, cupidité.

Coblas, couplets.*Cobrem*, recouvriens.*Cochos*, désireux; hâtif, empressé.*Cofon*, confond; ruine, détruit.*Coman*, je recommande; confie.*Cominalmen*, en commun, ensemble.*Commoniras*, avertiras.*Comorsa*, essai, tentative; effort; lutte.*Companh*, amant.*Complanh* (*m*), je me lamente.*Conja*, jolie.*Conort*, console.*Contenda*, peine.*Contrapar*, pareil, égal.*Contrastar*, s'opposer, résister.*Coratge*, cœur.*Corau*, de cœur; affectueux; intérieur.*Cortes*, courtois, loyal.*Corteza*, courtoisie, amabilité, galanterie.*Cossi*, comment, de quelle manière.*Cossire*, penser; pensée; chagrin, souci.*Cove*, convient.*Coven*, convention, accord.*Covinen*, convenable; décent.*Crematz*, brûlé.*Cremor*, action de brûler; la flamme, l'effet d'un corps qui brûle.*Creun*, croient.*Cug*, je crois, je pense; croyance, pensée.*Cuja*, croit, pense.*Cura* (*gitar à non-*), délaisser, abandonner.*Cut*, voy. *cug*.*Cysteilh*, citeaux.

D

Dans, perte, dommage.*Damptnage*, dommage, perte; mal.*Daria*, donnerait.*Dat*, donné.*Dechai*, déchoit, périt.*Dechazenen*, décadence.*Dechazer*, déchoir; abattre, renverser.*Decx*, défauts, vices; limites.*Degra*, je devrais.*Dei*, je dois.*Deman*, demande.*Delechan* (*m*), m'amusant, me délectant.*Denan*, devant; au devant.*Deport* (*m'en*), je m'en réjouis; jeu, amusement.*Derenan*, désormais.*Descrezensa*, incrédulité.*Dese*, à l'instant, sur le champ.*Desesperatz*, sans espoir.*Deseubut*, déçu.*Deshonransa*, déshonneur.*Deslata*, est dénonciateur, se rend accusateur.*Deslialtat*, déloyauté.*Deslonja*, il éloigne.*Desmantenensa*, dépossession.*Desmezura*, outrage, violence.*Despon*, expose, explique.*Dessern*, je discerne.*Destort*, détourné, séparé.*Destorta*, détour.*Destrhen*, tourmente, presse.*Destricx*, trouble, embarras; affliction.*Detz*, bornes, limites.*Devetz*, défenses.*Dia*, jour.*Dic*, je dis.*Dol*, douleur.

Dolens, souffrant.
Don, d'où; il donne.
Drechura, droiture, équité.
Drechureira, juste, légitime.
Dreg, droit; raison.
Dretz, droit, équité; juste.
Dreiturier, juste, équitable;
 qui a bon droit.
Drut, amant.
Duptansa, doute, incertitude.
Durar, souffrir, endurer.

E

Ecar, parceque.
Eissauzida, approuvée; exaltée.
Em nous sommes.
Emblar, voler, dérober.
Emendarei, je dédommagerai.
Empach, obstacle, embarras.
Empacha, difficulté.
Emperaire, empereur.
Enans, plutôt; au contraire;
 préférablement.
Enansar, exalter.
Enant, en avant; à l'avenir.
Enantire, illustrer, rendre
 célèbre.
Endressa, rétablit, remet en
 bon état.
Engan, fraude détour.
Enganairitz, trompeuse.
Enic (far), rendre fâché; faire
 honte.
Enicx, fâché; inique, méchant,
 impie.
Enjan, fraude; engin (vieux
 mot).
Enois, ennui.
Envilanida, avilie; outragée.
Er, sera; maintenant.
Era, voy. *aras*.
Erransa, égarement,

Errebut, réchappé; rentré en
 grâce.
Error, perplexité, doute.
Escal (l'), lui échoit; lui
 convient.
Escarida, sort, fortune; aventure;
 lot.
Escata, race; semence.
Escon, cache.
Escorsa, met en fuite.
Esglai, trouble, effroi; chagrin.
Esmansa, réflexion.
Esmenda, réparation^h, satisfaction;
 excuse.
Esquern, moquerie, avanie;
 médisance.
Est, ce, cet.
Estatge, demeure, habitation,
 séjour.
Estauc, je suis; je reste.
Estern, trace, chemin; gouvernail.
Estiers, autrement.
Estorsa, échappe.
Estorsers, sauver, délivrer,
 dégager.
Estragola (s'), s'étouffe.
Estraigna, étrangère.
Estranh, étranger; étrange;
 barbare.
Estranhage, cas étrange; rigueur,
 barbarie.
Estreg, étroite.
Estros (ad), tout-à-fait.
Estrudetx, piège, trébuchet.
Eu, je, moi.
Evori, ivoire.

F

Fadatz, engendré par une
 fée.
Fadia, dédain, indifférence,
 mépris.

- Fadiar* (s'), être déçu, frustré ; être refusé.
Fagna, fange, boue.
Falida (senes), sans faute, infailliblement.
Fanh, voy. *Fagna*.
Fasticx, dégoût.
Favieira, champ de fèves.
Fe, foi.
Fenida, fin, conclusion.
Fes, fit.
Feunia, scélératesse ; impiété.
Fezautat, fidélité.
Fin, bon, loyal, délicat ; naïf.
Fis, fidèle ; excellent.
Flors, fleurs-de-lis, armes de France.
Fo, fut.
Foc, feu.
Foldat, folie ; gaité.
Folhor, folie.
Fon, fut.
For, façon, manière ; pré-tention.
Fora, serait.
Forsa, forteresse.
Franha, rompe, brise.
Fri, je frissonne.

G

- Gach*, regarde.
Gacha, garde ; sentinelle.
Ganren, beaucoup, grand nombre.
Gardadura, regard.
Garnizo ou *Garizo*, vivres, approvisionnement de guerre.
Gaug, joie, allégresse. *Gaugz* ou *Gauch*.
Gazaigna, il gagne.
Gazanh, gain.
Gazanhei, je gagnai.

- Gen*, personne, homme ou femme ; bien, gentiment.
Genser ou *Gensor*, plus belle, plus gente.
Geratz, conduisez, dirigez, poussez à....
Ges, point, pas.
Gic, diminue ; laisse, abandonne.
Gigs, lâches.
Giteron, chassèrent, mirent dehors.
Glorios, le roi de gloire, Dieu.
Gola, gosier, bouche.
Gonella, cotte, juppe.
Govern, guide, conducteur.
Grapa, serre ; main.
Grazic, sait gré.
Grazire (nos far), nous rendre agréables à....
Grazir, agréer.
Grazit, agréable.
Greu, difficile, grave, pénible.
Grossa, grossière.
Gualiamen, leurre.
Guazardo, récompense.
Guazardonan, faisant des présents ; récompensant.
Guitz, guide.
Guiardo, récompense ; présent.
Guiardonatz, récompensé.

H

- Heretat*, doté.
Heretjers, hérétique.

I

- Infra*, sous.
Ira, colère, courroux ; chagrin.
Iratz, triste, affligé.
Iros, irrité.

J

Jau, souci.
Jauzens, joyeux.
Jauzion, joyeux; heureux.
Jauzire, jouir; être heureux.
Joglars, jongleur.
Joven, jeunesse; joyeuseté,
 gaité.

L

Labor, travail, besogne.
Laire, larron.
Laiissa (s.), quitte, s'éloigne.
Lanh (s), se plaigne, se lamente.
Laus, louange.
Lauzan, louant.
Lauzor, louange.
Lectio, élection.
Lei, ceux.
Leis, celle, elle; eux, ceux.
Lian, chaîne, lien.
Lieys, elle.
Linh, aieul.
Lop, loup.
Luec, lieu, endroit.
Lutz, lumière.

M

M pour *Me*, me.
Mais, plus.
Major, plus grand, plus grande.
Mala, mal-à-propos.
Malcor, haine, rancune.
Malanansa, malheur, disgrâce.
Malastruc, malheureux.
Malvatz, mauvais.
Malvestatz, méchanceté, perversité.
Manens, riche.
Manh, grand.

Mans, commandemens, ordres.
Mas cum, pourvu que.
Mas quan, si ce n'est quand...
Mazelh, tuerie; massacre.
Melgor, melgueil, aujourd'hui
 Mauguio.
Membra souvenir, souvenance.
Membrara, se souviendra.
Mendicx, médisant; chétif,
 pauvre, mauvais, malheureux.
Meravilh, étonne, surprend.
Merceján, demandant grâce,
 merci.
Mercés, merci, pitié.
Meramar, diminuer; déchoir.
Mespenre, mépriser; offenser.
Metéis, même.
Metge, médecin.
Mezel, ladre; chiche.
Meu, mien.
Mi dons, ma dame.
Miels, mieux.
Mi-metéis, moi-même.
Molt ou mout, beaucoup; fort,
 très.
Mon, monde.
Monja, religieuse.
Mor, meurt; la mort.
Morselh, morceau.
Mov, je meus; il meut.

N

N, sieur, monsieur, seigneur.
Na, dame, madame.
Nafrazt, blessé; navré.
Natz, né.
Negus, personne, nul, aucun.
Neira, noire; sombre.
Nemse, Nîmes.
Neps, neveu.
Nescies, ne le sachant pas, par ignorance.

Ni, souvent mis pour *et*.
Nient, néant ; rien.
Non-deber, chose inconvenan-
Ns, nous. [te.

O

Oc, oui.
Ochaizo (m'), me blâme.
Onor, dignité.
Ops, besoin.
Orbs, aveugle.
Ossa, carcasse, corps.
Otracuatz, arrogant.

P

Pac (om), on paie.
Pacha, pacte, accord.
Pana, il dérobe.
Pansa: dame Germonde paraît
 jouer ici sur le mot de *Mont-*
pensier, où mourut Louis
 VIII, en septembre 1226,
 après le siège d'Avignon.
Paratges, noblesse, dignité.
Partitz, divisé; fendu; déchiré.
Parvensa, apparence.
Past, mangeaille.
Pauc, peu.
Paucs, petits, le peuple.
Pecx, sot, niais.
Pels, par les..
Penda, se repente.
Per, par; pour.
Pero, cependant.
Pes, il fâche.
Pessar, pensée; méditation.
Pessatz, vous pensez.
Pessetz, pensée.
Petit de... peu de...
Pezansa, chagrin, affliction;
 accablement.
Piegs de..., pire que...

Pietz, mamelles, pis; sein.
Plag, querelle.
Plaideja, s'accorde.
Plais, plaine; bois, forêt.
Plas, simple; clair.
Plassa, qu'il plaise.
Plazenteira, qui plaît, agréa-
 ble.
Plevida, promesse, donnée,
 jurée.
Poder, pouvoir, puissance.
Poderos, maître; puissant.
Pois, puis, ensuite.
Ponja, poigne, pique.
Pos, repos.
Prec, je prie.
Precx, priez, suppliez; prière.
Pregars, prières, supplication.
Pretz, honneur, mérite, va-
 leur; pris et prix.
Prezans, prisé.
Prezicx, prédications.
Privat, ami, compagnon, ca-
 marade; qui est du pays.
Pro, assez; profit, avantage.
Pros, preux, voy. *pro*.
Pueg, pic, montagne.
Pueisas, depuis.
Puescon, puissent.
Pus, puisque.

Q

Quar, quand, parceque, car,
 mais, que, pourquoi.
Quascus, quelqu'un; chacun.
Quecx, chaque, chacun, qui-
 conque.
Queren, cherchant.
Queria demanderait.
Querrai, chercherai.
Quetz, coi, tranquille.
Quez, demandez.
Qui, à qui, à celui qui.

Quis, demanda.
Quo, comment, comme.
Quossi, comment.

R

Rabat, furieux, enragé.
Rabioza, enragée, furieuse.
Rainos, hargneux, grogneur.
Raire, tondre, raser.
Ram, ramée, feuillée.
Randa (a), à foison.
Raoubas, habits, vêtemens.
Ratge (a), à l'abandon, à l'aventure.
Razitz, racine.
Razona, confesse, avoue; dis-culpe, justifie.
Recort, se ressouvient.
Recrezut, rebuté.
Reissida, il réveille.
Rema, il manque; il reste.
Remanon, demeurent, restent.
Ren, rien.
Renda, revenu, profit.
Renhar, se dit quelquefois pour vivre.
Reprendedor, censeur.
Res, chose.
Rescon (a), en cachette.
Rescos, caché.
Retracha, dite, débitée, rapportée.
Retrag, observation; reproche.
Retraire, dire, débiter.
Ricor, richesse; noblesse, dignité.
Rozetz, vous rongez.

S

Sabran, sauront.
Sai, ici, céans; je sais.
Salvamen, salut.

Sals, sauvé.
Sans, saint.
Saubutz, sus, connus, avérés.
Savis, sage.
Sec, suit.
Secretz, mystères.
Secx, aveugle.
Segra, suivra.
Seingnoreja, commande, domine, maîtrise.
Selb, celui. *Selhs*, ceux.
Sem; affaibli, défaillant.
Sembelh, appât; montre, apparence.
Semblan, mine, façon; avis; semblant, manière; similitude.
Semblansa, apparence.
Semenar, semer, répandre, divulguer.
Se-mezcis, soi-même.
Senecx, vieux.
Senes, sans.
Senhoria, souveraineté.
Sermatz, préparé, réservé.
Serratz, fermez.
Servire, serviteur, esclave.
Ses, sans.
Si, oui; assurément; de même.
Siec, suit.
Sims, cime, faite, sommet;
Sivals, du moins.
So, ce, cela; celui-là.
Sobre, sur.
Sofeira, il manque.
Sofrachos, souffrant.
Sofranh, manque, fait faute.
Sot, seulement; a coutume.
Solatz, repos; consolation, allègement; joie, plaisir.
Solvara, affranchira.
Sospechoza, suspecte.
Soterra, soumet.
Sotz, sous.

- Soutz* , viande ou poisson au vinaigre ; vivres.
Suria , Syrie.
- T
- Tafura* , libertine , vaurien.
Talans , volonté , inclination.
Tanh (*be s*) , bien est juste , convenable.
Tanh , appartient , convient , importe.
Tanheria , conviendrait ; apparteniendrait.
Tarzar , tarder , différer.
Tau , tel.
Tem , je crains.
Temetz , craignez.
Temon , craignent.
Tenensa , domaine , fief.
Tenezo , possession.
Tengra , je tiendrais , il tiendrait ; retiendrait.
Tenrem , nous irons , nous nous dirigerons.
Tenso , débat.
Tensona , il dispute.
Terriers , seigneurs de terres.
Tezura , piège , embûche.
Tire , fâche , déplaie.
Tol , ôte , enlève , ou *Tolh*.
Tolre et forsar (*ses*) , sans refus et sans sollicitation ou instance. L'infinif dans la langue romane était souvent employé comme substantif.
Torbon , troublent , mettent le désordre , la confusion.
Torta , tortueuse ; tordue , faussée.
Tota (*ses*) , sans la moindre.
Toza , fillette.
Trachor , traître.
- Traire* , ôter , délivrer , débarrasser de....
Trasdossa , endosse ; charge , fardeau.
Trastotz , tous.
Trefana , perfide , fausse.
Trefas , fausses , perfides ; vauriens.
Tremi , je crains.
Tremola , il tremble.
Tria (*se*) , se distingue.
Trichairitz , traîtresse.
Trigue gaire (*que*) , qu'il soit peu.
Trobatz , composé , fait , inventé.
Tros elhs , jusqu'à eux.
Tug ou *Tuch* , tous.
- U
- Ufana* , fierté , arrogance ; faste , ostentation.
Ufancira , vaine.
Us , vous ; un.
Usquecx , chacun.
- V
- Vaire* , changer.
Valer , aider , servir.
Var , changeant , variable , volage.
Vas , vers , envers.
Vauc , je vais.
Ve , voit ; vient.
Vavassor , vassal , arrière-vassal.
Veï , je vois.
Veïaire , manière de voir , sentiment , avis.
Vejaire (*m'es*) , il me semble , me paraît.
Vencs , fléchit.

<i>Vensa</i> , vainque, soit vain- queur.	<i>Veus</i> , voilà.
<i>Vere</i> , venin.	<i>Vezer</i> , voir.
<i>Verjan</i> , verge ; tige.	<i>Via</i> , voie, route.
<i>Vers</i> ou <i>Ver</i> ; vrai.	<i>Vibra</i> , vipère, couleuvre.
<i>Vertadeyra</i> , vraie, véridique.	<i>Vilania</i> , bassesse.
<i>Vertutz</i> , merveilles.	<i>Vilas</i> , roturier.
<i>Ves</i> , fois ; vers.	<i>Virtut</i> , prodige ; miracle.
<i>Vétat</i> , rayé, à raies.	<i>Volha</i> , veuille.
<i>Vetz</i> , fois ; défense, chose, défendue ; vice, défaut.	<i>Volra</i> , voudra.
	<i>Volvens</i> , changeant, inconstant.
	<i>Vuelh</i> , je veux.

(N.° 9.)

..... En aquest an (1213) mori a Roma
Madona Maria regina d'Aragon, e pueis a 13 de
settembre mori a Muret Peyre, rey d'Aragon.....
Aquest an (1224) a xv novembré fo tera tremol
(tremblement de terre) a Montpellier que duret per
tres pater noster, egal hora nona.... a xiv fevrier
(1225) egal mieja nuog fo eclipsi de la luna ; e en
novembre fo sagrada la Glieja de Gramon.....
En junh (1226) M.° Lois Rej de fransa mes lo seti
davant Avinhon e lo pres e derroquet los murs e
puoys en setembre mori à Montpansiè.....
L'an 1243 en la vigila de Pentecosta nasquet à
Montpelie Mossen Jayme lo bon rey (Jacques II).
Aquest an (1287), en Pentecosta frares menors
et à la Madelena Carmes farun Capitouls generales,
et adonc los Carmes que portavan capas barratas
(mélangées) de brun et de blanc fagueron capas
blancas.

(*Petit Talamus.*)

L'an 1313, fou tan moult gran secada que ben estet set mezes que non ploou, en tal manera que fou tan gran sec que los blads comensavon a secar avan que fosen espigats. En guisa que an fach procession per quatre vegadas am tots los religiosos et portavon espigna de los Frares menors et todas las sanctas reliquias que eron à Montpellier. Et per tot aquo nostre Segnor no volguet auzir, car no semblava que hom y vengues am devotion. Una nuech que foron ben may de mila que homs que femnas que anavon tota nuech et batien se tan que sang venie. Et en grans lacrymas et en grans plors venion a nostra Dona de las Taulas, et aqui pregon nostra Dona qu'ella pregues son car filh qu'el trameses pleya. Et portavon ly torcas et candelas que cremeron nuech et jorn devant nostra Dona. En tal guisa que quand o agueron tengut per quatre nuechs nostra Dona nos tramese la siuna gratia de pleya; en tal guisa que los blads ne foron restauratz liquels eron perduts.

(*Petit Talamus.*)

L'an 1330 et lo jorn de la festa de Simon et Juda entret en Monpeiler Mossen Jaume, rey de Malhorcas, et apres al mes de novembre fag cavaliers novels, en Guillen Delpoux et Bernat Sahors.....
L'an 1335, lendeman de Caramantran intrec à Monpeiler Mossen Philip rey de Fransa et la regina

et son premie nat Joan , duc de Borgonha et mots
autres grans Barons et asteron li 8 jorns.

(*Petit Talamus.*)

*Los Cossols de Montpeliè al mot-haut et redubtat
princep lo comte d'Armaniac , Loctenen del rey
notre Senhor.*

Car et redubtat Senhor,

A la jornada per la vostra Magnificentia assignada
a Tolosa lo premiè jorn de may no podèn esser;
car per la venguda de l'archevesque de Roan et de
mots autres que eron venguts per penre la pos-
session de Montpeliè pel nom de Monsenhor lo
Comte d'Anjo , et puep per la venguda de Mosser
lo Cardenal am los qualz ens estats ocupats per
la dicha causa , perque non ens pougut anar tam
prestamen com devian. Mas en l'ajutori de nostre
Senhor , alcuz de nos hi seran dimars que ven :
per que plasse a la vostra Senhoria de aver nos
excusats. Lo Sint-Esprit vos conserve en sa gracia
et vos don bona vida et longa.

Scricha divendres a 28 avril (1358), per los vos-
tres Cossolz humielz de Montpeliè.

Proclamation faite à Lattes , en 1337.

Baros, mandan los signors Cossols de mar de
Montpeller que naguna persona , de qual conditio

ella sia, no sia tan auzada qu'auze empechiar en ren el Viage de la Canal dels signors Cossols de mar, despey la mourre del jonc jusqu'à la Goleta; et qui encontra aisso fara, los signors Cossols de mar y faran so que far y devran ses tota merce.

—

Serment prété par les Prud'hommes adjoints aux Consuls, pour procéder à la répartition de la taille (de 1364 à 1370.)

Jeou home elegit per deliberation et pouissança dels seignours consouls de la present villa de Montpellier a estre un delz quatorze de la Capella per far l'assieta et despartoment soubre lous habitans et taillables de la dita villa de la pourtion de la Tailla derrieirament entrejada al Rey nostre soubeiran Seignour, jure que segon diou et bona consiença a la cottization provederay, cessant tota amor, tota parentat, tota affinitat, tot odi, tota malvolensa; gardant lo drech et la justitia tant per lo paure com per lo ric; en tal manera que cascun pague segun las facultas de sos bes, mobles et immobles, cabal et industria, sans cargar ni descargar alcun, oltre lo dever, et sans espargnar ou avantatjar alcun, et aisso sot la pena de ma damnation, et autramen se dious me garda et ajuda, et aquets sants evangelis de diou de me corporalament toccats.

(N.º 10.)

Cri public fait au commencement du quinzième siècle, pour avertir de chômer la fête de saint Cléophas, dont la relique avait été apportée de Jérusalem par Guillaume V.

Barons, manda la Cour de nostre Segnour lou Rey de Fransa et fay sabé à toute persona de quala condition que siè, que attendu que dema es la festa de San-Cleophas disciple de nostre-seignour Jesus-Christ, et que per el Diu a fach et fay toujours mouls miracles et que soun cors es en esta villa, et attendu tamben que la Gleyza lou denouça per coulen; que toute persona face festa coulenta per tout dema, a l'hounour de Diu, et de la Benoitte Vierja et de San-Cleophas et de la Cour Celestial de Paradis. Et qui a l'encontra fara, la Cour fara ce que deura sans toute merce.

(N.º 11.)

Paragraphes d'une lettre de l'Évêque de Maguelonne, Guillaume Pelissier, premier du nom, écrite d'Asti, lors du concile de Pise.

.....
 D'avant que sarressa aquestas lettras que ay beucop demorat per faulta de messagier ho pourtour. hai ressaupudas vostras aultras lettras lou jour de

la festa *corporis domini nostri Jesu Christi*. escrip-
tas per vous a xxiiij de mai. per las qualas fais
saber lo advenement de mossens BOSCHARINI. lo-
qual non es encaras vengut. et aussi lo ariblement
de Mossen l'Official et mestre FRANCÉS san et joieux.
et la reception de ma lettra. et lo bon ordre de
la despensa del terral, et de la mula que me voles
comprar que es laida. Mais non men chault que
sie laida. may que sie bona. quar la podem parar.
et la faire bela. plus toust que bona.

Al reguart del affaire del capitoul vous escripve
dessus. Et que non me attendas point. mais que
metas incontinent la causa avant. per bon conseil.
*sive super primo. sive super secundo capite. quia
periculum est in mora.* Que coma jeu vese pauch
de causa vous fa aresta. et voles laissa perdre los
drechs del avescat. Coma sovent processes vous
ennoion non vous qual dire aultra causa. mais fais
so que vous mande et fares beucop. quar aquesta
materia me ennoia. a la faisson que la menas. Et
farias ben pavor a ung coart de arrester la ont non
cal. Et dise que las besonhas del avescat van mal
quant aisso non va ben. queque vous digas. et may
autres. que voles paise a dous ribas.

Lou Téstamén daou Sage.

Iéou n'avièi bé pénsat tou lou tém dé ma vida
 Qu'un jour, quin qué fougès, la mort ésfazolida (1)
 Coupariè dé mous ans la trama én soun coutèl,
 Et qu'enfin yéou soulét n'ère pas immourtèl.
 Mais dé sé préparà couma un chréstian déou fayre,
 Yéou counfesse tout haout qu'iéou noun pénsave gayre.
 Aou countrari perdu dins ma meschancétat,
 Yéou vizitave may lou bourdèl qué l'aoutat ;
 Et qué qué mous amis sapièssoun aqui dire,
 Yéou lur faziè daou sour ou crébave dé rire,
 Crézén qué sufiziè per intrà dins lou Ciel,
 Bén qu'on visquèsse én porc, dé mourir couma aniel.
 Ansin yéou mé flatave, et daou joc à la taoula
 Poussave, malhurous, moun tém émbé l'éspaoula ;
 Si bén, qu'après avé ma ramilia manjat,
 Estre én cent mila pars vendut ou éngajat,
 Dins lou lièch dé la mort laguiat mé vène métre
 Sans saoupre, mésquinas, à quin sant mé proumètre.
 Lou peccat m'a tant fort désfach et contrafach,
 Qué mèma lou bon diou doutara s'él m'a fach ;
 Car yéou souy tant hidous dé cors et dé vizage
 Qué lous pichos énfans fujoun parlan daou sage.
 Lou drac amay lou loup lur fan pas tant dé pouou

(1) Maigre, exténuée, décharnée.

Qué ma cara lur fay sans masque ni lénsoou.
 Réduit émb'aqué l poun mé caou préne patiènça,
 Hurous aoumén s'avièi la pas dé la counsciènça;
 Car yéou counouysse bé, tan yéou souy déglézit (1),
 Qu'iéou né souy dé mous jours aou terme éndémézit (2).
 Douunquos, per prouvézir aou salut dé moun ama,
 Yéou prègue dé bon cor Jésus et Nostra-Dama
 Qué suivan lur bountat intercédoun per yéou,
 Qué yéou piosque obténi ma graça dé moun diéou.
 Et pioy qué quicoumèt dé mous mouyèns mé rèsta,
 Malaoute dé moun cors, mais bén san dé ma tèsta,
 Noun séra pas maou prés s'iéou faou moun téstamén,
 Per saoupre après ma mort dé quaou séra moun bén;
 Car un home dé sèn déou métre toujours ordre
 Qué la Cour sus sous béns noun aje déqué mordre :
 Amay és bé rézoun dé fa caouque légat
 A toutes mous amics qu'oun m'an pas rénégat.

Yéou mé counfesse dounc dé ma vida passada,
 Et déclare tout haout ço qu'ay dins la pènsada.
 Yéou more Catoulic et vole èstre éntarrat
 A Sant-Pierre, sans bruch, én la crous daou curat.
 Un home déou gardà lou rénoum d'èstre sage,
 Et noun cargà pas trop dé crouzes l'héritage.
 Per ço qu'és dé mous béns, yéou done à l'héspitaou
 Dé rénda cada més dé farina un quintaou,
 Qué l'héritiè noummat pagara per avança.

(1) Exténué, mal-en-point (style bas).

(2) Arrêté, fixé, déterminé.

Item vole dounar à nostra vièlia rança,
 Outra l'aoumén dé dot, lou mas dé Cantagril,
 Ma caissa dé boy blan, ma pèyra et moun fuzil;
 Car quan dessubre nioch voudra préne una nièyra
 Alumara dé fioc sans an'à la carrièyra.
 Item à soun postum, én cas qué sièga préns,
 Cé qu'iéou créze pas fort à caouza dé soun téms;
 Mais diou qu'és tout puissan et tout bon et tout sage
 Ou pouriè fa maougrè sas ridas et soun age.
 Siè douncos qué qué siè, yéou nou dévigne pas,
 Sé lou bon dious ou voou, yéou done émb'aqué cas,
 Siè un , siè dous, siè très, siè mascles, siè fémèlas,
 Tout lou dréçh et la part qu'ay à las Agarèlas ;
 Et bayle én préciput, qué qu'arive à moun fil,
 Ma part dé Caravéta amay dé Pioch-Counil.
 Item yéou faou légat à l'avoucat Pourada
 Das linsoous dé moun lièch amay dé ma flassada,
 Et li done atabé moun balandran fourat
 Et moun bounét dé nioch, car soun bounét carat,
 Qu'era fach aoutrafés dé sarja dé Flourénça,
 Li pot pas may servir aou lièch qu'à l'aoudiènça.
 Item à Charbounèou, quant és dé moun méstiè,
 Li done vint soous d'ancra et vint frans dé papiè,
 Un mièchmioch dé muscat, un quintaou dé froumage,
 Per béoure nioch et jour aou souvéni daou sage ;
 A counditioun s'éntén qu'él fara moun rouman
 Et descriéoura mous faits én léngage alaman.
 Aoutramén d'aquést pas dé soun légat lou prive,
 Et couqui qu'él séra, soulamén yéou li'scrive

Aou lioc d'aou vin muscat d'ayga d'aou Merdansou,
 Et aou lioc daou fromage un éstron dé maçou.
 Item à la Cougnè, hoste franc et fidèla,
 Li done un mioch dé vin et dès sacs dé touzèla;
 Lou blat dé Cantagril et lou vin dé moun grès.
 Qu'él manje soun sadoul et bégue sé voou frés;
 Car él m'a tant servit ara dins ma disgraça
 Qué ma mouliè qu'aoura Cantagril, mas et jassa,
 Noun réfuzara pas, vézén ma voulountat,
 Dé li pagà lou vin ni lous dès sacs dé blat.
 Et per mous aoutres béns, yéou nomme dé ma bouca
 Un home qué jamay noun a dérabat souca,
 Oudinet moun gran cor qu'iéou faou moun héritiè.
 Et s'iéou ère ségnou d'Assas, dé Mounfarriè,
 Dé Clapiès, dé Gravèls, daou Crès, dé Salanova,
 Dé San-Jordi, Pignan, Cournoun et Vilanova,
 Yéou li rémètriè tout, amay éncara may,
 D'aoutan bon cor qu'iéou faou las bicocas qu'iéou ay.
 Douncas yéou l'institue, ourdone amay coumande
 Qué rés déssus mous béns dégus noun li demande,
 Qu'él jouïgue én répaou dé mèma qu'iéou ay fach
 Dé mous quatre grans cams qu'iéou li laysse én garach;
 Qu'él prèngue pousséssioun daou mas dé Pézoulièiras,
 Daou prat das Caladous, das cams dé Graouzélièiras,
 Dé mas vignas daou Graou, daou castèl d'Enrocas,
 Daou lougis dé Jalan, daou bosc dé Tar-i-aouras;
 Qu'él sé faga pagà das laouzes, das viages,
 Das quins et das réquins, dé mous dréchs dé péages,
 Et vèngue d'aquést pas habità moun houstau,

Et qu'iéou lou fague mèstre én li baylan la claou.
 Toutas fés iéou m'ésplique, et vole qu'él énténde
 Qué moun éntétioun és qu'après sa mort él rénde
 A mon fil, ountque siè, lou viel Substantioun,
 Car la natura voou qu'él n'aje sa pourtioun;
 Et vole qu'as despéns dé toutes dous sé cave
 Dins' lou cor dé la glèyza et toujours sé récave
 Jusquas qu'aouran troubat lou trésor éncantat,
 Et pioy tout lou bahut partigoun per mitat;
 Car aoutrafés cavan dins aquéla mazura,
 Yéou trouvère un pergam d'una antica écritura
 Qué counténiè l'éstat dé l'or et dé l'arjén,
 Qué fouguèt aqui més per una éstranja jén.
 Pu bas, diziè l'éscrich, quaou voudra préne péna,
 Troubara dins lou roc una crota qué ména
 A la riba daou lés, fermada d'un clédat
 Qu'iéou qué tète cent fés ay vist et régardat.
 Dins aquél gazilian sé troba à man sénèstra,
 Cavat dins lou roucas, lou traou d'una fénèstra
 Qué sert dé pourtanèl per intrà dins un lioc
 Ounte déspioy mil' ans n'y agut ni fun ni fioc.
 Alins és un géant sus una grand cadièyra,
 Fil daou pioch dé Sant-Loup et d'aquésta rébièyra,
 Qué garda lou coufras dé ferre tout bandat,
 Et noun viéou qué daou soun dé l'arjén mounédât.
 Dédins sé troubaran dous cent mila réalas;
 Cinq céns cinquanta très mila philipodallas,
 Très céns mila angèlos, cent mila patagouns,
 Cent mila miliarés, aoutan dé ducatouns

Quatre cent miliouns doubles ducats d'Espagna
 Aoutan dé miliouns dé ridas d'Alamagna,
 Cinquanta mila albers, et per conte final
 Quatre cent mila francs tant à pè qu'à chival;
 Sans counta lous niqués, sièyzénas, pinatèlas,
 Prèlingas, Carolus et d'aoutras bagatèlas,
 Dé pirouz et dé blans, dé doublas et dé soous,
 D'èspazèras et liars qué rodoun per lous soous.
 Douncos, cher Oudinet, vous poudès mandà quère
 Quaouques picous-rouquiès én dé palas dé fère,
 Et couménsà d'abord qu'iéou séray tréspassat
 Dé cavà dins lou lioch qu'iéou vous ay éndicat;
 Car sé moun fil et vous sès bén d'intellijénsa
 Noun poudès pas mancà dé n'avé jouïssénsa
 Surtout ténès bén l'iol qué quaouqu'un das piliars
 Qué cavarán alin noun vous fagoun las parts.
 Après qu'aurés trouvat tout aquélas mouninas,
 Doublàs né sé voulès vostres mantèls d'herminas,
 Yéou n'y préténde rés; mais vole soulamén
 Qué dressés à moun noum un flocc dé monumén,
 Ounte pichot et grand, géntilhome et poudayre,
 Légisque una épitapha én lénga dé ma mayre;
 Et per né dounà pas la péna à Charbounèou,
 Vaoutres métrés ayssó dessubre aquél toumbèou :
 « Ayci gis un foulàs qu'apélavoun lou Sage,
 » Qu'és mort dé malafan én tout soun héritage. »
 Aco's ma voulountat et dariè téstamén
 Qué iéou mèmes éscribe et sinne éspressamén,
 Embé lous très témoins, Toni dé la Fountassa,

Bertoumiou l'escroupat et mèstre Carabassa,
L'annada grantadous, lou mès davan janviè,
Sécondom l'éstatut dé nostre Mountpéliè.

Nota. Nous avons rétabli l'a bref euphonique partout ou il avait été remplacé par un o, parce que cette dernière lettre n'a jamais été en usage dans l'idiome de Montpellier. Voyez ce que nous en disons dans notre essai historique.

—
(N.° 13.)

Sonnet, par M. Roudil, avocat.

Ioy su lou grand mati iéou souy sourtit défora
Per réfrèscà moun cor qué brulla couma un four,
Quand ay vis paouc à paouc apparéysse l'aoura
Qué lassa dé dourmi révéliava lou jour.

Roussinda én mèma téms, doun l'amour mé dévora,
Paréys én tant d'atrès qu'éla porta toujours
Qué cadun qué la véy tout ésbait démora,
Et créy qu'acos aqui la mayre dé l'amour.

Cépéndan lou sourél sourtis lou cap, mouréja,
Et vézén qué pertout la tèra et l'air flaméja,
Et qu'aquéla bèoutat tréluzissiè may qu'él,
Dé pouou d'avé l'afroun près d'aquéla poulida,
Sans li'ou dire dous cos s'én és fujit d'aouzida,
Et Roussinda déspioy nous servis dé sourél (1).

(1) Ce sonnet est traduit du français.

*A M. de Malide, Évêque de Montpellier, à son
retour de Paris.*

Çay sès, mounségnur, bon! ségas lou Bén véngut,
Et longa may! sé pot pas créyre
Couma languissian dé vous véyre!
Bayles, pastres, troupèls, tout sé crèziè perdut.
Quaou sap, diziè la trista cola,
Couci vay nostre majouraou?
La péna ounte nous laissa és pas una babiola,
Es-ti galiar? és-ti malaou?
Prézerva-nous, grand Diou, dé tala disfourtuna;
Ou sé nous én mandas quaou q'una,
Qué sièje pas aoumén un tant gros pétassaou!
Sa santat nous fay tant dé gaou
Qu'aymarian may daou ciel véyre toumbà la luna
Qué s'aqué! souréliét préniè lou méndre maou.
Mais layssén perquinlay lous chagrins dé l'absénça.
Nostre mèstre és véngut gaiardét couma un soou;
Et diou merci touta la pouu
Es garida per sa présénça.
Parlén dé quicon may per iéou pus croustiïous.
Vingt ans y a, Mouségnur, qué graça as énvéjous
Rode per lou terrayre, et dé vostras ouâillas
Tantos çay, tantos lay méne las rascassalias.
Moun cor és dafoun éstéquit.
Mais ara qué say sès savèn qué la justîça

Séloun lou dréch réglara la pouliça;
Ainsi-soit-il, aco sufít.
Ay d'aoutras caouzas à vous dire.
Déspioy qué dé vostres moutous
Garde antaou quaouques éscachous,
Per écartà lou loup soufresse lou martyre.
Lou gus dé lion én lion lous séguis per dé tras,
S'aclata déjout lous bartas,
Sé réleva tout plan, avansa caouta à caouta.
Et sé véy féda ou béligas
Un paouquet trop éndarayras,
Ah! lou voulur, couci li saouta!
Quand mé lous éscamota pas
Dé ségu qué n'és pas sa faouta.
Vous, qu'ara ou ménàs tout sus la dralia daou ciel.
Per émpachà qué lou loup vous espélie
Mèma lou pus pichot agnèl,
Savès-ti cé qué vous counsèlie?
Mètès davan tout lou troupèl.

—
Vers à M. de St.-Priest, pour le jour de l'an.

Saturna és, Mounségnur, un terrible courioou;
Lou vén aou respè d'él n'és pas qu'una tourtuga,
Et l'éliaou qué nous éscaluga
S'avalis pas tant vite et mé fay méns dé pouou.
Ah! baste qué per vous soun cari s'acoutèsse,
Qu'un pastre ié l'énclaouziguèsse,
Ou qu'én quaouque bourias talamén s'énfanguèsse

Qu'alioga dé vous acouti,
 Cari, dalia, chivals, sans poudé pus sourti,
 Tout aou diaouca ly demourèsse.
 Et sé faliè qu'aou diou dounèssè
 Un cop dé man per réparti,
 Créze pas qu'aco lou gamèsse.
 Mais lou trayte n'a pas bézoun,
 Rés noun l'arèsta ni l'éstouna,
 Rébala aou gran galop una illustra persouna
 Couma lou méndre poulissoun.
 Qué dins soun horre badinage
 Méne plan, aquél brutalas,
 Lou pus grand Magistrat qu'aje prouduit nostre age!
 Respétable Sén-Priest, on vous ayma, éscoutas :
 S'à nostres vus Saturna sé rénd pas,
 Troumpén-lou per un troc; vous cède las annadas
 Qué lou sort pot m'avèdre éncara rézervadas,
 Et sus moun compte réçaoupray
 Las qu'avès déjà passadas.
 Sé lou ciel ou permés parbiou m'én cargaray
 Quand saouprièy sus lou champ d'espètà jout lou fay.

*Requête à M. de Saint-Priest, Conseiller-d'État,
 Intendant de la Province de Languedoc (1).*

Mounsgnour, suplia humhlamén
 Lou curat de Mountél, Vic, lou Crès et lou rèsta,

(1) La requête dont nous ne donnons que le début paraissait destinée à précéder la traduction burlesque de l'Odissée.

Qué li léjigas sa réquèsta
Et qué l'èscoutés un moumén.
N'és pas per él qué soullicita ;
Mais das dévés dé soun éstat
Lou pus grand és la charitat :
Ayci lou sujet qué l'éxcita.

Lou quinze dé janviè sept-cén-soissanta-noou,
En éstérigagnan una espèça dé sala,
Aouziguère gratà ma porta curiàla
Tant réde qué n'ajère pouou.

L'y courisse pourtan, et per véyre quaou rascla
Espinche per una féndascla.

Amay lou traou séguèsse gran,
Découvrisse pas rés ; désclave la saralia,
Régarde long dé la muralia,.....

Oh ! quinte ésfrey, ségnur, ajère sus lou cham !
Emb'una courouna à la man
Un viel guzàs mé saludava.

Lou prénguère d'abord per un rèy dé la fava
Ou per quaouque caramantran ;

Mais à soun air fumat, à sa figura antiqua,
A soun alura fantastiqua,
Révénguère dé moun errou
San révéni dé ma fraïou.

Tout tramblan li diguère : Sira,
Fazè-mé lou plézi dé mé dire quaou sès,
Dé qué mé demandàs, et dounte sourtissès ?
El m'avansa sa tiralira,
Et mé dis én latin : *Sic notus Ulysses ?*

Couci, vézi, li répliquère,
Vous sérias aquél rèy qué daou siècle passat
Lous savans an tant caréssat ?
Lou galan dé Circé? lou propre rèy d'Ithaqua,
Et lou papa dé Télémaqua ?
Badinàs..... car siè dich sans manquè dé respèc,
M'avès parlat latin, et m'aourias parlat grèc.
*Hospes, s'ou mé diguèt, auscultata de me verum :
Sum, non inficior, græcus apud Homerum,
Sed vagus didici tot idiomata
Ut Romæ.....* Santadi, li cridère, halte là.
Estas siaou..... Vézès pas qué sèn à la carièyra.
Amay on sieje capélan,
Chacun n'a pas toujours soun latin à la man.
Sé per malhur d'una bandièyra
Sourtissiè quaouque péizan
S'aréstariè per nous éntèndre,
Créyriè qué m'avès ataquat
Et qué mé save pas défèndre.....
Vènès, séguissès-mé, né sérés pas fachat.
.....
Intran, bare la porta, et li dize : Vézès,
Entènde bé cé qué dizès
Amay parlés latin, mais per vous bén coumpréne
Vous diray cépendan qué péne.
Sé mé poudès counta vostra histoira én francés,
Séra bèoucop pus clara, et plézi mé farés.
Je le veux bien, *s'ou dis*; une pédante dame.....
Ici le roi d'Ithaque fait une critique générale des

commentateurs, traducteurs et imitateurs d'Homère, et finit par dire au curé de Montels :

Quoi qu'il en soit, je vous conjure,
Pontife à cinq cents francs, charitable pasteur,
D'avoir pitié d'un roi, votre humble serviteur.
Allons.... je vous vois prêt à venger son injure,
Dussiez-vous manger votre cure
Pour lui rétablir son honneur.
Sé vous vèzès aco, faou qu'ajés bona vista,

(Lui répond le curé)

En frounzissén las ussas et lou nas.....

Puis il conseille au monarque errant de renoncer, dans le récit de ses aventures, au style emphatique, aux descriptions, aux longues comparaisons.....

Layssas-mé lou francés, lou grec et lou latin,

(Lui dit-il)

Prènès un stille d'Arléquin,
Parlas-nous én patois et d'Ithaqua et dé Troïa.

La chose n'était pas facile pour un grec. Cependant, grâce aux soins du curé de Montels et à la docilité de son disciple, Ulysse fit dans notre idiome des progrès tels, qu'en moins de deux ans,

..... aouriè dins un bézoun
Téngut tèsta én patois aou pus fier poulissoun.

C'est alors qu'il se mit à composer, en vers languedociens, cette Odyssée burlesque que le curé de Montels, en terminant sa requête, prie M. le vicomte de Saint-Priest de prendre sous sa protection.

Répas dé Sancho Pansà (1).

Un répas long , un aoutre court :
 Mé dizie caouqu'un l'aoutre jour.
 Per iéou répéтарay toujours :
 Hurous lou qu'a bursa garnida
 Per lous fa longs touta sa vida ,
 Et qu'ésoutà plooure pouguén
 Près d'una taoula bén servida ,
 Sé cocha pas lou pus souvén
 Lou vèntre plat couma un arén ,
 Quand on a la pansa avalida ,
 On chota pas soulidamén.
 La tuca alors bat la campagna ,
 Et fay dé castèls én Espagna.
 Sé Sancho Pansà m'entèndie ,
 Dé tout son cor per iéou tèndrie ,
 Car lou bigre aymava la roïa ;
 Et ié done pas tort per moïa.
 Mais Don Quichota én soun baoujun
 Brullava souvén la dinnada ,
 Et toujours presque à la soupada
 Dé Sancho lou vèntre èra à jun.
 Pioy qué né sèn sus lou bélitre ,
 Faou qué vous désplègue un chapitre
 Qué vous amuzara bèoucop ,
 Ounte , couma à l'acoustumada ,

(1) Langage vulgaire de 1827.

Sancho pourtara la bastada.
 Mais dé ion prénguén nostre cop ,
 Afin qué tout ane dins l'ordre ,
 Car pioy la critica per mordre
 Trova dé pèouces dins un ioou.
 Lous régars clavélas aou soou ,
 D'escambarlous sus sa mountura ,
 Savès qu'avèn quitat Sancho
 Dins una prou trista poustura ,
 Et séguissén à l'avantura
 Don Quichota ét soun vertigo (1).
 Un grand jour antaou caminèrou ,
 Tantos roussàs , tantos roussan.
 Dèssus lou vèspre cépandan ,
 Toumban lévan , s'agandiguèrou
 Aou castèl d'un certèn Baroun ,
 Ounte dé Sancho sé mouquèrou
 Amay à double cariïoun.
 Dins la tèsta un jour ié fourèrou
 Qué dé soun babil , soun ésprit
 Moussu lou Baroun énclaouzit ,
 Sans allèluïas à matina ,
 L'aviè noummat sus pergami
 Gouvernur d'una illa vézina ,
 Plaça ounte fariè soun cami.
 « Mardiou dounc à la fin finala ,

(1) Cette pièce est tirée d'un recueil de poésies languedociennes inédites , par F.-R. Martin.

Sé métèt à cridà Pansà ,
 L'illa qué m'a tant fach roumià
 Couma daou ciel ara davala
 Vite , mous amis , vite , anén ,
 Per aquél éndréch partiguén.
 Aqui dizès qué la fourtuna
 M'éspoumpira couma una luna ?
 Tant mius , amis ; tant qué pouray
 Vers moun mouli iéou tiraray.
 Dins moun péis aco's la moda :
 Tout home én plaça tant qué pot ,
 Sans jamay avédre la broda ,
 Sounja pas qu'à fa soun calot .
 Aco's adoun qué lou ténguèrou.
 Quand ajèrou vis qué l'ouvriè
 Dé bon à la pouma mourdiè ,
 Dé pèd én cap vous lou doublèrou
 D'un habiïage dé satin ,
 Et vers soun illa lou pourtèrou
 Quiïat déssus un palanquin .
 Ah mé digàs couma bufava !
 Couma amoun sé galaminava !
 Un counsèiè dé parlamén
 Sé pahounan déjout l'hermina
 N'a jamay fach pus bèla mina
 Qué Sancho dins aquél moumén.
 Agandit à l'apartémén
 Ounte un bèou faoutul l'espérava ,
 El sé ié carèt bravamén .

Mais cé qué lou dévarihava
 Es qué l'houra dé croustià
 Déspioy un bon briou descampava,
 Sans qu'encara Sancho Pansa
 Vèjèsse l'oumbra d'un dinnà.
 Ayzes ramplissou pas la pansa,
 Entre déns él marmoutissiè :
 Faoutul pu du, may dé pitansa,
 Ara aco's cé qué mé faoudriè.
 Quand tout d'un cop lou couzigné
 La porta daou saloun alanda,
 Et vers Sancho fay un glissè,
 Ié dizén d'un toun à la granda :
Monseigneur, vous êtes servi.
 — Dé qué gazouïes, moun ami ?
 Siès-ti nascut én Alémagna,
 Ou bén aou péis dé Caoucagna ?
 Coumpréne pas briqua aquél toun.
 — Mounségnur, iéou vous dize doun
 Qué la taoula és déjout la soupa.
 — Oh, s'aco's antou, moun cher, houpal
 La vaou métre én cafarnahoun. »
 Et per lors sans may dé façoun,
 Sans éstrassà d'aoutra paraoula,
 Vite s'acoussèt à la taoula
 Couma las galinas aou brén
 Lou mati quand an bén talén.
 Toutéscas Sancho s'ataoulava
 Qué deriès él jésticulava

Un home palle, éspèrloungat,
 Couma un courpatas habiïat.
 Oy, dis Sancho, quinta figura !
 Per moïa és dé michanta aougura.
 Sé ma Sanchéta ou moun Sanchou
 Lou vézièn dé caouque cantou ,
 Lou préndrièn per un baragogna.
Doctissimus medicus sum ,
 L'énnégrat ié dis én sansogna.
 Moussu, per mé parla dé son ,
 Réspou Sancho gratan soun front,
 Vénès bé d'una michanta hora.
 Davan bon fricot iéou dourmi !
 Préchas jusqu'à déman mati ;
 Sé mé toumbàs l'aoura dé boura.
 Mais cépandan sé voulès bén
 Mé parlà lou mèma léngage
 Qué parlou dins nostre vilage ,
 Vous éscoutaray un moumén.
 Aou fait, moussu, sans verbihage.
 — Tout bonamén aprénès doun
 Qué m'apèle Antoina Purgoun ,
 Poustat procha dé vostra altèssa
 Afin qué pioy éndigéstioun ,
 Coulica ou fèbre sans rézoun
 Ié jouguèssou pas caouca pièça.
 — Gramécis dé vostra aténcioun.
 Graças à Diou, moussu Purgoun,
 Dé médécis iéou mé passave ,

Et pas pu maou noun mé pourtave.
 Countracara moun apétis
 Qu'és pas michanta d'ourdinari
 N'és pas èstre dé mous amis.
 Dé vostra plaça sans soucis
 Counténta-vous daou luminari,
 Couma fan foça médécis ;
 Mais à jun déspioy dématis,
 Layssas qué préngue moun révénche
 Déssus aquél pichot pastis,
 Et pioy véyrén dé mouïà l'énche.
 — Dé pastis ! ciel ! ié sounjas pa ;
 Gn'aouriè per vous cambavirà.
 Home prudén jamay noun tasta
 Ni daou dédin ni dé la pasta.
 La saouça éscana lou gouziè ;
 La crousta vous l'émpastariè.
 — Mais lous pijouns én grapaoudina
 A moun gous sount un bon fricot ;
 Né véze aqui qu'an bona mina,
 Pourièy ié dire un pichot mot.
 Et per tant qu'un médéci jiscle,
 Ia pus ion un moucèl dé rot
 Qu'aourà bé sayque daou réjiscle,
 Crida tout naou lou paoure sot.
 — Voulès dounc parti per la gloira ?
 Hipocrata, ay bona mémoire,
 Dis qué pijouns an féje caou :
 Aquéles dounc vous farièn maou.

Quand aou roustit qué vous chatoufa ;
 N'és pas ségu per lou plézi
 D'ayci toujours vous cantà pouïa,
 Vous défénde dé vou'n servi ;
 Lou lar qué dé pertout lou pica
 Pouriè vous dounà la coulica.
 — Aça , moussu lou médéci ,
 Aco's prou counta dé sournétas ;
 Mais avant qué dé m'ëndourmi
 Carga-m'un paou vostras lunétas ,
 Lourgna-mé bèn toutes lous plas
 Qué sount sus la taoula alignas ;
 Et sans may batre la campagna ,
 Digàs lous fricos qu'én Espagna
 Un bon éstoumac pot mardiou
 Digéri sans ipécacouana ;
 Car sachàs anfin qué lou miou
 Y'a déjà prou tém rèsta én pana.
 — Primo d'abor lous perdigals ,
 Lous capous ou pulèou lous gals
 Donou fort souvén la pépida ;
 Vaoudriè may una aygaboulida.
 Ségondo , cé qu'ayci sé véy ,
 Qué siègue car , herbas ou péy ,
 Mounségnur , a tant paoura mina
 Qué planirièy vostra pétrina.
 — Et lous bégnés ? — Sount tant crucéns
 Qué vous farièn toumbà las déns.
 — Et la créma qu'aqui déviste ?

— Aco's bon per un paoumouniste.
 Mais vous , sé sès tant afamat ,
 Dins dous dés dé vi dé Madèra
 Saouçàs una lénga dé cat.
 — Voulès vous ana fa l'allèra ?
 Per ara aquésta crèma aou lun.
 S'avès d'atacas dé baoujun ,
 Ana-vous-én dins l'Elizèa ;
 Aquí sé manja én simagrèa ,
 Aquí , laoujès couma lou vén ,
 Las gèns vivou dé l'air daou tém.
 Aprénès moussu l'Hipocrata ,
 Qué dédins aquéste péis
 Quaou dona pas un cop dé rata
 Lèou per l'aoutre mounde partis.
 Sachàs qué lou fil dé ma mèra ,
 Qué ié parlès latin ou grec ,
 N'és pas may préssat qué cé qu'èra
 Dé trépassà lou nègre rès.
 Iéou save prou qué sès pas bègue ;
 Mais réstas dé répaou , vou'n prègue ;
 Gagnas la porta ou veyrés ioy
 Sé iéou mé caoufé dé bon boy :
 Ma tèsta , una fés déstracada ,
 S'énvay dé la maoumaridada . »
 Purgoun crénissén lou ranchè
 Descarguèt vite lou planchè.
 Toutéscas Purgoun descampava
 Qu'à bafrà Sancho couménçava ,

Y'ajén prou dé tém qué tégnè
 Sas déns procha daou rastéiè,
 Et qué sans énvéja éstudiava.
 Mais couma guignoun i'én vouiè,
 Véjayci qué lou couzigné,
 Tout éspourugat ét tout palle,
 Vèn dire qué lous énémis
 Assièjou l'illa d'un bon bralle.
 Sancho perd d'abord apétis,
 Aouzida, vista amay paraoula ;
 Et sap pas dé pus courts partis,
 Qué dé s'accoissà jout la taoula,
 Per èstre à l'abri das bandis.
 Aquéstes qu'avièn lou mot d'ordre
 Introu dins la sala én désordre,
 Sus Sancho la taoula toumban,
 Un paou chacum lou trépiïan,
 Et pioy tout rizén descampan.
 Sancho qu'aouzis pas pus tapage
 Espinja dé déjout la pos,
 Mostra et réscon lou nas vingt cos,
 S'hazarda à sourti lou vizage,
 Et s'aoussan à la fin tout dréch :
 « Fouja, sou dis, dins la batèsta
 Mé sémbra qué faziè pas fréch !
 Couma m'an quichat malapèsta !
 Avièy à mas troussas d'ouvriès
 Qué per moïa èrou pas laoujès. »
 Et déssus touta la vitaïa

Qué pèlle ét mèlle èra à moulous
 Jitan un cop d'iol piétadous :
 « Maoudicha siègue la canaïa
 Troubla-répaou das Gouvernurs !
 Couma anave fayre ripaïa,
 Sans aquéles éstanciïurs !
 Pouïèn bé mardiou lous sabrurs
 Avançà d'un jour la bataïa !
 Cavalisca lous tapajurs ! »
 Dis : ét véjén un bèou froumage
 Qué per hazar dins un cantou
 S'èra éntiè saouvat daou carnage ,
 Pénsèt qu'én aténdén mihou
 Ié serviriè dé régagnou ;
 Et lou métén jout sa capéta
 En coumpagna d'un gros pan blan,
 Glissèt vers la porta én tramblan ;
 Mais quand séguèt déssus l'ayréta,
 Quoique à jun, trouvèt prou paoumoun
 Per fayre aquésta ésclamacioun :
 « Maoudis siègou lou jour ét l'houra
 Ounte mé souy layssat gagnà ,
 Ounte ayci iéou per mé gratà
 Souy véngut cercâ prou dé boura !
 Grandous ; grandous , révéngut souy ;
 Vous crompe qu'aou noun vous counouy !
 Las tèstas qué gouvernou d'illas
 Sount bé per moïa mén tranquillas
 Qué la d'un paoure péïzan

Qué guida l'arayre tout l'an,
 Et qué d'apétis fort ét ferme
 Emb'una céba, un flocc dé pan,
 Countén ét gay tuha lou verme.
 Un douctou jamay noun véndra
 Per plézi lou fayre dinnà
 Couma l'on joga à passa-groulla;
 Et jamay banda dé sabrurs
 Sus soun ésquina sé baroulla,
 Couma sus las das Gouvernurs.
 Adiou dounc raouba satinada,
 Adissias faoutuls, médécis,
 Ion per toujours dé ma pénsada
 Tout'illa ét soun révaladis;
 M'én torne arapà moun ayssada
 Amay ma vèsta dé cadis.
 O ma féna! ét vaoutras, mas fiias!
 Qué Sancho, ion dé soun péis,
 Dé vous poutounéjà languis! »
 Et prénén soun sac ét sas quiias,
 S'énanèt qu'encara couris.

FABLES

ET

AUTRES PIÈCES

RIMÉES EN FRANÇAIS.

..... Sunt quædam mediocria, sunt mala plura.

MARTIAL.

TABLES

DE LA

TABLES

DE LA

TABLES

DE LA

TABLES

DE LA

TABLES

AUTRES PIÈCES

DE LA

TABLES

UN SOUTIEN
DU BON GOUT MODERNE,
A LA CRITIQUE.

VITE, debout, chère dame critique,
Voici venir apologues nouveaux;
Dérouillez sur-le-champ votre aiguillon antique,
Et dans le fiel retrempez vos pinceaux.
Recueil de fables sans prologue,
Sans préface, sans épilogue!
Sans notes même! En vérité,
C'est être par trop éhonté.
Daubez-moi donc, et d'importance,
Ce fabuliste mal appris;
La chose tire à conséquence;
Notes, notilles ont leur prix.
Quoi! parce que nature humaine
A laissé prendre les devans
Au bon homme Jean Lafontaine,
A Lamotte-Houdard, à Dardeine,
Voire aux phénix des Florians,
L'auteur a cru perdre sa peine,
Il a cru provoquer l'ennui,

En nous répétant aujourd'hui,
Dans une modeste préface
De cinquante pages et passe,
Tout ce qu'ils ont dit avant lui!
Ignore-t-il qu'un tel scrupule
Est dans le jour du dernier ridicule?
Que celui-là n'est pas de vos amis
Qui ne sait point, à l'instar de Damis,
A propos de fables naïves,
Dans maintes notes instructives,
Apprendre aux bourgeois de Paris
Comment on confit les olives?
Encor, si d'un ton érudit,
Pour grossir d'autant son volume,
Après Damon il nous eût dit
Qu'on bat le fer chaud sur l'enclume;
Si comme lui, d'un style assez bouffon
Et visant à la bagatelle,
Il nous eût fait connaître à fond
L'histoire de Polichinelle;
Ou bien si, comme un grand garçon
Qui sur le bout du doigt sait sa géographie,
Et ne bronche jamais sur la mythologie,
Il eût dit savamment aux lecteurs ébahis :
« Actéon de Cadmus était le petit-fils;
» La Loire du Breton arrose l'héritage,
» Et le fier Castillan boit les ondes du Tage. »
Passe alors; ce sont de ces traits
Où le génie étincelle,

Et dont la longue kyrielle
Orne richement les feuilletts
De livres exempts du rabais.
Mais décocher recueil de fables
Tout uniment comme un bon jour,
Fussent-elles même passables,
C'est du bon goût se jouer sans détour.
Aux armes donc, chère dame Critique!
Oui, l'occasion est unique;
Profitez-en, la victoire est à vous,
Et que l'auteur berné reconnaisse vos coups.

Nota. Tous les traits de cette pièce de vers ont été puisés dans
les notes de divers recueils de fables modernes.



FABLES PREMIÈRE
ET DEUXIÈME.

A MON FILS.

TANDIS que Bellone en furie
Secouait sur notre patrie
La torche ardente des combats ;
Tandis que nos nombreux soldats ,
Des bords du Niémen au fond de l'Ibérie ,
Au même instant sacrifiaient leur vie
Pour un Monarque ambitieux ;
Ton père , mon fils , plus heureux ,
Libre d'ambition , à l'abri de l'envie ,
Dans son réduit champêtre , oublié des pervers ,
Cultivait ses amis , ton enfance et les vers.
Écoute ceux que lui dicta sa muse
En un jour de loisir pour ton instruction ;
Ce sont contes en l'air ; mais si je ne m'abuse ,
Deux points y sont traités dignes d'attention.

L'Esquif et la Mer.

CERTAIN Esquif , jeune et novice ,
Sur le rivage attendait en repos

Que du pêcheur la rame protectrice
Vint le guider au sein des eaux.
La Mer s'approche et de ses flots
D'abord tendrement le caresse ,
Se joue autour de lui , le soulève , le presse ,
Puis elle semble l'inviter ,
De son écume fugitive ,
A se laisser doucement emporter ,
Mais non encor loin de la rive.
L'Esquif se livre au charme séducteur ;
Et déjà sur la plaine en naufrages fertile ,
Il s'applaudissait de grand cœur
D'avoir su s'affranchir de la rame inutile
Et de l'incommode pêcheur.
De plus en plus séduit par le calme perfide ,
Notre imprudent s'abandonne à son guide ;
La rive disparaît , et bientôt les autans
Du pauvre Esquif viennent heurter les flancs.
L'orage gronde sur sa tête ;
La Mer se gonfle ; à la tempête
Jeune Esquif veut bien s'opposer ,
Mais vains efforts ; jouet d'Eole ,
Contre un roc il vient se briser ,
Et finir là son triste rôle.

L'Esquif , c'est toi , mon fils ; la Mer , tes passions ;
N'écoute point leur séduisant langage ;
Crois-moi plutôt , résiste avec courage
Aux premières impulsions ,

Ou de l'Esquif crains le naufrage.
Puisse , mon fils , cette leçon
Contre un pareil danger prémunir ta raison !
Toutefois prête encore une oreille docile
Au second point ; il n'est pas moins utile.

—
Les Fourmis.

UNE Fourmi , dans la saison des grains ,
Avait abondamment pourvu ses magasins :
Jusque-là de son industrie
J'admire les effets. Mais bientôt une amie
Vient et lui dit : ma sœur ,
Vous me voyez dans la douleur.
Cette nuit un affreux orage
A noyé mes moissons , a détruit mon ménage.
D'ici pourtant à peu de jours
Réparé sera le dommage :
De quelques grains de blé prêtez-moi le secours.
— Ma chère , vous pouvez m'en croire ,
Vides sont mes greniers , et vide est mon armoire.
Le moyen de vous obliger ,
Quand je n'ai pas moi-même un seul grain à gruger.»
L'emprunteuse le crut , et la voilà partie.
A quelque temps de là s'en vint clopin-clopant
Autre Fourmi , l'aumône demandant.
« La vieillesse et la maladie
M'obligent las ! à mendier mon pain.

Le moindre grain de blé, que dis-je! un brin de paille
Pour l'heure suffirait à ma pressante faim. »

C'est d'abord pour soi qu'on travaille ,
Dit l'égoïste. Apprenez qu'au logis
J'attends ce soir un Rat de mes amis ;
Splendidement il faut que je le traite ;
Vous , revenez demain. Demain dit la pauvrete ,
J'aurai cessé de vivre ô néanmoins , ma sœur ,
Que le Dieu des Fourmis vous garde de malheur !.....

A la riche Fourmi qu'importe
Un tel langage ; elle fermait sa porte ,
Quand Jupiter au même instant
Foudroie et le logis et l'insecte méchant.

Toi , mon fils , si jamais la fortune prospère
Sourit à tes travaux , accepte ses faveurs ,
Mais pour faire du bien , mais pour aider ton frère ,
Quand il aura du sort éprouvé les rigueurs.

FABLE III.

L'Ourang - Outang.

MONTÉ sur un chameau , docteur Ourang-Outang
Parcourait les villes d'Asie ,
Cherchant à gagner sa vie
Du métier de charlatan.
Là , comme ailleurs , l'espèce en est commune ;
Il en est de mille couleurs ;

Mais un hâbleur d'élite a bientôt fait fortune,
Là comme ailleurs.

Or, vous saurez qu'en fait de hâblerie,
Docteur Ourang-Outang était sur son terrain.

Auriez-vous quelque maladie,
Criait l'ambulant aigrefin,
Incurable à tout médecin?

Prenez mon élixir et la voilà guérie.

Auriez-vous colique, phthisie,
Asthme, d'artres, et coetera?

Je m'en moque, approchez, mon élixir est là.

Serait-ce obstructions, goutte, paralysie,
Maux qui tiennent le haut bout?

Mon élixir! et je répons de tout.

Beaucoup de la foule crédule,
Avalant du mieux la pilule,

L'argent au bout des doigts, demandaient de la main

De cet élixir souverain.

In petto tout son soûl l'Ourang-Outang d'en rire.

Mais à son dam lorsqu'il se prit à dire :

Je vends encor des simples préparés

Pour guérir maux invétés,
S'entend des maux d'une autre sorte.

Vous, que la colère transporte,

Que l'avarice maigrit,

Que l'ambition dévore,

Ou que le vent d'orgueil bouffit,

Vous tous, et bien d'autres encore,

Venez, j'ai pour vous l'ellébore.

A tout grain défilé d'un pareil chapelet ,
Rapidement la foule s'écoulait ;
Et le docteur asiatique
Fut contraint de fermer boutique.

Là comme ailleurs, par le plus grand des torts,
Jeunes et vieux, monsieur comme madame,
Songaient bien plus aux maux du corps
Qu'ils ne songeaient aux maux de l'âme.

FABLE IV.

*Le Chasseur et le Furet. **

ACCABLÉ de chaleur, et chargé de lapins ,
Un chasseur lentement arrivait vers sa case,
Lorsqu'il trouve un de ses voisins.
Ami, notre chasseur lui dit avec emphase,
Suis-je novice, à ton avis,
Pour amener ces drôles au logis?
A dire vrai, le soleil sur mon crâne
Un jour entier a dardé bel et bien,
Et tu me vois aussi chargé qu'un âne;
Mais le plaisir est tout, et la peine n'est rien.
Aurai-je en effet de la joie
A montrer aux voisins une si riche proie!

* Les Fables marquées d'un astérisque sont imitées des fabulistes espagnols ; les autres sont originales.

Qu'en penses-tu? Sans vanité,
Jamais chasseur n'eut plus d'habileté.

Et moi donc, maître,

J'en aurai bien ma part peut-être,
Se mit à crier le Furet,

Montrant son nez au travers d'un filet.

Ce que c'est que la valetaille!

Répliqua le Chasseur. Ce maraud ne sait pas

Qu'au grand jamais du gain d'une bataille

On ne fit honneur aux soldats.

FABLE V.

Le Levraut et le Lapin.

CERTAIN Levraut, grand coureur de pays,

Ayant l'été transporté son logis

Au sein d'une fertile plaine,

Satisfaisait ses goûts dans ce vaste domaine ;

Et l'abondance éloignait les soucis.

Mais l'hiver eut son tour, et de neige couverte,

La plaine n'offrit plus qu'un stérile tapis.

Chez le Levraut jugez donc quelle alerte !

Pas un brin d'herbe seulement

A pouvoir mettre sous la dent :

Et dans les champs comme à la ville,

Vivre de l'air n'est pas chose facile.

Plus prévoyant, messire Jean Lapin,

Cet hiver-là, dans le tronc d'un vieux pin,

Avait élu domicile,
Et bien pourvu cet asile
De serpolet et de thym.

Le Levraut vient, et lui dit : cher voisin,
Vous qui portez un cœur tout débonnaire,
Prenez pitié de ma misère,

Et je ferai pour vous des vœux soir et matin.

— Passez, mon bon, que le ciel vous assiste,

Lui répond Jean. » Las! quel triste refrain

Pour un Levraut mourant de faim!

Aussi le nôtre à demander persiste;

Et Jean Lapin persiste à refuser.

— Mais de ma patience est-ce assez abuser!

Dit-il enfin s'élançant de son gîte:

(Car il est des cœurs durs même chez les lapins.)

Voulez-vous bien décamper au plus vite!

Et quelle loi m'oblige à nourrir les voisins ?

— L'humanité, barbare que vous êtes!

— Allez, mon pauvre ami, débiter vos sornettes

Un peu plus loin. » Or, sur ces entrefaites,

Maître Renard sortant du bois,

Levraut, Lapin, sont gobés à la fois.

Ainsi dans la saison où règne l'abondance,

Levrauts de tous pays, usez de prévoyance;

Et vous, Lapins, de peur de plus grands maux,

Dans tous les temps secourez les Levrauts.



FABLE VI.

L'Ane et les Chevaux.

CERTAIN Baudet portant charge au marché,
Mais bien et dûment harnaché
Pour un Baudet, rencontra, dit l'histoire,
Nombre de beaux Chevaux qu'on menait à la foire.
Ces Chevaux-là, quoique des plus fringans,
Au pas lent du Baudet cheminent tout un temps.
Ainsi le voulait sans doute
Leur maître, afin que sur la route
Ils fussent plus à l'aise admirés des passans.
L'Ane, qui n'était du mystère,
Se prélassait en marchant leur égal,
Et se croyait, de cette affaire,
Aussi vite qu'aucun Cheval :
L'événement lui prouva le contraire.
Le maître commande : aussitôt
Hennissant, crinière flottante,
Tout l'escadron a pris le trot ;
Et notre Ane, entonnant son octave bruyante,
Trotte à son tour. Du maître encore un mot,
Chevaux de galopper : et la pécore altière
D'en essayer aussi ; mais soudain un faux pas
Vous met la charge, l'Ane, et l'amour-propre à bas.
Martin-Bâton sans tarder guère
Releva le Baudet d'une rude manière.

Vous tous donc que nature fit
Pour marcher sans éclat au chemin de la vie,
De vous soumettre ayez le bon esprit:
Si jamais d'y briller il vous prenait l'envie,
Si l'amour-propre vous pinçait,
Souvenez-vous de mon Baudet.

FABLE VII.

L'Ane.

SAGES projets formés dans l'infortune
Sont souvent démentis par la prospérité.
En tout temps, en tout lieu, la morale n'est qu'une:
Ce vieux point m'a souri; l'aurai-je bien traité?

Quel sort est donc le mien! quelle chienne de vie!

Disait un Roussin d'Arcadie :

Le Coq si matinal chaque jour dort en paix
A l'heure où je vais, moi, haletant sous le faix.

Et puis, qu'il me prenne l'envie
De flairer d'un peu près le sac..... même du son,
Soudain accourt Martin-Bâton
Qui, par une large écorchure,
Imprime sur ma peau, las! sans grande raison,
Une douloureuse leçon.

Du chiendent, et bien peu, c'est là ma nourriture.
Heureux l'Ane hébergé dans le château voisin!
Si jamais il m'échoit bonne table et bon gîte,

Loin de tout réveille-matin,
Comme un Ane accompli je veux que l'on me cite,
Dans le canton. Et docile, et soumis,
O non, alors plus d'incartade,
Non, plus d'incivile ruade;
J'aurai du savoir-vivre avec les gens polis. »
Le sort est inconstant; et la même journée
Voit de notre Baudet changer la destinée.
Chez un financier le voilà.

Baudets seront toujours bien vus de ces gens-là :
Aussi le reçoit-on à l'égal d'une Altesse.

A le panser chacun s'empresse.

Le pauvre Ane par-ci, le pauvre Ane par-là. . . .

Fraîche litière et force avoine

Le rendirent dans peu tout aussi gras qu'un moine.

L'embonpoint amena les amoureux désirs :

Adieu, sages projets; l'Ane est tout aux plaisirs.

Un jour à la ville prochaine

Il portait sur son dos la Dame du logis,

Quand une voix arcadienne

Vient frapper son tympan : à ces accens chéris,

Il jette bas la Dame et vole à son Hélène.

Petit ingrat, se dit le financier,

Relevant sa moitié qui gisait sur l'arène,

Je saurai bien t'apprendre ton métier.

A cette incartade incivile,

Qu'on ramène au moulin le Baudet indocile.

FABLE VIII.

Le Ver et la Chenille.

UN Ver, une Chenille, ayant fait connaissance,
S'aimaient comme frère et sœur.
Ensemble on les voyait chercher leur subsistance,
S'entr'aider au besoin et toujours de bon cœur.
Vrai plaisir, douce jouissance
Inconnue à bien des gens,
Gens au-dessous des insectes rampans.
Or, un matin le Ver arrive
Au rendez-vous accoutumé;
Point de Chenille, et pas âme qui vive
Que puisse interroger notre Ver alarmé
Sur sa compagne chérie.
Il visite, inquiet, ces ombragés détours
Où sous l'herbe de la prairie
Il retrouvait Chenille tous les jours:
Soins superflus. Aux champs avant l'aurore,
Pour la centième fois comme il cherchait encore,
(Vrais amis en tel cas ne sont point paresseux)
Un Papillon s'offre à ses yeux.
« Las! n'auriez-vous point vu Chenille mon amie,
Vous qui voltigez dans ces lieux?
Si quelque oiseau me l'a ravie,
Fassent les dieux qu'à son tour
Ce méchant tombe aux serres du vautour! »

A quoi bon ces souhaits? Je n'ai point cessé d'être:
Jadis Chenille, aujourd'hui Papillon ,
Ton œil a pu me méconnaître
Sous ce costume et sous ce nom ,
J'en suis d'accord. Dame Nature
A prodigué pour ma parure
Tant de trésors.... « qu'on méprise un ami,
Dit tristement le Ver. — Peux-tu le croire ainsi?
Ma fortune a changé, mais mon cœur est le même.»
Chez nous, des parvenus ce n'est point là le thème.

FABLE IX.

Le Dogue.

NUL ici-bas n'est content de son sort ;
Et je le dis de tous tant que nous sommes :
Les Animaux, sous ce rapport,
Étaient jadis aussi fous que les Hommes.
Le Laboureur voudrait être Marchand ;
Le Marchand, homme de finance ;
Le Financier, Représentant ;
Le Représentant, Pair de France ;
Et chacun d'eux vit d'espérance ,
Le vrai bonheur toujours cherchant.
Voulez-vous le trouver? Ne le cherchez pas tant.
Voici mon conte: vous, chercheurs, faites silence.
Un Dogue avait un fils qu'il appelait..... ma foi,

Mouflard était son nom , je croi ;
 Et Mouflard était vain. Pour ce fils-là d'avance
 De sa charge de portier
 Le père avait acquis brevet de survivance.
 Mouflard à déshonneur tenait pareil métier.
 Aussi le Dogue mort , monsieur Mouflard déloge ,
 Et sans un instant de sursis
 Au maître du logis
 Court rendre les clefs de la loge.
 Maître, dit-il, soit portier qui voudra ,
 Tel métier ne me tente guère.
 Y songeait-il, mon pauvre père ,
 Lorsqu'il choisit ce poste-là ?
 Blotti sur quelques brins de paille ,
 Pourrais-je et la nuit et le jour
 Attendre en fainéant que de la basse-cour
 Certain vaurien franchisse la muraille ?
 Non , mon courage veut de plus nobles emplois.
 (S'il eût dit *mon orgueil*, il eût mieux dit, je pense.)
 Des Loups infestent ces bois :
 Eh bien , de vos troupeaux laissez-moi la défense ,
 Et je vous promets qu'avant peu
 Messieurs les Loups verront beau jeu.
 Il prêche tant que sa requête
 Du Maître est accueillie ; et l'orgueilleux Mouflard ,
 La queue en trompe, et portant haut la tête ,
 Donne aux troupeaux le signal du départ.
 Partis qu'ils sont , voilà nos Loups en quête
 Pour enlever mainte bête

Au nouveau gardeur de brebis.
Sur ce gardeur un jour ils tombent jusqu'à dix.
Contre les assaillans Mouflard en vain fit rage;
Accablé par le nombre il vit le noir rivage;
Mais s'il mourut, au rapport d'un Bélier,
Ce fut en regrettant la loge du portier.

FABLE X.

La Cigale et ses Amis.

UNE bruyante séquelle
De gens à minces revenus,
Parmi lesquels je reconnus
Demoiselle Cigale et dame Sauterelle,
Jasaient un jour à qui mieux mieux
Sur tous ces riches dédaigneux,
Tels que les Fourmis, les Abeilles,
Et tant d'autres encor dont on disait merveilles,
En fait d'égoïstes quinteux.
Demoiselle Cigale, ayant bien souvenance
Du refrain cavalier dont une des Fourmis
L'avait apostrophée en pareille occurrence,
D'abondance de cœur animait les esprits.
« Me parler de danser, quand je criais famine !
Était-ce le propos d'une honnête voisine ?
Je vous en fais ici les juges, mes amis. »
Haro sur toute fourmilière !
Oui, périsse la race entière !

Répond le tribunal. Et l'histoire nous dit
Qu'en effet bonne part de la race périt
Dans mainte attaque meurtrière.

Riches, voulez-vous vivre en paix ?
Soyez amis de l'indigence ;
Et tâchez qu'en tout temps on cite vos bienfaits
Plutôt que votre opulence.

FABLE XI.

L'Anon et le Verrat.

LE plus souvent, dans le choix d'un état,
Ce n'est ni le savoir, ni le goût qui nous guide ;
C'est le hasard, c'est l'intérêt sordide,
C'est le voisin du coin. Faites-vous avocat,
Vous ne sauriez mieux faire,
Vous dira-t-il : la brillante carrière !
Un tel n'a-t-il pas réussi ?
Je vous en suis garant, vous parviendrez aussi.
Croyez cet homme sur parole,
Meublez votre cerveau d'arrêts,
Feuilletez nuit et jour et Cujas et Barthole,
Si vous n'êtes pas né pour jouer un tel rôle,
Je vous vois tout au plus avocat sans procès ;
Et peut-être en mourant n'aurez-vous pas l'obole
Qu'exige le vieux nautonnier.
Or ça, dira quelqu'un, monsieur le conseiller,

Donnez-nous donc un avis salutaire ?

Si ce quelqu'un veut écouter

Mon conte, il apprendra sinon ce qu'on doit faire,

Du moins ce qu'il faut éviter;

S'entend, tout choix à la légère.

Parbleu, disait un jour le phénix des Anons,
Tout platement encor je broute ces chardons,
Et pourtant à me voir des pieds jusqu'à la tête,

Je me trouve assez grande bête

Pour songer à prendre un état.

N'y songe point, ami, j'ai ton affaire,

Lui repartit un très docte Verrat.

Avec ta voix, forte, sonore et claire,

Et puis un peu d'oreille, il ne faut pas douter

Que tu ne sois bientôt fameux maître à chanter.

Autrefois tes aïeux charmèrent l'Arcadie;

Et *Rossignol* était leur nom.

As-tu dégénéré? Je te promets que non.

L'état de musicien convient à ton génie.

L'Anon le crut. Amour-propre flatté

Chez les Anes surtout engendre vanité.

Et tout le jour monsieur l'Anon de braire,

S'évertuant à contrefaire

Tantôt les sons flûtés du cousin *Rossignol*,

Tantôt les chants plaintifs de la douce *Fauvette*,

Ou les airs variés de la gaie *Alouette*,

Et ne rêvant que bécarre et bémol.

Du moment qu'il se croit expert dans la pratique,

Il fait bravement publier
 Qu'à très bas prix et dans un tel quartier,
 Un Rossignol à la manière antique
 Donne des leçons de musique.
 Sur ce dire amphibologique,
 Accourt maint amateur zélé,
 Tenant le professeur pour Rossignol ailé.
 Rien moins. Que trouve-t-on? un Ane,
 Qui brait des airs à sa façon.
 Chacun lui rit au nez. Qu'est-ceci? dit l'Anon :
 Tout d'une voix l'on me condamne!
 Je ne suis donc pas né pour tel état;
 Et trop légèrement j'ai cru maître Verrat.
 D'après lui, mes pareils chantaient en Arcadie;
 Cela se peut; mais ici c'est folie.
 Sur ce propos passe un meunier;
 L'Anon s'y loue, et prend son vrai métier.

FABLE XII.

*L'Ours, le Singe et le Pourceau. **

DRESSÉ sur ses pieds de derrière,
 Certain Ours essayait un rigodon nouveau,
 Par-devant don Bertrand et monseigneur Pourceau:
 Et laissant de côté ce bon sens ordinaire
 A ses pareils, notre Ours, pour cette fois,
 Se croyait le Vestris des bois.
 Qu'en penses-tu, confrère?

Dit-il à don Bertrand :

C'est exécuté, j'espère?

Mais..... assez mal, à te parler tout franc,

Répond le Singe. — Assez mal!... ignorant!

Je le vois bien, la noire envie

A dicté ce dur jugement.

J'en appelle au Pourceau. Flatté du compliment,

Comme un vrai sot, Monseigneur s'extasie.

La sottise peut bien se loger chez un Grand.

Bravo, dit-il, bravo! Non, ma foi, de la vie

On n'a vu ni l'on ne verra

Danseur pareil, même au Grand-Opéra!

Tout beau, mon amour-propre, à ce trait l'Ours réplique :

Au logis pour le coup est rentré le bon sens.

L'éloge est par trop magnifique;

Et qui veut trop prouver perd sa peine et son temps.

Bertrand d'abord sur ma science

M'avait donné certaine défiance;

Car, je l'avoue, en fait de danse

Un Singe est du moins connaisseur :

Mais qu'un Pourceau, d'un ton d'oracle,

Me mette ici sur le pinacle!

O je vois percer le flatteur!

Et me dis franchement : l'Ours n'est pas né danseur.



FABLE XIII.

Le Furet et son Maître.

NE mortifions point, croyez-moi, nos valets;
Cette façon d'agir est toujours très blâmable,
Et peut souvent nuire à nos intérêts :
Témoin le Furet de la fable.
C'était au vrai la perle des Furets,
Et des Lapins l'ennemi redoutable.
Son Maître un jour le maltraita;
Furet en garda la rancune :
L'occasion vint bientôt opportune,
Et dans certain terrier le bon drille resta.
Voilà d'abord son Maître qui l'appelle,
Lui donnant les noms les plus doux :
Sermens de repentir, il les épuise tous ;
Rien, du Furet point de nouvelle.
Notre homme allait se lamentant,
Lorsque la bête au nez pointu l'entend,
Et sur le bord de son terrier s'avance :
De me plaindre je vous dispense ;
Je ne suis qu'un maraud ; *ce maraud ne sait pas*
Qu'au grand jamais du gain d'une bataille
On ne fit honneur aux soldats (1).
A m'instruire un peu mieux il faut que je travaille.

(1) Voyez la Fable IV.

Cette retraite-ci, je dois en convenir,
A ces fins est choisie;
Savant jusques aux dents vous m'en verrez sortir,
Et nous pourrons alors chasser de compagnie.
En attendant, Maître, consolez-vous,
Et prenez des Lapins sans nous.

FABLE XIV.

Le Chien et la Pendule.

Quoi, toujours égal mouvement!
Eh mais va donc ennuyeuse Pendule,
Va donc moins uniformément!
Criait du fond de sa cellule
Maître Courtaud, chien casanier,
Tournebroche de son métier.
Par cette marche et réglée et constante,
T'imaginerais-tu trancher de l'importante?
Pauvre idiot! ils ne sont plus ces temps
Où quelque gravité tenait lieu de bon sens.
Fais mieux, imite-moi, ne suis que ton caprice.
Dans sa roue à pas mesurés
Tantôt Courtaud fait son service;
Tantôt s'animant par degrés
Et d'un pas toujours plus rapide,
Sous lui, sa roue en un moment
Tourne aussi vite que le vent.
Docteur Courtaud, pour ne prêcher à vide,

Veut joindre l'exemple aux leçons.
Dans sa cage d'abord lentement il chemine :
Puis et par sauts et par bonds ,
Il vous fatigue à tel point la machine,
Qu'un ressort casse; en ruine
Le docteur tombe alors avec ses argumens,
Et voilà Courtaud sur les dents.
Dame Pendule sa voisine
Gravement soir et matin.
Alla toujours le même train.

Ainsi le sage , en traversant la vie,
A pas réglés suit son chemin,
Tandis qu'au gré de sa folie
Le sot marche ou court sans dessein.

FABLE XV.

Le Serpent, l'Aspic, les deux Chiens et la Pie.

UN Serpent, un Aspic, vivant au même lieu,
Eurent bientôt fait connaissance :
A se lier, deux méchans tardent peu.
Digne confrère en médisance,
Au Serpent l'Aspic dit un jour,
C'est trop rester dans l'indolence.
Vois-tu là-bas, portiers de basse-cour,
Ces Chiens heureux qu'a réunis l'amour ?
Dans la paix du ménage ils passeraient leur vie :

Allons chez eux semer la zizanie.

Faut-il donc qu'aux méchants

Les bons servent de passe-temps !

Pour cette fois , Margot-la-Pie ,

Qui par bonheur avait tout entendu ,

N'eut rien de plus pressé que d'éventer la mine.

Chez nos deux Chiens à la sourdine

Margot accourt. Déjà tout est rendu ,

Tout est conté , mais de fil en aiguille ,

Et Margot-Pie encor babille.

Qui fut penaud ? Ce fut le couple médisant

Qui plus tard arrive en rampant.

A peine nos deux Chiens le virent-ils paraître

Que , s'élançant sur l'un et l'autre traître ,

Ils l'envoyèrent sans efforts

Médire à loisir chez les morts.

Vous qui savez troubler un ménage à merveille ,

Langues de Serpent et d'Aspic ,

Autant vous en pend à l'oreille ,

Si vous n'abandonnez de semblable trafic.

FABLE XVI.

Le Papillon et la Chenille.

Un jeune Papillon , la fleur de la famille ,

De sa beauté fort orgueilleux ,

Voltigeait caressant rose , œillets et jonquille.

Sous l'herbe alors , et dans les mêmes lieux ,
Humblement se traînait demoiselle Chenille.

Ma bonne , lui dit sans façon
L'espiègle ailé , foi de beau Papillon ,
Ce serait tort à vous de vous croire gentille ;

Vous voilà laide à faire peur.

Ah , bon Dieu , quelle étrange race !

Mais voyez donc que de labeur

A parcourir ce court espace !

Tandis que dans mon audace ,

Vif , léger , bravant maint écueil ,

Partout je vole en un clin d'œil ,

Sous cette herbe en rampant votre corps s'embarasse.

Chenille lui repart soudain :

Si tu ne veux rougir , va , passe ton chemin ;

On connaît ta métamorphose.

Parfois beaucoup d'orgueil naît de bien mince cause.

Mais dis-moi , si ramper est aujourd'hui mon lot ,

Hier , que faisais-tu ? Tu rampais , pauvre sot !

Ces ailes , cet éclat , cette superbe mine ,

As-tu donc oublié leur chétive origine ?

FABLE XVII.

Le Dindon et le Hibou.

EN vrai sultan de basse-cour ,
Certain Dindon depuis quelques années
Mangeait , dormait , faisait l'amour ;

Et Phébus semblait chaque jour
Ramener pour lui seul des heures fortunées.
Mais las ! d'être heureux long-temps ,
Ce n'est dans les destinées
Ni des Dindons ni des gens.
Des gens et des Dindons la fortune se joue.
Un matin donc qu'aux dames du sérail
Notre Sultan fait admirer sa roue ,
Et son jabot de corail ,
Fortune veut que dans les nues
Vienne à passer un bataillon de Grues ,
Et que dans le cerveau de ce pauvre Dindon
Il vienne à se loger un grain d'ambition.
Ce grain au logis, plus de somme ,
Plus d'appétit et plus d'amours ; en somme ,
Plus de bonheur, si dans les airs
Le Sultan ne se fraie une route nouvelle.
C'est en vain qu'il le tente, en vain il bat de l'aile.
Dans nos climats, les monarques divers
De basse-cour à voler terre à terre
Sont condamnés. Au maître du tonnerre
Le sot Dindon se plaignait hautement ,
Lorsqu'un Hibou, je ne sais trop comment ,
L'entendit et lui dit : Arrête ;
Veux-tu que le bonheur rentre à la basse-cour ,
Que l'appétit revienne et ramène l'amour ?
Cesse de regarder au-dessus de ta tête
La Grue au vol hardi cherchant d'autres climats ,
Mais regarde le ver qui rampe sous tes pas.

FABLE XVIII.

Le Loup et le Mâtin. *

UN Loup, la fleur de son espèce,
 Usant de merveilleuse adresse,
 Depuis long-temps vous mettait en défaut
 Bergers, pièges et chiens. Brifaut même, Brifaut,
 Des sires Loups grand trouble-joie,
 Y perdait son latin. Notre Loup chaque jour
 Dépeuplait les bercails par quelque nouveau tour ;
 Et le glouton, assuré de sa proie,
 Du cuir d'autrui faisait large courroie.

J'en sais plus d'un qui sur ce point
 A pareil Loup ne le céderaient point.

Or, par un soir d'infortune,
 Où Diane éclairait, de sa lampe importune,
 La gent croque-brebis et la gent croque-amour,
 Ce Loup, au coin d'un bois, rencontre un Chien, de taille
 A vous l'expédier sans arrêt de la Cour.

Que faire en pareil cas ? Présenter la bataille
 Eût été le parti le plus audacieux ;
 Mais sans trop mépriser un dicton déjà vieux (1),
 Ce parti-là n'est parfois rien qui vaille,
 Et le Loup rusé choisit mieux.

Au Mâtin prudemment une trêve il propose.

(1) *Audaces fortuna juvat.*

L'autre, bonne pâte de chien ,
L'accepte avec certaine clause
Favorable aux moutons, comme on le pense bien ;
Mais le danger passé, sire Loup de plus belle
Vous déclare aux troupeaux une guerre cruelle.
Tout traité pour les Loups est un faible lien ;
Et pour d'autres encor, mais je n'en dirai rien.
Les bergers, à leur tour informés de l'affaire ,
Sur le dos du Mâtin, en loyaux commettans ,
Veulent ratifier l'acte préliminaire
D'une trêve aussi salutaire.
Le *diplomate* alors de fuir à travers champs ;
Et moi d'aller criant au Chien trop débonnaire :
Plus de trêve avec les méchants.

FABLE XIX.

Lucas et son Ane.

Non, se disait Lucas revenant de la foire ,
Je ne saurais ôter de ma mémoire
Ce beau petit Cheval. Quel esprit délié?.....
Dieu le garde de malencontre.....
Comme il lisait au cadran d'une montre ;
Et comme il vous comptait du pied.....
Et puis ces sous qui de mainte fenêtre
Pleuvaient dans le chapeau du maître.....
Ah du moins si ce maître eût été Jean Lucas!.....

Notre Jean l'œil baissé ruminait sur le cas,
Alors que son Baudet sous lui se prit à braire.

Pour Lucas quel trait de lumière!

Nargue du préjugé commun ,

Poursuivit-il; le nom ne fait rien à la chose;

Homme, Ane ou Cheval, c'est tout un ;

Et d'intelligence chacun

A sans doute d'en haut reçu sa bonne dose.

Aussi je prétends, moi, qu'aidé de mes leçons ,

Ce Baudet que voilà sache bientôt écrire ,

Et qui plus est , compter et lire

Mieux qu'aucun de ces Cicérons

Qu'on prône dans notre village.

L'Ane se prêta mal à cet apprentissage.

Et Jean Lucas, matin et soir ,

Dans la tête

De sa bête

Voulut avec des coups faire entrer le savoir.

Martin-Bâton trotta, il fallait voir.

« Le plus Ane souvent n'est pas celui qu'on pense ,

Se mit un jour à crier le Baudet :

Me traiter en vaurien ! et pourquoi , s'il vous plaît ?

Ai-je dans mon état manqué d'intelligence ?

Ai-je dans les plus mauvais pas

Bronché jamais, ou mis la charge à bas ?

Non. Que faut-il de plus ? Exiger autre chose ,

Vouloir qu'en Cicéron je me métamorphose ,

C'est un travers , mon maître l'érudit.

De vous prouver ce point qu'un plus savant se charge :

Je suis un Ane , moi ; qui dit Ane a tout dit ;
Mais cet Ane comprend qu'on a le bon esprit ,
Quand on sait bien porter sa charge. »

FABLE XX.

Le Bûcheron et le Chêne.

UN Bûcheron , par le gain excité ,
De sa hache impitoyable
Frappait le front d'un Chêne vénérable ,
Vrai descendant de ceux qui dans l'antiquité
En certaine forêt rendaient certains oracles.
O que le nôtre alors eût fait de beaux miracles !
Lui , qui se mit à parler dans des temps
Où difficile était d'en faire accroire aux gens.
Il parla donc , discourut à merveille
Sur les égards qu'on lui devait
Comme seigneur du lieu. Le Bûcheron faisait
Toujours la sourde oreille.
L'Arbre changea de ton ; et demandant merci ,
Crut désarmer enfin son ennemi.
Faux calcul ; à tous coups une branche nouvelle
Tombait. O la race cruelle !
Dit l'arbre mutilé : pour elle ,
Raison , sentiment , tout se tait
Devant le vil intérêt.

FABLE XXI.

Les Mouchérons.

DES Mouchérons , après l'orage ,
En groupes rassemblés pour prendre leurs ébats ,
Dansaient et par haut et par bas.
Dame Hirondelle au noir plumage ,
Au large bec , de loin voyant le cas ,
Vers nos danseurs se dirige , et traverse
Leurs rangs
En tout sens ,
Les gobe par milliers , par milliers les renverse ,
Sans que Mouchérons survivans
En soient pour cela moins ardens
A continuer la ronde.
Tout beau , me dira-t-on , c'est se moquer du monde ;
Ces Mouchérons étaient ivres ou fous.
Eh non , Docteurs , pas plus que vous.
La pourvoyeuse du Ténare
A toute heure éclaircit vos rangs ;
Amis et voisins et parens
Sont emportés sans dire *gare* ;
Mais la foule des non-atteints
Interrompt-elle un jour ses jeux et ses festins ?

FABLE XXII.

Les deux Râteaux.

Au fond d'une même armoire
Gisaient deux vieux Râteaux. L'un grand et fait de bois,
Dans les champs autrefois,
Par d'utiles travaux illustra sa mémoire ;
L'autre , gentil , petit et fait d'ivoire ,
Pour théâtre de ses exploits ,
Avait des Francs choisi la capitale :
Et voilà qu'aujourd'hui leur fortune est égale !
Ces pensers accablant l'orgueilleux citadin ,
Il apostrophe ainsi son modeste voisin :
« Sale et vil campagnard qu'à bon droit je méprise ,
Que pour moi le sort ait changé ,
Ou bien que par une méprise
Côte à côte avec toi je me trouve rangé ,
Sache , que sous la main d'un pâtre
Tandis que dans les champs tu rampais entraîné ,
Pour ravir à la terre un brin d'herbe fané ,
Conduit, moi , par des doigts d'albâtre ,
Sur un tapis de velours ,
Entouré des trésors que roule le Pactole ,
Dans le bonheur je passais tous mes jours.
Après avoir joué jadis un si beau rôle ,
Puis-je avec toi , lourdaud , frayer sans déshonneur ? »
« Laissez ce ton déclamateur ,

Il vous sied mal, dit l'autre :

Mais quelle morgue est donc la vôtre ?

Ce pâtre avec lequel je vivais si content,
Ces agrestes travaux que vous dédaignez tant,
Pour le sage toujours auront bien plus de charmes

Que vos trésors, vos beaux messieurs,
Vos tapis de velours souvent trempés de larmes,
Et vos insipides joueurs.

Puis sur un autre ton si je voulais répondre

A des discours inconvenans,

Tout lourdaud que je suis, sans y rêver long-temps,

Je pourrais certes vous confondre.

Vous devez, vous, au séjour de Paris

Vos sarcasmes pitoyables,

Au village, moi, j'appris

Que le ton du mépris

Est toujours familier aux êtres méprisables. »

FABLE XXIII.

L'Alouette et le Milan.

DANS un champ semé de millet,

Une infortunée Alouette

Se trouva prise au lacet.

Certain, Milan, qui près de là planait,

Aperçut bientôt la pauvrete

Comme elle se débattait.

Métier de telles gens est d'avoir l'œil au guet.

L'apercevoir , la tenir dans sa serre ,
Ne fut qu'un pour le Maraudeur .
Pourquoi , lui disait-il en l'enlevant de terre ,
Pourquoi l'homme , ce destructeur
Plus à craindre que le tonnerre ,
Laisse-t-il vivre en paix et Milans et Vautours ,
Tandis que par milliers il vous prend tous les jours ?

« C'est qu'entr'eux les méchans ne se font point la guerre. »

FABLE XXIV.

Le Loup et la Brebis.

UN Loup fort vieux , aux racines réduit ,
Et fatigué de ce carême ,
S'avisa d'un stratagème
Qui lui fut d'assez grand profit.
De pied en cap armé d'hypocrisie ,
Le voilà frais venu près d'une bergerie.
Poliment à la porte il s'annonce d'un coup.
Qui frappe là ? Dame Brebis lui crie.
— Hélas ! c'est moi. — Qui moi ? — Pauvre vieux Loup.
— Un Loup ! foin de telle canaille !
Frappez ailleurs , on n'ouvre pas céans.
— J'en conviens , mes cruels parens
Et moi-même jadis ne fûmes rien qui vaille ;
Mais un Bélier m'a converti.
O de tant de méfaits comme je suis marri !

Le reste de mes jours j'en ferai pénitence.
Je sais qu'à ce bercail j'ai ravi maint mouton :
Ouvrez , et qu'à vos pieds j'obtienne le pardon
Qui seul peut désormais calmer ma conscience.
— Ici l'on craint vos dents. — Ouvrez, je n'en ai plus ;
Le ciel à mes désirs prospère
M'en a débarrassé. — Mais vos ongles crochus ?
— Ah ! ces ongles maudits, instrument sanguinaire,
Je les livre à votre colère !

Ouvrez sans crainte , et bientôt pour jamais
Ces ongles arrachés expiront leurs forfaits. »
Vienne encore un trompeur , je ne tarderai guère ,
A dit le chef des bonnes gens (1).

Notre Brebis était de cette espèce ,
Espèce qui toujours fut dupe des méchants.
Elle ouvre enfin. Adieu promesse
Et repentir : le fourbe pénitent
Sur la douce Brebis se jette ,
Et dans le sang de la pauvette
Se désaltère impunément.

Qu'à jamais donc on se méfie
D'un ennemi qui par trop s'humilie.

(1) Lafontaine, surnommé le *bon-homme*.



FABLE XXV.

La Linotte.

Nous dire que la méfiance
Est mère de la sûreté,
C'est très bien dire, en vérité.
Ajoutons que l'expérience
En est l'aïeule de plein droit :
Fort aisément on le conçoit.
C'est elle qui manque à l'enfance,
Des fautes, des erreurs, véritable saison ;
C'est elle, du moins je le pense,
Qui d'un âge plus mûr est la seule raison ;
Et cette raison même est quelquefois en faute,
Témoin notre vieille Linotte,
Qui fut prise un beau jour et de belle façon.
« Jeunes oiseaux, si ne suis une sotte,
Pour vous du haut de ce chardon
Je ne découvre rien de bon.
Que de chasseurs ont juré votre perte !
Combien de pièges, de lacets !
Bon Dieu, la plaine en est couverte,
Vous n'en échapperez jamais.
Que je vous plains ! fuyez, si vous aimez la vie ;
C'est vous donner conseil d'amie :
Fuyez, vous dis-je, avant qu'il soit plus tard. »
L'éveil donné, Linotte part,

Et de plein vol fait sa retraite
Vers un buisson qu'au loin on voyait à l'écart.
Elle s'y pose, et la pauvette
Est aussitôt prise à la glu :
Ce piège encor lui restait inconnu.

L'expérience instruit les oiseaux et les hommes :
Seule elle est notre guide à tous tant que nous sommes.
Jean fut puni pour avoir trop parlé ;
Jean sera circonspect le reste de sa vie.
Depuis l'instant où Pierre fut volé ,
Pierre des voleurs se méfie.
Vient un piège inconnu , vient un danger nouveau ,
Ensemble Pierre et Jean y tombent bien et beau.

FABLE XXVI.

*La Mode. **

ON m'a conté qu'un Singe voyageur ,
Las un jour de courir le monde
En dansant mainte ronde ,
Ou peut-être excité par ce besoin du cœur
Qui vers notre pays sans cesse nous ramène ,
Vint revoir la rive africaine.
Les Singes d'accourir et de fêter Bertrand.
De bras en bras on se le passe ;
Jeunes et vieux , chacun l'embrasse.
Le beau garçon ! O que le voilà grand !

De coutumes, de mœurs, vous croiriez que le sire
Parla d'abord ? Fi donc !

Bertrand était un Singe de bon ton,
Il n'en eut pas le mot à dire.

De modes, de parure, il ne tarissait plus ;
Long chapitre est toujours celui de la toilette
Pour un fat, Singe ou non. « Que ma veste est bien faite !
Admirez cet habit, ces souliers élégans,
Les plis de ce jabot, la beauté de ces gants !
Dans ce costume, ô comme on est agile !

Essayez-en, amis. » Et la troupe imbécile
De croire cet olibrius.

Or, voilà donc nos singes devenus
Tout autant de petits maîtres ;

Lorsqu'un Léopard des plus traîtres,
Voyant ainsi Singes empaquetés,
S'élança de son embuscade.

Singes de fuir de tous côtés,
Pour esquiver tendre accolade

Du Léopard ; mais las ! quel piteux cas !

Ils trébuchaient à chaque pas,

Et le vaurien en fit belle capilotade.

A Tétuan bientôt la nouvelle arriva ;

Et le sénat décida

Très doctement, qu'aucune mode

Ne pourrait à l'avenir,

Sans un mûr examen, les frontières franchir.

Bel article pour certain code !

Après ce décret prévoyant,

Et sans attendre autre dérouté ,
 Le costume nouveau fut rejeté sans doute ?
 Eh ! mon Dieu , non. Danger présent
 Dans les alarmes nous jette ,
 Danger passé n'est plus qu'une sornette.

FABLE XXVII.

Les deux Chiens.

CE Chien fameux qu'on appelait Brifaut ,
 Ayant enfin pris en défaut
 (Tant la gent des fripons sait guetter l'occurrence)
 Du maître du logis la longue vigilance ,
 Lui déroba , dit-on , une éclanche d'agneau.
 Et le matois , sans tambour ni trompette ,
 En tartufe accompli , portant bas le museau ,
 Allait cherchant une retraite
 Où bien loin de Martin-Bâton
 A l'aise il pût gruger sa proie ,
 Quand il avint un rabat-joie.
 Commensal de la ferme , et Chien non moins glouton ,
 Surtout fort friand de chair fraîche ,
 Taïaut , le nez au vent , donne sur le voleur ;
 Et d'un ton patelin , d'un vrai ton de docteur ,
 De prime abord en ces mots vous le prêche :
 « Que vois-je , hélas ! qu'as-tu fait ? malheureux !
 Ingrat valet d'un maître généreux !
 Toi , nourri de son pain ! toi , que sa main caresse !

As-tu pu lui garder un tour de cette espèce ?

J'ose à peine en croire mes yeux.

Mais, que dis-je ? l'honneur va prendre sa revanche.

Laisse , Brifaut , laisse-là cette élanche ,

Morceau prisé du maître du logis.

Qu'un descendant de Rominagrobis ,

Qu'un nouveau Rodilard , cherchant franche lippée ,

Se fût permis telle équipée ,

Passe ; tout chat est un vaurien :

Mais un Brifaut ! — Ma foi , tu raisones très bien ,

Et de l'avis Brifaut te remercie.

Un doute seul me reste. A parler sans détour ,

Si je laisse l'élanche , est-il sûr qu'à son tour

Le fidèle Taïaut n'en veuille tâter mie ?

Un fripon d'un fripon se méfie aujourd'hui ;

Entr'eux pareilles gens n'ont pas voix en chapitre :

Par bonnes actions fais-toi priser d'autrui ,

Des actions d'autrui si tu veux être arbitre.

FABLE XXVIII.

L'Alouette et sa Fille.

UNE Alouette et sa Fille ,

Reste cher de la famille

Fuyant du nord les frimas ,

Se rendaient de compagnie

Aux champs de l'Occitanie

Sans malencontre et sans tracas ;
Lorsque notre jeune émigrante ,
Par un beau jour et d'un certain côté ,
Aperçoit d'un objet la clarté scintillante.
Debout est sur-le-champ madame Vanité ,
Pour le sexe peste maudite ,
Et la voilà glissée au cœur de la petite.

« Dis, maman , que vois-je là-bas ?
Regarde donc ; c'est un miroir , je gage ;
Allons nous y mirer. Dieu sait si le voyage
Doit avoir flétri nos appas ! »

« Nous y mirer ! dit la mère plus sage :
Cherchons plutôt à l'éviter.

Ce miroir est un piège. En pourrais-tu douter ?
L'an dernier j'y perdis ton frère.

Ecoute cette année un avis salulaire.

D'un nouveau deuil n'obscurcis pas mes jours ,

Ma Fille ; si je te suis chère ,

Crois-moi , ne quitte point ta mère. »

Vaines prières, vains discours !

Jeunes cerveaux frondent d'avance

Les conseils de l'expérience ;

Vers leurs désirs ils cheminent toujours.

Aussi notre petite sotte ,

Qui de se voir

Dans le miroir

Avait l'orgueilleuse marotte ,

Se moque net de l'avis maternel ,

Et vole d'une aile imprudente

Vers ce miroir qui trompe son attente ;
Car le chasseur (tout chasseur est cruel)
 Qui voit de loin venir sa proie ,
 La suit d'un œil brillant de joie ,
Et dans les airs l'atteint d'un plomb mortel.

FABLE XXIX.

Les regrets de l'Ane.

UN quadrupède, à maigre échine ,
A longue oreille , à très piteuse mine ,
 Ane de son noble métier ,
Se plaça comme tel chez un maître meunier.
Pour Ane il faut servir , si pour Ane on se loue.
Les yeux bandés, au timon d'une roue
Voilà d'abord le Roussin attaché.
 La peste soit du sot marché !
Se disait-il. Que faire..... que résoudre.....
 Eh! feignons de ne savoir moudre.
Il l'essaie ; et coups de pleuvoir
 Sur son dos matin et soir ;
Car à manier l'étrivière
Tous meuniers sont pour l'ordinaire
 De rudes gens.
L'Ane l'apprit à ses dépens.

A faire son devoir jamais valet n'attende
 Que la main du maître commande.

FABLE XXX.

Le Chat et le Milan.

UN jeune Chat faisant sa ronde ,
 Donna sur un nid de Linots :
 Deux seulement se trouvèrent éclos ,
 Et je les vois croqués en moins d'une seconde.
 Notre Matou l'œil au guet cheminait ,
 Pour vous expédier Linots dans l'autre monde ,
 Lorsqu'un Milan lui cria: « le benêt !
 Honte du peuple Chat ! Était-ce bien la peine
 De croquer bêtement deux oisillons chétifs ?
 Apprends que ces œufs plus tardifs ,
 Avant la fin de la semaine ,
 Te promettaient un abondant repas. »
 Comme Mitis allait ruminant sur le cas ,
 Voilà qu'un second nid par hasard se présente.
 Grands étaient les Linots ; un seul œuf infécond
 De ce nid gardait le fond.
 A l'aspect du Matou , jugez si l'épouvante
 Se fut bientôt mise au logis ;
 Pauvres oiseaux se crurent pris ;
 Mais cet œuf les sauva. Peste , dit la pécore
 En voyant l'œuf , à nos dépens
 N'allons pas égayer encore
 L'humeur de messieurs les Milans !
 A cet œuf-là donnons le temps d'éclore.

Et le sot de partir. Du nid le lendemain
Joyeux il reprend le chemin,
Arrive doucement, et du haut de sa tête
Regarde et voit l'étrange fête !
Les oiseaux étaient dénichés.
Prêchez, Milans, prêchez,
S'écria notre Chat pour soulager sa peine,
Vous prêcherez en vain ;
Plus de renvois au lendemain,
S'il me survient la moindre aubaine.
Et le Milan, qui l'entendit
Se lamenter, lui répondit :
Apprenti maraudeur, la conséquence est fausse ;
Mon avis n'était pas pour mettre à toute sauce.

FABLE XXXI.

L'Apprenti Mari.

VEUX-TU la paix dans ta maison ?
Point de conseils de belle-mère,
Dit Juvénal : Juvénal a raison.
Un apprenti Mari, pour qui la grande affaire
Était d'avoir jeune tendron,
Reconnut, mais trop tard, que l'avis était bon.
Avec sa femme jeune et fraîche,
Il lui vint au logis certaine pigrièche,
Vieille maman, qui sur les gens
Cherchait à se venger de l'injure des ans,

Et qui surtout ne voyait point sans peine
Son autorité souveraine
Chaque jour s'ébrécher contre la faux du temps.
Or çà , dit la dame à son gendre ,
Et du ton le plus tendre ,
Votre moitié , comme bien le sentez ,
N'a point encor ces hautes qualités ,
Fruits d'une longue expérience.
Au sortir du couvent l'on est sans méfiance ;
On ne sait point le monde et ses subtilités.
Vos affaires perdraient en des mains si novices.
Faites plus sagement , agréez mes services.
Je porterai partout l'œil le plus vigilant ;
Et vous verrez , mon cher , si l'on a le talent
De faire marcher un ménage.
Le gendre y consentit , le gendre fut peu sage ,
Sa moitié seule ne dit rien.
Au bout de quelques mois la chose alla si bien ,
Que la Discorde au logis établie
Vous en eut fait un antre de démons.
Le pauvre gendre épuisait ses poumons
A ramener l'une et l'autre partie ;
Discours perdus. Sans réfléchir
Sur ce qu'en pourraient dire et Monsieur et Madame ,
Il lui fallut , pour en finir ,
Congédier ... qui donc ?... Certes , non pas sa femme.

FABLE XXXII.

*L'Achat de l'Ane.**

MAÎTRE Thomas, au retour du marché,
Menait certain Baudet richement harnaché,
Portant et panache et sonnettes.

L'usage veut qu'on vante ses emplettes.

Thomas, pour n'y manquer, appelle un sien voisin;
Intelligent, retors, de ces hommes enfin

Qui ne se paient point de sornettes.

Ce voisin ayant donc le tout considéré,

Maître Thomas, dit-il, voilà de belles choses;

Et le harnois dont cet Ane est paré,

Je le trouve fort à mon gré.

Mais gare que dessous ne soit le pot aux roses!

L'avez-vous inspecté? — Ma foi, non. — C'est à tort;

Vous serez pris au piège, ou je me trompe fort.

Mettons nu-dos cette Bête de somme

La voyez-vous? Tout juste et les os et la peau;

Et de tout point le second tome

De l'Ane qui portait Sancho. »

Maître Thomas, d'humeur très colérique,

A cette inspection se traite de bourrique

Plus bourrique cent fois que son maigre Baudet.

De plus belle toujours comme il se lamentait,

Chut, croyez-moi, point d'esclandre,

Le voisin lui dit tout bas :

A des dehors brillans beaucoup se laissent prendre.

FABLE XXXIII.

*La Poule et la Grenouille. **

CERTAINNE Poule, avant de pondre ,
 Toujours longuement caquetait :
 Dame Grenouille sur ce fait
 Voulut un beau jour la confondre.
 Or ça, commère, expliquez-moi

Pourquoi

Et ces hauts cris et ce tapage ?

Nous régaleriez-vous de ce bruyant ramage ,
 Pour le plaisir de vous égosiller ?

Je vous tiendrais pour folle , et pour folle à lier.

Que faut-il croire enfin?..... L'autre de lui répondre:

Ne vous déplaie , ce caquet

Annonce l'œuf que je vais pondre.

— Tant de bruit pour un œuf! voyez donc , s'il vous plaît;

A l'entendre on dirait

Qu'elle en va pondre mille.

Pour un œuf alarmer ainsi tout le quartier !

— Oui , pour un seul. J'ai droit de publier

Cette œuvre en tant de cas utile :

J'en appelle, voisine , à votre cuisinier.

Mais vous , qui nuit et jour , onze mois de l'année ,

De vos coassemens

Assourdissez les gens,

Que pondez-vous , madame l'étonnée?
Quoi?... Rien du tout?... Je pourrais entre nous;
A plus juste raison , vous dire : taisez-vous.

FABLE XXXIV.

Le Bien et le Mal.

JADIS le Bien avait des ailes
Pour visiter les peuples différens.
Joie et santé, ses compagnes fidèles,
Sur les mortels épanchaient leurs présens,
Et le bonheur, pour nous la perle des chimères,
Sous leurs paisibles toits venait chercher nos pères.
Le Mal alors estropié, teigneux,
Gardait son coin, et tout n'allait que mieux.
Par passe-temps, ou plutôt par malice,
A la course un beau jour le Bien le défia,
Au vif piqué de ce procédé-là,
Le Mal voulut entrer en lice;
Mais à condition pourtant
Que, vu son état d'impotent,
Pour rendre égale la partie,
Le Bien ses ailes poserait,
Et que chacun d'eux choisirait
Un coursier à sa fantaisie.
Si cette façon vous plaît tant,
Soit fait, dit le Bien en riant;
Mais je vous en préviens, mon pauvre camarade,

Gare le casse-cou , vous sentez le malade.
 Plus malin que jaseur , sur le dos d'un Chamois
 Le Mal tout éclopé s'assied en assurance.

Le Bien ayant su qu'autrefois
 Dame Tortue , en pareille occurrence ,
 Avait , par sa haute prudence ,
 Mis un certain Lièvre en défaut ,
 La prenant pour coursier , crut n'être pas un sot ;
 Et le voilà tout fier enfourché sur sa bête.

Pauvres humains sur la terre placés ,
 Qui tant de fois à tort payez les pots cassés ,
 Il vous a coûté cher , cet ancien coup de tête !
 Ce qu'on devait prévoir , à la lettre arriva ;

Le Bien perdit la gageure ;
 Mais pour consacrer l'aventure ,
 Le conseil des dieux décida
 Qu'aucun de ces deux parieurs-là
 Ne pourrait désormais aller sans sa monture.
 Aussi le Bien depuis chemine lentement ,
 Et le Mal va comme le vent.

FABLE XXXV.

La Marmotte , l'Ours , le Singe et le Perroquet.

L'HISTOIRE dit que la Marmotte et l'Ours ,
 Le Singe encor , firent une alliance ,
 Pour s'en venir au beau pays de France
 Amuser les badauts par mille et mille tours.

Dame Marmotte l'endormie
Dans sa boîte est déjà tapie;
L'Ours s'est muni d'un tambourin,
Et voilà don Bertrand en pourpoint de satin.
Le comique trio se met donc en voyage.

Mais comme en tout il faut apprentissage,
Avant de se montrer au séjour de nos rois,
Le théâtre de ses exploits
Fut établi d'abord dans maint village.

On arrive, à la fin. L'Ours, faisant de son mieux,
Rassemble autour de lui nombre de curieux.

Et puis Bertrand son camarade,
Après maint saut, mainte gambade,
Exécutés ex-professo,

Après avoir promené ce chapeau
Où ne tombe jamais le denier de l'avare :

« Messieurs et dames, paix, voici chose plus rare...

Attention... ouvrez tous de grands yeux....

Des animaux, voici le plus fameux. »

La boîte s'ouvre, il en sort..... la Marmotte
Qui tout en clignotant, deçà, delà gigotte.

« Eh quoi! s'écrie un Perroquet,
Est-ce donc là ce phénix qu'on prônait?

Pour voir cet animal immonde,

On accourt, on s'empresse, on boursille à la ronde ;
Tandis que bien plus beau, je le dis sans orgueil ,

Et me montrant gratis à tout le monde,

Je n'obtiens pas le plus léger coup d'œil.

Quel caprice! Fut-il injustice pareille! »

« Le plus gentil des Perroquets,
Lui dit le Singe au tuyau de l'oreille,
Dame Marmotte au fond n'est pas une merveille;
Mais ces gens-là sont ainsi faits :
Pour leur en vendre, ami, suis la route commune,
Pique par de grands mots leur curiosité;
Ce qui s'annonce avec simplicité
Chez eux rarement fait fortune. »

FABLE XXXVI.

Les deux Castors.

Au temps où les Bêtes parlaient,
Temps moins éloigné qu'on ne pense,
Tous les animaux commerçaient.
On le peut avec confiance,
Lorsque franchise et loyauté
Ont comme alors fait alliance.
Loups se piquaient de probité,
Et Renards vivaient sans malice.
Point de procès, partant point de gens de justice ;
Point d'huîtres pour Perrin-Dandin.
Sans craindre un fripon de voisin,
Chacun dormait sa porte ouverte,
Et jamais de la moindre alerte
En son somme un dormeur n'était interrompu.
Dans ces beaux jours dont le moule est perdu,
Un Castor, par son industrie,
D'abord amassa de grands biens,

Mais parmi ses concitoyens

Il ne fut bruit, depuis, que de sa ladroterie.

Un sien neveu, qui semblait en douter,

S'en vint un jour le visiter,

Et fut reçu comme on doit l'être

Chez un avare renforcé.

Mon oncle, se dit-il, est ma foi peu sensé ;

Mais on pourrait le ramener, peut-être.

Prenons pour l'heure un air triste et rêveur.

L'oncle aussitôt d'en demander la cause ;

Car au fond il avait bon cœur.

L'état où je vous trouve à ma gaité s'oppose,

Dit le neveu ; je vous croyais

Dans l'opulence, ayant tout à souhaits ;

Mais je le vois, la fortune ennemie

Vous force à couler votre vie

Dans une dure économie.

Tu te trompes, mon fils, reprit notre oncle ému,

Par de grands biens ici je suis connu.

Allons, que ta gaité revienne.

Ces fertiles coteaux qui couronnent la plaine,

Ce lac immense et ces vastes forêts,

Tout cela m'appartient ; ainsi plus de regrets ;

Que pour moi rien ne t'inquiète,

Depuis long-temps j'ai ma fortune faite.

— Tâchez, mon oncle, de sortir

De cette erreur à bien d'autres commune :

Il est faux qu'on ait fait fortune,

Lorsqu'on ne sait pas en jouir.

FABLE XXXVII.

*L'Ane du Marchand d'huile. **

UN Ane chargé d'huile , au logis l'autre soir
Rentrant d'un pas alerte ,
Certaine porte entr'ouverte
Fut pour lui le pot au noir.

Quoi ! pas la moindre lampe ici qui vous éclaire !

S'écria notre Ane en colère :

La peste soit du Maître et du métier !

Autant vaudrait-il donc être Ane de meunier.

Chez un Marchand d'huile sans doute ,
Il est honteux de n'y voir goutte.

L'entendez-vous cet Ane , amateurs au bon coin ,

Qui d'entasser ouvrage sur ouvrage

Prenez à grands frais tant de soin ,

Sans jamais en lire une page ?

Dans vos rayons , tout bien compté ,

Vous possédez force lumière ;

Mais à quoi bon , en vérité ,

Si votre esprit ne s'en éclaire ?

FABLE XXXVIII.

L'Hirondelle et le Plongeon.

UNE Hirondelle

A tire-d'aile ,

Rasait les eaux d'un étang.

Certain Plongeon allait plongeant

Et replongeant

Aux mêmes lieux. La Demoiselle

Trouve le cas fort surprenant ;

Et la voilà qui voltigeant

Tout au tour du Plongeon, lui parle de la sorte :

« Savez-vous bien, mon confrère l'oiseau,
Soit dit sans vous fâcher, qu'à fouiller dans cette eau,
Votre persévérance est vraiment un peu forte? »

J'en conviens, lui dit le Plongeon :

Je parviendrai du moins à la connaître à fond ,

Et vous n'en saurez, vous, que la superficie.

Nos goûts sont différens, Hirondelle ma mie ;

Vous effleurez, j'approfondis.

Ceci peut s'appliquer à bien des érudits ;

Car ce ne sont grandes nouvelles

Que dans leurs rangs on trouve réunis

Quelques Plongeurs et beaucoup d'Hirondelles.

FABLE XXXIX.

Le Rocher et le Grain de Sable.

LE Rocher et le Grain de Sable
Un beau jour se prirent de bec.
Gardez-vous d'en douter, le fait est véritable.
Si ce fut en latin ou si ce fut en grec,
Je n'en ai point la mémoire bien nette;
Mais de leur altercas voici ce que je sai :
Obscur jouet du moindre orage,
Disait le roc dans son langage,
De ton logis au moindre vent chassé,
C'est bien à toi de me rompre en visière!
Atome détaché de mes flancs éternels
Halte-là , disait l'autre , insolent adversaire!
J'infirmes vos droits paternels.
Et tenez-vous pour bien sûr , au contraire ,
Que par l'effet d'une suprême loi,
Que sans doute ni vous , ni moi
Ne comprendrons jamais guère,
C'est moi , chétif , qui vous donnai le jour.
Qu'il en coûta pour lors à mon amour!
Je vis par cette loi sévère
Des milliers de mes fils l'un vers l'autre attirés ,
Former , façonner par degrés
Ce roc ingrat qui méconnaît son père.
Toi , mon père ! nain orgueilleux !

Lui répliqua le Rocher furieux :

Mon père, c'est Atlas ; et nymphe infortunée,

Jadis ma mère eut pour nom Cyanée (1).

On peut , je crois , citer de tels parens.

Pour ta loi , son effet , et tes pauvres enfans

L'un sur l'autre collés , cherche-leur autre gîte.

Le Grain de sable eût riposté bien vite,

Même , a-t-il dit depuis , victorieusement,

Si dame Souris en courant

N'eût sous sa patte enlevé comme en poste

Le Grain de sable et la riposte.

Ainsi dans le monde savant ,

Chaque jour voit naître un système

Pour expliquer l'œuvre du Créateur ;

Mais à quoi bon , puisque de chaque auteur

L'explication même

Est un nouveau problème.

FABLE XL.

*Le Cop présomptueux.**

CERTAIN conteur nous dit que pour un rien

Deux Coqs un jour prirent querelle.

Ainsi deux nations s'échinent bel et bien,

Et le jeu , très souvent , n'en vaut pas la chandelle.

(1) Atlas et Cyanée : voy. le dictionn. de la Fable.

L'un des deux Coqs était dans l'âge mûr,
 Moins vigoureux au fond que plein de suffisance;
 L'autre encor jeune, et sans tant d'arrogance;
 Vous détachait un coup de bec plus sûr.
 Qui fut donc étrillé? Vous le jugez d'avance,

Ce fut notre présomptueux.

Oui, ma foi, se dit-il en désertant la place
 Où chantait fièrement le Coq victorieux,
 Notre joueur ne manque pas d'audace.
 Avec le temps, et puis mainte leçon,
 Ce Cochet-là pourra se faire un nom.

Mais depuis ce moment, le maître
 Avec tel écolier n'osa plus se commettre,
 Et fit fort bien. Dame Présomption,

Aux aguets de l'occasion,

Lui gardait cependant une nouvelle fête;

Car cet emplumé fier-à-bras,

Voulant narguer un Coq blanchi dans les combats,
 S'en revint pour le coup sans plumes et sans crête.

Morbleu, se disait-il encore cette fois,

Si ce Coq radoteur n'était pas aux abois,

Si ce n'était sa vieillesse,

J'irais..... mais non, par pitié je le laisse.

Voyez mon Coq et goûtez la leçon,
 Messieurs les Suffisans, race antique et féconde;
 Chez vous comme chez lui la blessure est profonde;
 N'auriez vous pas plus de raison?

FABLE XLII.

Les deux Rosiers.

UN Rosier né dans nos climats
Du parfum de ses fleurs embaumait un parterre.
Trop tôt pour nos plaisirs revinrent les frimas;
Feuilles et fleurs, tout fut couché par terre.
Le parfum exhalé sous la voûte des cieux,
Emblème des ambitieux,
Se perdit sans atteindre aux régions divines;
Et le pauvre Rosier n'eut plus que ses épines :
C'est le gros lot des malheureux.
Son voisin, Rosier du Bengale,
Nouveau venu, parlait en fanfaron
De sa beauté toujours égale.
En hiver, en été, disait-il, sur mon front
Incessamment je vois naître des roses.
« Oui, mais des roses sans odeur;
Triste fécondité. » Pour maint et maint auteur
Ces propos-là ne sont point lettres closes.

FABLE XLIII.

Le Voyageur et ses Voisins.

IL est faux qu'on ait fait fortune,
Lorsqu'on ne sait pas en jouir (1).

(1) Voy. la fable XXXVI.

J'en donnerais mille preuves pour une.
 Un avare vieillard , qui pensait la tenir ,
 Parce qu'en sa vaste cassette
 Gisaient sous clé bon nombre de ducats ,
 Reçut d'un sien voisin une leçon complete.
 La mit-il à profit? Je ne l'affirme pas.
 Ce voisin-là prétextant un voyage ,
 S'en vint au moment du départ
 Prendre congé du voisinage ,
 Sans oublier notre vieillard ,
 Et par un vieux licou menant sa haquenée
 Devant l'assistance étonnée.
 Quolibets de tomber sur lui de toutes parts.
 Eh quoi , s'écriait l'un , sans selle ,
 Vous allez vous jucher sur cette haridelle!
 Si je n'ai point l'esprit obtus
 Je plains votre culotte et la doublure en sus.
 Voisin , continuait un autre
 Faisant aussi le bon apôtre ,
 Pour toute bride un vieux licou !
 Mais c'est bien ce qu'il faut pour se rompre le cou ,
 Voilà-t-il pas qu'un jeune imberbe ,
 En brochant sur le tout , à l'aide d'un proverbe ,
 Veut lui prouver ex-professo ,
 Qu'un voyageur prudent ne va point sans manteau!
 Daubez-moi ce grigou , chantez-lui son antienne ,
 Disait-il : je le sais de science certaine ,
 Selle , bride et manteau reposent au logis.
 O quel excès de ladrerie !

Et puis venaient les sarcasmes, les ris.

Vous avez raison, mes amis,

Répond le Voyageur, et je vois ma folie;

Mais serait-il plus sage, à votre avis,

Celui qui, voyageant au chemin de la vie,

Chemin que l'argent seul applanit sous nos pas,

Serrerait son argent au fond d'une valise,

Se traînant au travers de nombreux embarras,

Plutôt que de lâcher quelqu'un de ses ducats?

Daubez cet autre fou, portât-il barbe grise,

Répliquent les Voisins. Le vieillard, à ce trait,

Tourna sur ses talons, en jouant le distrait.

FABLE XLIII.

Perrette et sa Servante.

PERRETTE la ménagère

Engraissait dans sa basse-cour

Nombre de beaux dindons. Il arriva qu'un jour

Perrette eut une absence à faire.

En pareil cas elle appela Suzon,

Servante de la maison :

— Or çà, je pars; entendez-vous, ma mie.

Portez donc un œil vigilant

Sur chaque chose, et principalement

Sur ces dindons qu'à vos soins je confie.

Voici pour eux un sac de noix :

Le premier jour vous en donnerez une

Par tête, et puis deux, et puis trois.
Si je n'ai malencontre aucune ,
Dans peu je serai de retour.
Notre ménagère partie ,
Suzon prétend raisonner à son tour.
« Une noix pour chacun !... De la plaisanterie
Dame Perrette abuse cette fois.
Dindons gros et gourmands n'auraient plus qu'une noix !
On me croit sans doute une sottie ,
Une pécore, une idiote :
Ouvrons ce sac. » Le sac ouvert, Suzon
Gorge de noix chaque dindon ;
Et dindons étouffés vous prennent à la ronde
Le chemin de l'autre monde.

Je crois voir l'un de ces pédans
Qui dans le cerveau des enfans ,
Tout à la fois, à contre-temps,
Veulent loger force science ,
Au risque d'étouffer tous les germes naissans
D'une fragile intelligence.

FABLE XLIV.

Le Cerf-Volant.

UN enfant avec complaisance
Promenait dans les airs la royale indolence
D'un Cerf-Volant, artistement paré,

De mille couleurs chamaré,
 Et qu'il guidait d'une simple ficelle.
 Eurus faisait le reste, et portait sur son aile
 L'aérienne majesté,
 Qui soutenant son personnage,
 Du haut de sa grandeur, d'une noble fierté,
 Laisa tomber ce superbe langage :
 « Que sont auprès de moi ces Monarques divers,
 Rois, Empereurs, Sultans?... Des esclaves aux fers!
 Leurs trônes sont assis dans un coin de la terre ;....
 Sous mon trône je vois se mouvoir l'univers.
 Encore un peu d'audace, et traversant les airs,
 J'irai grossir la Cour du Maître du tonnerre. »

C'est viser haut, j'en conviens, pour ma part.
 Ambition à la hâte chemine.

Mais soit un pur jeu du hasard,
 Ou soit permission divine,
 Dans les doigts de notre Marmot
 La ficelle casse aussitôt ;
 Et l'Eurus redoublant d'haleine,
 Emporte sans la moindre peine
 Le Cerf-Volant aux célestes parvis.

Il y touchait. trompeuse amorce!
 Le vent se tait, Eurus n'a plus de force ;
 Et d'un calme plat surpris,
 Après mainte cabriole,

Du haut des airs le sire dégringole.
 Dans la poudre couché, là son orgueil finit :
 Je vous laisse à penser si tout l'Olympe en rit.

A vous cette fable s'adresse,
Ambitieux de toutes les couleurs.
Quand sur vos pas la Fortune s'empresse,
Vous recevez toujours et désirez sans cesse.
Gare le calme des faveurs!
On ne saurait fixer l'inconstante déesse.
Tombés alors du haut de vos grandeurs,
Aux quolibets vous resterez en bute;
Et les heureux du jour
Riront de votre chute,
En attendant leur tour.

FABLE XLV.

La Fourmi, le Puceron et le Marinier.

DANS ces lieux qu'arrose le Tage,
Amazone-Fourmi menait en esclavage
Un Puceron. Or, certain Marinier,
Passant sur ces entrefaites,
S'arrête aux cris du prisonnier.
Rendez, barbare que vous êtes,
Dit l'Homme à la Fourmi, rendez la liberté
A cet insecte, ou craignez ma vengeance.
La Fourmi lui repart : En semblable occurrence,
Vraiment j'admire ta bonté.
Depuis quand tes pareils ont-ils le cœur si tendre?
A me justifier puisque je veux descendre,
Apprends que Pucerons des Fourmis sont vassaux,

Et que pour nous servir nature les fit naître.
Mais sur ces gens en nos enclos
Si nous exerçons droits de maître,
Du moins une Fourmi, n'importe sa couleur,
Chez nous ne rend esclave une Fourmi sa sœur,

Piqué de la vive apostrophe,
Le Marinier, fait de grossière étoffe,
Ne trouvant de raison que celle du plus fort,
A la Fourmi donna la mort.

Nota. Les belles expériences d'Huber, sur les fourmis, font connaître que ces insectes amènent, dans leurs trous, des pucerons en esclavage. Ces prisonniers s'attachent aux racines humectées des plantes, et y puisent un miel abondant, que les maîtres de l'habitation se hâtent de recueillir.

FABLE XLVI.

L'Aigle voulant choisir un Ambassadeur.

Le plus sage des Aigles-Rois,
Dans une haute circonstance,
D'un Ambassadeur d'importance
Fut obligé de faire choix.

A peine annonça-t-il sa volonté royale,
Que pour le bien. sans doute de l'Etat,
Il s'éleva deux partis au Sénat.
Le Paon eut ses prôneurs, et le Coq sa cabale.
En tête des partis luttent les Courtisans ;

Et chacun pour le sien briguant la préférence,
 Déchire l'autre à belles dents.
 Chez les Oiseaux, dit-on, c'est ainsi qu'on s'avance:
 Mais cette fois, l'Aigle par sa prudence
 Met en défaut la brigue; et des deux prétendans
 Osant apprécier lui-même les talens,
 Les mande à son lever. Le Coq à l'audience
 Arrive le premier. Fier et franc campagnard,
 Dans un discours mâle et sans fard,
 Il offre à l'Aigle-Roi son savoir et son zèle.
 Si les faits parlent mieux, Sire, dit-il enfin,
 Souffrez qu'ici je vous rappelle,
 Ce vieux Renard, des Renards le plus fin,
 Auquel pourtant j'en donnai d'une belle (1).
 Le Coq salue et part. Beau-Paon vient à son tour.
 Élevé chez les Grands, Beau-Paon savait la cour.
 Il parle peu de lui; le talent est modeste;
 Et l'orgueilleux avait appris de reste
 Une maxime utile à bien des sots.
 Mais l'orateur saisissant l'à-propos,
 Vante d'abord la valeur, la clémence
 Du Roi, ses sages lois, et sa haute prudence.
 Quel Monarque, dit-il, a mieux connu cet art
 De discerner, d'employer le mérite!
 Ce dernier trait, jeté là comme par hasard,
 Termine adroitement le discours hypocrite
 De l'Oiseau, qui déjà marche en ambassadeur,

(1) Laf., liv. 2, fab. 15.

De sa brillante roue étale l'opulence,
Et vous décoche à l'Aigle une humble révérence.

Sorti qu'il est, son protecteur,
Merle rusé du Prince ayant l'oreille,
Défend sa cause avec chaleur,
Et de Beau-Paon chante merveille.

A l'entendre, le Coq n'est rien qu'un maître fat,
Pétri de suffisance, inutile à l'État,

L'air cavalier, le ton maussade,
Et peu fait pour une ambassade;

Tandis que chez le Paon tout répond du succès,
Beauté, savoir, bon ton..... puis modeste à l'excès.

Il a donc perdu son procès,
Lui dit le sage Prince à cette repartie,
Car nous ne voyons point la chose du même œil;
Chez ses pareils, l'excès de modestie
N'est qu'un raffinement d'orgueil.

FABLE XLVII.

*Le Chat et le Rat. **

UN Rat d'une certaine étoffe,
Et qui plus est, grand philosophe,
Ayant réfléchi tout son souï
Sur le bien et le mal, sur le pour et le contre
Des qualités dont nous prisons la montre
Le plus souvent comme on prise un joujou;
Ce Rat, dis-je, un beau jour, sur le bord de son trou,

Se mit à proclamer de rares découvertes
 Faites par lui dans ces terres désertes :
 Désertes pour les Rats, car depuis fort long-temps
 Nous avons, nous, trouvé des gîtes
 De messieurs leurs habitans ,
 Invisibles colons d'un pays sans limites.
 Quoi qu'il en soit, philosophe Raton ,
 En ces matières-là non moins grec que Platon ,
 Dans l'exposé de son éthique ,
 Chapitre des vertus , mettait *in capite*
 L'aimable fidélité.
 De cette vertu-là, beau parleur , je me pique ,
 Lui dit , en s'approchant , un Rominagrobis
 — Qui, vous ! un Chat ! à ce titre ,
 Il faut que je me sois mépris ;
 Je cours refondre mon chapitre.

FABLE XLVIII.

*La Chevêche. **

UN soir dame Chevêche entra dans une église ,
 Non pour prier ; chez les oiseaux
 Qui vont rodant la nuit , il est peu de dévots
 Et nombre de vauriens. Le nôtre sans remise ,
 Pour éteindre d'abord la lampe qui brûlait
 Dans un coin de la sacristie ,
 Vint tout au tour battre d'une aile impie ,
 Buvant des yeux l'huile qui le tentait.

La lampe a tenu bon , et la Chevèche enrage.

Après avoir perdu mainte plume à l'ouvrage ,

Il lui fallut pour son souper

Chercher fortune ailleurs. Adieu, lampe ma mie ;

Dit la Chevèche avant de décamper ;

Ta lumière ce soir te sauve la partie :

Laisse qu'un vent de mes amis ,

Ou quelque moucheur mal appris

Éteigne la fatale mèche ,

Et tu verras si de mon bec

Je t'aurai bientôt mise à sec.

Je connais plus d'une Chevèche

Parmi vous , Messieurs les Humains ,

Fort bonnes gens , qui dans leur piété sainte

Volontiers donneraient les mains

A ce que du savoir la mèche fût éteinte ;

Bien sûrs , à la faveur de cette obscurité ,

De gruger leur prochain avec sécurité.

FABLE XLIX.

*Le Cochon , le Coq et l'Agneau.**

DE BASSE-COUR trois habitans ,

En vrais amis depuis long-temps

Vivaient de bonne intelligence ;

Et même , à leurs momens perdus ,

Ces trois champions-là vous raisonnaient science

Tout aussi rondement que les premiers venus.
Science !..... Oui vraiment; le grand mal!
N'auriez-vous vu jamais, en de telles matières,
Des bêtes s'affubler du bonnet doctoral?
A mon sens, celles-ci ne sont pas les premières.
Quoi qu'il en soit, sur le sommeil, dit-on,
Roulait un jour leur conversation.
Eh, disait le Pourceau, quoi de plus délectable
Qu'un long sommeil! quoi de plus profitable!
Celui qui dort est libre de tout soin;
Soucis, chagrins campent au loin;
Et seul alors dans une paix profonde,
Il ronfle bel et bien et laisse aller le monde.
Monsieur le Coq tenait d'autres raisonnemens.
Long sommeil, à l'en croire, engourdissait les sens,
Et portait à la vie une atteinte fatale.
Voulez-vous être gai, dispos, plein de santé?
Eh bien! ajoutait-il, en hiver, en été,
Que chaque jour l'aurore matinale
Vous retrouve sur pied. Bonne pâte d'Agneau
Ne savait plus auquel des deux entendre :
Chaque orateur voyait en beau
Ce qu'il aimait. Cela pourrait-il nous surprendre,
Nous qui savons qu'en tous nos jugemens
Nous mettons pour beaucoup nos goûts et nos penchans.

FABLE L.

Le Chat, les Jeunes Oiseaux et le Moineau.

Quoi, sans cesse des Rats ! quoi, toujours des Souris !

Jamais du gibier pour pitance !

Disait un descendant de Rominagrobis,

Un maître Chat portant nom de Mitis :

Autant vaudrait vivre dans l'abstinence.

Quittons ces lieux obscurs, ces poudreux galetas,

Hauts salons à manger de nos messieurs les Rats ;

Qu'ils y vivent en paix, et toute leur lignée :

Pour nous, cherchons ailleurs et table plus soignée,

Et plus rians salons, et mets plus délicats.

Sitôt dit, sitôt fait ; et la trêve signée,

Notre futur auteur d'un almanach des Chats,

(S'entend des Chats gourmands, et l'espèce four mille.)

Dans un jardin court tendre ses filets.

Le voyez-vous déjà tapi sous la charmille ?

Immobile, l'œil fixe, et la patte aux aguets ?

De mille oiseaux il entend le ramage,

Écoute peu, mais guette davantage

Si quelque imprudent à plumage

Ne tombera point dans ses rets.

Pas un n'y vint. Notre Chat, las d'attendre,

Sortit la tête, et du ton le plus tendre,

Tirant sur le tartufe, alors cria *bravo*,

Bravo deux fois, et tout le peuple oiseau

De se cacher dans le fort du feuillage;
Partant plus de concert. Bonne précaution,
Si dame Persuasion
N'eût bientôt du trompeur emmiellé le langage.

— Pourquoi vous taire, mes amis ?

Me croiriez-vous un cruel, un sauvage ?

Vous auriez tort : je suis le bon Mitis,

Ce Chat si doux du chantre du village;

Et je viens vous montrer *gratis*

L'art savant de la mesure.

Que vos concerts en acquerront de prix !

— Vous le païriez avec usure,

Reprit un vieux Moineau perché sur un buisson :

Fuyez ce rusé compagnon ;

Je le tiens fourbe sur sa mine,

Et je n'augure rien de bon

De ces ongles crochus logés sous cette hermine. »

Jeunes Oiseaux, comme jeunes enfans,

Vifs, étourdis, sont rarement prudens.

Aussi beaucoup, malgré le dire

Du vieux Moineau, se laissèrent séduire,

Et du Garat fourré vinrent prendre leçon (1).

Ils en eurent de sa façon.

Le fin matois, feignant de les instruire,

Lève la patte et saisit un Pinson.

(1) Garat, fameux chanteur de société, et professeur de l'ancien Conservatoire de musique.

Vous qui lui survivez , gardez-vous bien d'en rire ;
Mais apprenez à ses dépens ,
Jeunes oiseaux , à fuir les charlatans .

FABLE LI.

Le Citadin et son Jardinier,

UN Agriculteur-Citadin ,
Grand discoureur en théorie,
Voulut enter dans son jardin

Un sauvageon. Monsieur, je le parie ,
Ne réussira pas , lui dit son Jardinier.

— Pourquoi non ? Sais-tu bien que je suis du métier ;
Que plus de vingt fois dans ma vie
J'ai lu Duhamel en entier. »

Le Jardinier de rire. « Eh bien , Lucas , achève ;
J'échouérai donc ? Et le pourquoi , mon cher ?

— Pourquoi ? Rien de plus clair :

Ce sujet-là , Monsieur , manque de sève. »

L'amateur attendait un plus heureux moment ;

Quand Lucas de son fils qui bégayait à peine

Voulut un jour forcément

Obtenir certain mot prononcé nettement.

Tout beau , Lucas , ton entreprise est vaine ,

Dit à son tour le Citadin ;

Le plus habile y perdrait son latin.

A ce marmot accorde un an de trêve ,

Si tu veux réussir. — Pourquoi? — Pourquoi, mon cher?
Pense à mon sauvageon; est-il rien de plus clair?

Ce sujet-là, Lucas, manque de sève.

FABLE LII.

Le Singe montrant la Lanterne magique.

A la cour du Lion un Singe, m'a-t-on dit,
Montrait aux curieux la lanterne magique ;
Et sachant plus d'une rubrique,
Le drôle s'en tirait toujours avec esprit.
Le fils du Roi, prince en bas âge,
Bien qu'il eût maint amusement,
Prisait infiniment
Le Singe, sa lanterne, et puis son batelage.
Un beau jour, Messire Bertrand,
Sous la royale prunelle,
Faisait passer un peu rapidement
De ses mouvans tableaux la longue kyrielle.
Le Prince s'en plaignit. Soudain les courtisans
Sur leur confrère à toute outrance
Firent pleuvoir des sarcasmes cuisans.
Un sage seul prit sa défense.
Un sage, dira-t-on, à la Cour! . . . C'est plaisant.
Plaisant, si vous voulez; vrai, je le certifie,
Et ce sage fut l'Éléphant.
— Ce Singe-là, Messieurs, vous frappe plus avant
Que vous ne le pensez, soit dit sans raillerie.

L'un par l'autre chassés avec rapidité ,
Ses tableaux peignent bien le cours de votre vie.
En faveur aujourd'hui , demain mis de côté ,
N'êtes-vous pas en politique
De vrais tableaux de lanterne magique ? »

FABLE LIII.

Le Cerf-Volant, ou les deux Écoliers (1).

QUAND d'un Cerf-Volant trop altier (2)
Ma Muse se plaisait à peindre la culbute ,
Bien des gens rirent de la chute
De ce Monarque de papier ;
Mais pas un d'eux , j'oserais le parier ,
Ne prit la leçon pour son compte.
Serait-ce , messieurs les rieurs ,
Que l'aveu d'un travers nous cause trop de honte ,
Même quand nous n'avons de témoins que nos cœurs ?
Ou bien sommes-nous donc meilleurs
Qu'au temps jadis ? Et sonnait la retraite ,
L'ambition , loin de notre planète
A-t-elle , grâce au ciel , pris domicile ailleurs ?
Décidez-en. Pour moi , sous un nouveau prétexte ,
Le Cerf-Volant encor va me servir de texte ;

(1) Cette fable est une imitation de celle de M. Auguste Tandon , écrite en langage vulgaire de Montpellier.

(2) Voyez la fab. XLIV.

Car ce joujou d'enfant, vu de plus d'un côté,
De morale à lui seul fournirait un traité.

Deux Écoliers, par maint petit manège
Ayant un jour déserté le collège,
(Ce tour-là n'est pas neuf) couraient, le cœur content,
Confier aux Zéphirs un très beau Cerf-Volant.
Je crois voir, disait l'un, fort en mythologie,
Ce Mercure nouveau, grâce à notre magie,
Fendre les airs d'un vol léger.
Et moi donc, disait l'autre, aurai-je de la joie
A mener par le nez l'immortel Messager?
Tandis que ce jaseur déploie
La corde utile à ses désirs,
Sur un tertre élevé son camarade grimpe,
Et du sommet de cet Olympe,
Armé du Cerf-Volant appelle les Zéphirs.
Au rendez-vous Zéphirs ne tardent guère,
Et le Cerf-Volant part. Vaine fut leur ardeur :
La corde par sa pesanteur
Entraînant la machine entière,
Le Dieu trois fois sillonne la poussière.
Vous eussiez vu nos lutins ébahis.
Mais l'amour-propre alors se glissant au logis
Vint mettre en jeu leur imaginative,
Et pour première tentative,
Entre les doigts du plus subtil
La voilà qui déroule un peloton de fil.
La corde est détachée, et ce fil la remplace,

Déjà Mercure-Cerf-Volant

S'élève dans les airs majestueusement.

Écoliers d'applaudir. Tout-à-coup le fil casse,

Et par les vents poussé, le Messenger divin

Donne du nez contre un mur de jardin.

Pour nos Marmots songez quelle aventure!

La larme à l'œil ils relevaient Mercure,

Lorsqu'un passant leur dit : Mes bons amis,

Séchez d'abord vos pleurs, puis suivez mes avis,

Votre inexpérience a trompé votre zèle.

Trop grosse était la corde, et ce fil est trop frêle :

Essayez de cette ficelle,

Et vous verrez bientôt au gré de vos désirs

Le Cerf-Volant planer sur l'aile des Zéphirs.

La réussite fut complète.

Et le couple joyeux pour le coup rassuré,

Oublia qu'il avait pleuré.

Rois de la terre, un apprenti poète

Hasarde ici quelques vers sans éclat.

Si c'est vous qu'il a peints sous les traits de l'enfance,

Son Cerf-Volant, qu'est-il ? le vaisseau de l'État.

Voulez-vous vers le port qu'il vogue en assurance ?

Pilotes, rejetez le fil de la licence,

Et ne faites pas plus d'état

Des fers pesans de l'esclavage :

L'un et l'autre moyen mènent droit au naufrage.



FABLE LIV.

Les deux Nuages.

DEUX Nuages jadis sous des titres divers,
Prétendaient, sans partage, à l'empire des airs.
Chacun son élément. Quant à nous autres, hommes,
Nous allons, grands fous que nous sommes,
Guerroyant pour régir ou la terre ou les mers.
Nos deux Nuages donc, en vidant leur querelle,
Lancèrent à l'envi tant de foudre et de grêle
Qu'on en souffrit dans maints cantons.
La grêle, pour sa part, détruisit les moissons ;
Et le Vigneron sur ces rives
Vit périr sans espoir ses raisins, ses olives,
Quand la foudre aux feux dévorans
Pour comble d'infortune embrasait sa chaumière.
Beaucoup de mal en vint d'une ou d'autre manière.
Voilà de vos bienfaits, messieurs les Conquérans.

FABLE LV.

Le Dromadaire, l'Ours, l'Éléphant et le Singe.

UN Dromadaire, un Ours, un Éléphant,
Plus le Singe Jacqueau très accort personnage,
Conclurent un pèlerinage,

Je ne sais trop ni quel jour ni quel an ,
Tant j'ai la mémoire ingrate.
Et puis qu'importe la date ?

Il vous suffira donc de savoir que Jacqueau ,
Dans les apprêts de ce voyage ,
Avait chargé le plus pesant fardeau ;
J'entends , les soucis du ménage ,
Et les courses dans maint village
Pour quêter des provisions.
En revanche ses compagnons ,
Au moindre signe de fatigue ,
Devaient , sans lui faire la figue ,
Sur leur échine tour à tour

Porter le Singe : et c'était juste. Un jour ,
Harassé d'une longue course ,
Et contant bien sur d'aussi saints accords ,
Jacqueau s'imagine dès lors

Avec le dos de l'Ours avoir une ressource.

L'Ours peu civil tout en grognant
Vous le renvoie à l'Éléphant ,
Et l'Éléphant au Dromadaire

Qui le paie à son tour d'une excuse légère.

Le pauvre Jacqueau sur les dents
Disait : qu'on m'y reprenne ! Ah ! je jure d'avance
De ne plus me fier aux promesses des Grands.

Ces Messieurs-là croient pouvoir en tous temps
Les prodiguer sans conséquence.

FABLE LVI.

Les deux Aigles , le Léopard , le Renard et le Lapin.

Deux Aigles , plus un Léopard ,
Pour je ne sais quelle entreprise ,
S'étaient ligués avec maître Renard .

Notez que par trop de franchise
Chacun d'eux en son temps avait frisé la hart .

Un soir qu'ils allaient sans doute
Tenter encor franche expédition ,
Le hasard mena sur leur route
De Jean Lapin le fils second ,
Apportant au logis quelque provision .

Permets , l'ami , qu'on te soulage
De ce fardeau trop pesant pour ton âge ,
Lui dit maître Renard . Merci de tant de soin ,
Répondit le Lapin . — Ton gîte est-il bien loin ?
— Ici , sous ce rocher repose ma famille .

— Aussi nombreuse que gentille ,
J'en suis certain . — Mes bons parens
Voient autour d'eux folâtrer vingt enfans .

— Qu'il tarde à mon impatience
Avec eux tous de faire connaissance ! »
L'enjôleur savait son métier .

Mais , le Lapin , jeune , sans méfiance ,
Tout bonnement vers son terrier
En tête des ligueurs s'avance le premier .

Ils arrivent. En sentinelle

Les Aigles sur le roc se posent fièrement.

Contre tout mauvais garnement

Nous voulons, disent-ils , jouer de la prunelle.

Moi , dit le Léopard , sur mon derrière assis ,

Je me fais fort de défendre la porte

Contre Furets, Blaireaux, et gens de telle sorte ,

Tandis que le Renard au fond de leur logis

Ira complimenter Lapins grands et petits.

On prétend qu'il fut laconique ,

Le révérend frère orateur.

Il étrangle d'abord Lapin le conducteur ,

Malgré sa touchante supplique

Et sa jeunesse et ses pleurs :

Puis se ruant sur la famille entière ,

De Lapins il se fait litière ;

Et s'il en est qui trompent ses fureurs ,

Le Léopard les saisit au passage ,

Ou du haut du rocher les Aigles aux aguets

Fondent sur eux comme des traits.

Lapines et Lapins tout vit le noir rivage.

D'ennemis déclarés craignons moins les rigueurs

Que les bontés de certains protecteurs.



FABLE LVII.

La Lanterne et les Lapons.

CETTE Lanterne flamboyante (1),
Reine du pays Lanternois,
Qui reçut Panurge autrefois
D'une manière si brillante,
Cette Lanterne, dis-je, un jour
De courir le monde eut l'envie.
Il en est peu qu'on ne passe à la Cour
Lorsqu'on est Reine. Or, la nôtre est suivie,
Dans ce voyage-là, d'un peuple de valets,
Tels que Falots et Quinquets,
Ne jetant pour leur part qu'une clarté douteuse.
La caravane lumineuse
Arrive au royaume Lapon
Tout justement dans la saison,
Où la déesse à robe ténébreuse,
Des jours entiers, dans ces climats,
Règne sur neiges et frimas.
A l'éclat radieux de la reine Lanterne,
Peuple Lapon accourt et se prosterne.
Tout ce qui brille a bientôt notre encens.

(1) On nous passera cette épithète, si l'on se rappelle la description que fait Rabelais du vêtement de la Reine du pays Lanternois.

O fille du Soleil! disaient ces bonnes gens,
Puisque vous daignez à ces heures
Visiter nos sombres demeures,
Est-il pour des bienfaits si grands
Assez d'honneurs, d'assez riches présents!
Et sur ce, des valets la troupe mercenaire
Tendait les mains, comme c'est l'ordinaire;
Quand le Soleil, assez mal-à-propos,
Vient à paraître. Adieu les honneurs pour la Reine,
Et les présents pour les Falots :
Aux pauvres éclipsés chacun tourne le dos.
Las! de les mettre en goût ce n'était pas la peine.

A telle ou telle Cour souvent
Pareil déboire écheoit à plus d'un Grand.

FABLE LVIII.

Le Singe Joueur de Marionnettes.

UN Joueur de marionnettes,
Singe de nation, passé maître à Paris,
Revint à Tétuan débiter ses sornettes.
La race des badauds est de tous les pays.
Le peuple Singe aussi sur la place publique
Se rassemble vingt fois le jour,
Au son d'un mauvais tambour,
Tant lui plaît se spectacle unique,
Pour lui nouveau.

On ne parle que de Jacqueau;
Et de quoi plus? de sa troupe comique.
Nos Singes tout d'abord ne songent qu'à jouir
D'un appareil qui les amuse.
Rapidement la jouissance s'use :
Et Singes plus tard d'accourir
Seulement pour approfondir,
Au hasard de donner à gauche,
S'il ne serait point là quelque anguille sous roche ;
Et si ces marmousets qui jasant à plaisir
N'auraient pas reçu la vie
Dans des huttes de Laponie;
Ou si ces Arlequins, ces Crispins, ces Pierrots,
Ne seraient pas en droite ligne
Descendus des Esquimaux.
De raisonner qui ne se juge digne?
Tout croit l'être, Homme ou Singe et jusqu'aux plus
grands sots.
Singes raisonnent donc, et puis Singes discutent,
Puis de gros mots beaux Singes luttent,
Puis enfin arrivent les coups.
Eh, pauvres gens, appeaisez-vous!
Criait Jacqueau. Plaisantes équipées!
Écoutez-moi; nul de vous n'a raison.
Il s'agit bien d'Esquimau, de Lapon!
Mes acteurs, les voici : ce sont franchises Poupées
Que ma main fait mouvoir et ma langue jaser.
Si mon art peut vous amuser,
Au rendez-vous soyez fidèles,

Mais de grâce plus de querelles.
Et les nigauds qui s'étaient échinés,
Restèrent tous avec un pied de nez.

Bien plus nigaud tel de nous qui se pique
D'approfondir la politique.

Eh! mon ami, juges-en les effets;
Pour les causes, crois-moi, ne les cherche jamais;
Tu donnerais souvent à gauche :
Il est dans ce pays trop d'anguilles sous roche.

FABLE LIX.

Les Abeilles et le Frelon.

J'AI lu, je ne sais où, qu'en un pays lointain,
D'Abeilles un nombreux essaim,
Las certain jour de l'état monarchique,
Voulut tenter de vivre en république.
L'essai fut malheureux; il le sera toujours.
Haro d'abord est crié sur la Reine;
Puis hors de la ruche on l'entraîne,
On la maltraite, et sans secours
Ainsi que sans remords elle finit ses jours :
L'essaim n'a plus de souveraine.
Insectes comme gens aiment la nouveauté:
Aussi, les premiers temps tout allait à merveille,
Et vous eussiez vu chaque Abeille
Ne s'occuper que de sa volonté,
Ce qui se nommait liberté.

Pareille liberté dégénère en licence.
Cette fois il en fut ainsi,
Et notre essaim en fit l'expérience
A ses dépens, Dieu merci.
Bientôt au sein de cette république
S'élèvent des partis divers.
Le moindre Faux-Bourdon veut se donner les airs
De trancher du politique;
Et dans ce conflit anarchique
Où maint Brutus ailé fait pendre maint Caton ,
(D'un Romain chaque insecte alors portait le nom)
Où pour une opinion
On se dénonce, on s'attaque, on s'échine,
L'État marche vers sa ruine.
Adieu le miel, la cire et le couvain ;
Un jour de plus, adieu l'essaim.
Mais un Frelon qui d'aventure
S'était dans la ruche introduit,
Voyant telle déconfiture,
Comme médiateur s'offrit.
On l'accepta. Les partis se calmèrent;
A qui mieux mieux Abeilles travaillèrent.
Pour réparer tant de malheurs,
Déjà des milliers d'alvéoles
Sont élevés, et des milliers de fleurs
Ouvrent le sein de leurs coroles
A ce peuple de travailleurs.
Un chef en pareille occurrence
Devint indispensable, et la reconnaissance

En faveur du Frelon fit pencher la balance ;
Il fut proclamé Roi.

D'un Frelon recevoir la loi ,
Voilà bien d'une autre sottise.

Chez un tel Roi , sans remise ,
Princesse Ambition , celle qui met à bas
Nobles et roturiers , sujets et potentats ,
Vint réveiller certaine humeur guerrière
Aux Frelons assez familière.

L'essaim fournit long-temps nombre de bons soldats ;
Mais chaque jour c'étaient nouveaux combats ,
Pour soumettre ou piller quelque ruche voisine.
Roi-Erelon sur ce point n'usait pas de lésine.

Que faire alors ? On prit le bon parti :

On le chassa. Ce guerroyeur parti ,

Notre essaim se donne une Reine ,
Abeille de naissance , et digne du haut rang
Où l'appelaient les droits du sang.

Sans tarder sur le trône avec pompe on l'amène ;
Et depuis ce beau jour
Paix et bonheur sont de retour.

Chaque Abeille travaille avec joie et constance ,
Et le travail entretient l'abondance.

Peuples, aimez vos Souverains

D'un amour vrai que la raison éclaire.

Pourquoi courir après une chimère ,

Pour imiter des Grecs ou des Romains ?

Vos coutumes aux leurs n'ont plus rien de semblable ;

Et quand des maux récents ne sont pas une fable,
On peut douter, ma foi, si ces républicains
Jouirent du bonheur qu'on a cru désirable.

Et vous Français, essaim trop malheureux,
Dont un Frelon ambitieux
Dévorait jusqu'à l'existence,
Tous vos maux vont finir; Louis est de retour;
Et ce bon Roi, digne de votre amour,
A vos cœurs abattus rend du moins l'espérance.

FABLE LX.

Le Lion détroné.

DANS ces antiques temps plus célèbres que beaux,
Où certaine philosophie (1)
S'imagina faire un coup de partie,

(1) Nous disons *certaine philosophie*, parce que nous n'avons pas pu confondre la vraie philosophie avec le charlatanisme de quelques énergumènes. Non, ce n'est pas plus la philosophie de Voltaire et de Rousseau, qui apprend à tout désorganiser, à tout détruire, que ce n'était la religion sublime du Christ, qui, dans des jours d'intrigue, d'ambition, de fureur et de démence, apprenait à certains chrétiens à brûler des frères égarés, à piller, à saccager leurs demeures. La vraie philosophie et la religion mènent au bien à peu près par la même route. Le charlatanisme philosophique et le fanatisme religieux mènent au mal par deux routes opposées.

En prêchant aux Mogols : *Vous êtes nés égaux ;
D'obéir à des Rois à vous c'est donc folie ;*

Dans ces temps , dis-je , aux Animaux
D'essayer du précepte il prit aussi l'envie.

Pour les Mogols , ils en ont fait l'aveu ,
Ils ne reviendront pas à jouer si gros jeu.

Quant à messieurs les Quadrupèdes ,
Je n'ai point éclairci s'ils furent satisfaits
De n'avoir plus de Rois , de n'être plus sujets ,
Ou , mal leur en venant , s'ils eurent bons remèdes ,

Mais je sais que leur roi Lion
Fut expulsé du trône et sans rémission.

Pour le salut de la patrie ,
Et par arrêt du Peuple-Souverain ,
Qu'un vieux Caméléon au prince notifie ,
On l'exile : au Mogol l'arrêt fut moins humain.

Les Animaux courent en foule
Assister au départ du Monarque déchu.

Un de la gent Trotte-Menu
Y vient aussi. Fait dans un petit moule ,
Entre cent pattes il se coule ,
Et voilà monsieur l'imprudent
Qui , fier , se campe au premier rang.
Qu'arrive-t-il ? Survient un Dromadaire ;
Et le pauvre Raton sans en être aperçu
Sous son pied meurt abattu.

Concluons , nous , de cette affaire ,
Qu'on est heureux dans bien des cas
De n'être point placé ni trop haut ni trop bas.

FABLE LXI.

*L'Échelle et le Meunier.**

MAÎTRE Thomas, pauvre Meunier,
Pour arriver à sa dure couchette,
N'avait pour tout escalier
Qu'une échelle de bois et grossièrement faite.
Riches, glosez : qu'importe à telles gens ?
Dormez-vous mieux dans vos appartemens ?
Me l'affirmeriez-vous, je croirais le contraire.
Le distributeur des pavots
Les verse sur l'humble chaumière
D'une main si peu ménagère
Que, près d'entr'ouvrir vos rideaux,
Ce Dieu souvent n'a rien dans sa corbeille.
Un soir donc, au moment où le Meunier Thomas
Bien pourvu de pavots se glissait dans ses draps,
Des mots confus vinrent à son oreille.
Plus attentif, il écoute. ô merveille !
De son échelle en bois le plus haut échelon,
Et dans le même langage
De la Marmite et du Chaudron (1),
Apostrophait son pauvre compagnon,
Qui de l'échelle alors formait le bas étage.
Quel orgueil déplacé ! répondait celui-ci :

(1) Fable d'Esopé.

La main qui t'éleva peut m'élever aussi ;
Celle qui m'abassa peut t'abaisser de même.
Tels coups du sort sont communs, dieu merci.
Ton sort, à toi, n'est rien moins qu'un problème,
Reprenait l'autre : et si notre Meunier
Chaque soir à plaisir sur ton front roturier
De ses sabots laisse l'ordure,
N'est-ce pas par égard pour ma noble figure ?
Va, rira bien qui rira le dernier,
Répliquait celui-là. Dans son esprit altier,
Monsieur se croit d'une autre étoffe
Que nous ; cependant autrefois
Certain Charron nous fit du même bois.
Qui donc là-bas tranche du philosophe ?
L'autre lui ripostait : tel docteur perd son temps.
Sot plébéien, malgré vous et vos dents,
Le destin a fixé ma place
Par-dessus votre tête, à l'abri de disgrâce.
Piqué de tant d'orgueil dans un frêle échelon,
Sans écouter plus au long,
Meunier saute du lit, et retournant l'échelle
Met fin à la querelle.

FABLE LXII.

Les Singes voyageurs.

DES Singes voyageaient, sans doute pour s'instruire,
Car le pourquoi ne me fut point conté ;

Mais on me dit que c'était en été.
Ces Singes eurent soif. Et n'allez pas en rire;

La soif est un vrai martire
Pour qui ne peut point l'étancher.
Enfin à force de chercher
La caravane désolée

Découvre un puits; auprès est un panier,
Un van encore fait d'osier,
Plus, une corde déroulée.

Mais à quoi bon? Sans un seau
Tout au moins bien garni de peau;
Du fond de ce puits-là comment tirer de l'eau?

D'opinion la bande se divise.

L'un des partis prétend qu'on doit, et sans remise,
Mettre en œuvre le van, et l'autre le panier.

On n'a plus soif, on ne veut que crier,
Tant l'esprit de parti nous fait tout oublier;
Et les prôneurs du van chantent enfin victoire.

Les Singes s'apprêtent à boire.

Vous dire s'ils furent joyeux
Voyant dix fois venir à vide

Ce van qu'ils buvaient des yeux,
Je n'oserais. Plus tard on se décide
A lancer le panier à l'eau.

Ceux du parti jouissaient *in petto*.

« Allons, mes amis, du courage!

De cœur mettons-nous à l'ouvrage,
Et pour de l'eau nous en aurons.

Oh! mais aussi pour récompense,

Avant ces têtus nous boirons! »
Le panier monte, et l'espérance
Avec l'eau reste au fond du puits.
Bien qu'alléchés par quelque goutte
Sans avoir bu les voilà tous réduits
A poursuivre ensemble leur route.

De même aux jours de nos calamités,
Pour leurs opinions j'ai vu des gens aux prises;
L'aveuglement était des deux côtés;
L'un s'étayait d'absurdités,
Et l'autre s'armait de sottises.

FABLE LXIII.

L'Ours à la Cour.

UN Ours, du fond de sa province,
Fut appelé, dit-on, à la Cour d'un grand Prince.
Ce Prince-là, par cet honneur,
D'un franc et loyal serviteur
Voulait récompenser le zèle.
Des actions d'éclat l'avaient mis en crédit;
Et sous sa masse informe il cachait quelqu'esprit.
Non de cet esprit de ruelle
Qu'on prise sans savoir pourquoi;
Mais de l'esprit de bon aloi,
De cet esprit que l'avare nature
Refusa net à mainte créature.

L'Ours arrive à la Cour. Nos seigneurs les Renards,
 Beaux sires Loups, très puissans Léopards,
 Cent autres d'antique lignage,
 Jalousant l'Ours, disaient tout haut :
 Le bon sens du Monarque est certes en défaut
 D'appeler à la Cour un pareil personnage.
 Quoi, morbleu! cet Ours mal léché,
 D'un peu de savoir entiché,
 Aura part aux emplois; dans son rude langage,
 Nous traitera de pair à compagnon;
 Peut-être un jour gouvernera. Fi donc!
 Pour nos Grandeurs ô quel insigne outrage!
 Grandeurs n'est pas le mot, messieurs les Courtisans,
 Leur dit notre Ours, que tant d'orgueil irrite :
 Arrivés aux honneurs par le seul droit des rangs,
 Si le hasard l'a fait plutôt que le mérite,
 Vous êtes *élevés*, mais vous n'êtes pas *grands*.

FABLE LXIV.

*Les Oiseaux changeant de Dynastie, ou l'Aigle
 conquérant.*

TANDIS que les Animaux,
 Dupes de leur philosophie,
 Exilaient de la patrie
 Leur roi Lion, les Oiseaux,
 Par un de ces pernicieux complots

Qu'ourdit l'ambition, qu'exécutent les sots
 Entraînés par les fous, changeaient de dynastie.
 Le Monarque nouveau, jeune Aigle du Mont-d'Or,
 Faisant d'abord la chattemite,
 Passait pour un Prince d'élite,
 Pour un de ces bons Rois comme j'en sais encor.
 Bientôt l'ambitieux, se donnant libre essor,
 Des combats fit l'apprentissage
 Contre de faibles ennemis;
 Ennemis, si l'on veut; c'était le mot d'usage.
 Des Abeilles et des Fourmis
 Les trésors, les greniers sont livrés au pillage;
 Et l'on voit Guêpes et Frelons,
 Bon gré, mal gré, formés en bataillons.
 Trop ébloui d'un succès éphémère,
 Et prôné de ses Courtisans,
 Bonnes gens
 Qui ne trompent guère,
 L'Aigle orgueilleux dédaigne tout repos.
 « Je dois à mon honneur de plus dignes conquêtes,
 Dit-il, mes phalanges sont prêtes;
 Encore un jour, et ces fiers Animaux
 Seront au rang de mes vassaux. »
 Puis dans le temps qu'arrachés à leurs mères
 Des essaims de jeunes Oiseaux
 Allaient combattre en terres étrangères,
 Éperviers, Milans et Vautours,
 Personnages à hautes mines
 Et profonds docteurs-ès-rapines,

Vous pressuraient par mille tours
 Vieux Oiseaux casaniers. Mille lois infernales
 Du cerveau conquérant jaillissaient à la fois.
 Prospérités des mauvais Rois
 Aux peuples sont toujours fatales.
 On l'éprouva dans ces grands jours.
 Mais enfin la gent emplumée,
 Frappée alors jusque dans ses amours,
 Et sur le point de se voir affamée,
 Au guerroyeur tout net refusa des secours.
 Les animaux, ranimant leur courage,
 De maints combats eurent tout l'avantage.
 Blessé dans son orgueil, haï de ses sujets,
 L'Aigle-Roi, malheureux parce qu'il voulut l'être,
 Sur un rocher désert, après tant de hauts faits,
 Alla porter sa honte et ses regrets.

Métier de Conquérant tôt ou tard perd son maître.

FABLE LXV.

Le Léopard, le Serpent et les Taureaux.

UN Léopard, roi d'un pays immense,
 Et madré, s'il en fut, voyait à chaque instant
 Par des succès nouveaux accroître sa puissance;
 Et son ambition s'en augmentait d'autant.

Sur un seul point la fortune revêche
 Refusait de donner la main à ses projets.

Un peuple de Taureaux tenait ferme à la brèche,
Et le Léopard désormais
Ne savait plus contre eux de quel bois faire flèche.
Las de combattre en vain, il mande le Serpent.
La ruse mord encore où la valeur s'arrête,
Lui dit le Roi : je te connais prudent ;
Et tes pareils ne manquent pas de tête.
Libres dans leurs marais , tu sais que des Taureaux
Refusent d'être mes vassaux.
Va, glisse-toi chez eux, sème la zizanie
Entre les parens, les amis ;
Fomente, anime les partis,
Enfin à tout brouiller épulse ton génie :
Les Taureaux sont vaincus si tu les désunis.
Sa leçon faite , le reptile
De trames *ourdisseur* habile,
Vers les marais s'achemine en rampant.
Et qui rampe bien n'arrive
A son but que plus sûrement.
Rendu qu'est le matois sans que malheur s'ensuive,
Il fait si bien que les Taureaux
En sont sur-le-champ aux couteaux.
Déjà le boute-feu d'un œil brillant de joie
Voyait ses desseins réussir ,
Et son maître sans coup férir
Allait s'emparer de sa proie ,
Lorsqu'au bruit des mugissemens
Que poussaient les combattans
Accourt un vieux Taureau : « Quelle est votre folie !

Enfans d'une même patrie ;
 La nature de dards n'a-t-elle armé vos fronts ,
 Et n'avez-vous la valeur en partage
 Que pour vous égorger ? Ah ! croyez-m'en , ces dons ,
 Vous les avez reçus pour un plus noble usage .
 Voulez-vous que tôt ou tard
 Mettant à profit tant de haines ,
 Votre ennemi , le rusé Léopard ,
 Vienne donner la loi jusques dans vos domaines ?
 Non , j'en suis sûr , vous ne le voulez pas .
 Terminez donc ces dangereux débats ,
 Et pour d'autres dangers gardez votre courage . »
 On applaudit à ce discours du sage .
 La paix se fit et l'on fit bien ;
 Le méchant seul n'y gagna rien .

FABLE LXVI.

La Meute.

Voyons , finira-t-il , se dit plus d'un lecteur ,
 Ce monotone raisonneur ,
 Avec ses Chiens , ses Chats , ses Singes , ses Marmottes ,
 Et ses Castors et ses Linottes ?
 Finissons donc ; car après tout
 De leur caquet si votre esprit se lasse ,
 Messieurs , de mon latin , moi , je suis presque au bout .
 Pour deux fables encor je vous demande grâce ,
 Et je ne sonne plus le mot .

Certaine meute allait se mettre en chasse
Sous la conduite de Finaut,
Habile chef ayant sous lui Taïaut.

Eh quoi! ta patience encor n'est pas lassée?
Taïaut dit à Finaut. N'est-il pas déplaisant
De voir sur nos talons une tourbe empressée,
Aboyant avec nous, avec nous se taisant?
Moquons-nous cette fois de ce peuple-machine.
Bientôt la Meute part. Un Vieux Cerf est lancé;
Et nos deux chefs sans éventer la mine
Suivent le Cerf à la sourdine.

Il en fut justement comme par le passé.
Sans dire mot la Meute entière
Allait trottant sur leur derrière,
Lorsque Taïaut balance; et dans le même instant
Finaut tout exprès se fourvoie,
Aboyant à plaisir. Notre Meute aboyant
Sur les pas de Finaut court machinalement.
Taïaut dès lors se rabat avec joie,
Et seul du Cerf vous empaumant la voie,
Il le force. A cet avis,

La Meute vers Taïaut a franchi le taillis;
Et celui-ci déjà lui chantait son antienne.

Ami, quelle erreur est la tienne?
Lui dit tout bas Finaut : crois-moi, de temps en temps
A nous permis de rire aux dépens de ces gens,
Mais non de les fronder en face;
Ils peuvent nous servir en un jour de disgrâce.
Si quelques Sangliers, quelque bande de Loups,

Venaient jamais fondre sur nous ,
Nos sots ont belles dents, ils sauraient nous défendre.
A de telles raisons il fallut bien se rendre.

Et le vieux Cerf entre tous réparti ,
Jusqu'au revoir chacun prit son parti.

Partout la multitude ignorante et grossière
N'est que l'écho de ceux qu'elle révere ,
Et d'un mouvement machinal ,
Au gré de ces saints personnages ,
Elle va répétant ou le bien ou le mal.

Dire le mal aux yeux des sages
Est sans doute beaucoup ; le faire est encore pis.

J'ai pour ma part trente ans d'expérience.
Oui, je l'ai vu trente ans, ce beau pays de France,
Livré sans cesse aux fureurs des partis ;
Et j'ai vu tour à tour la même populace,
Allant par des ressorts secrets,
Servir avec la même audace

De tel ou de tel chef les contraires projets.

Pour le bonheur de ma patrie ,
De la France que j'aime avec idolâtrie,
Puisse des jours pareils ne revenir jamais !

Et de nos Rois puisse la tige illustre ,
Comme un lis toujours renaissant,
Aller brillant d'un nouveau lustre
Pour la gloire du peuple Franc !

FABLE LXVII.

*L'Ane et son Maître. **

JE te tiens pour une trouvaille ,
Gros-Jean disait à son Grison :
Puisque ce mets te plaît , tiens , voilà de la paille ,
En voilà , mon Ane , à foison.
Cette apostrophe satirique
Revenant deux fois le jour ,
L'Ane malin à son tour
Un beau matin se permit la réplique.
— Pour moi , dis-tu , la paille est le premier des mets ?
Rien de surprenant , maître avare ,
Quand c'est là le seul mets que ta main me prépare.
Vienne du grain désormais ,
Tu verras le cas que j'en fais. »

POÉSIES DIVERSES.

ROMANCE.

Sous le beau ciel de notre Occitanie,
Pays qu'amour embrase de ses feux,
Un Troubadour, oublié de sa mie,
Triste, exprimait ses regrets et ses vœux :
Plaisir d'aimer, volupté douce et pure,
C'en est donc fait, tu m'as fui sans retour;
D'amour, dit-on, tout vit dans la nature,
Moi seul, hélas ! meurs victime d'amour.

—

Dans ces buissons si j'entends la fauvette
De doux soupirs appeler son amant,
Soupirs d'amour que son amant répète,
Ah ! de mon cœur vous doublez le tourment !
Plaisir d'aimer, volupté douce et pure,
Je dis alors, tu m'as fui sans retour ;
Oui, quand d'amour tout vit dans la nature,
Moi seul, hélas ! meurs victime d'amour.

—

Que si je vois une fleur radieuse
Vers son ami se pencher tendrement,

Charmante fleur, qui sans témoins heureuse,
Ouvre son sein aux désirs d'un amant,
Plaisir d'aimer, volupté douce et pure,
Je dis encor, tu m'as fui sans retour ;
Oui, quand d'amour tout vit dans la nature,
Moi seul, hélas ! meurs victime d'amour.

—

Si mes accens, Laure jadis fidèle ,
Si mes regrets, parvenus jusqu'à toi,
Des feux constans raniment l'étincelle,
Si tu me rends et ton cœur et ta foi,
Plaisir d'aimer, volupté douce et pure ,
Lors reviendra charmer le Troubadour ;
Las ! quand d'amour tout vit dans la nature ,
Seul faudra-t-il qu'il se meure d'amour !

L'AVARE MOURANT.

CONTE.

UN pince-maille, un vieux juif de marchand
Allait faire sa main un jour dans l'autre monde.
Lors sa vieille servante, à l'œil tout larmoyant,
A travers les soupirs d'une douleur profonde,
Lui fait sur ce départ le triste compliment
Qu'en pareil cas on adresse au partant :
Monsieur, lui dit enfin ce phénix des pucelles,
Vous n'êtes point de ces folles cervelles,

De ces chrétiens de faux aloi,
 Qui, niant de l'enfer les peines éternelles,
 De la vie à la mort marchent sans foi ni loi.
 Pour leurs proches, hélas! songez bien quelle angoisse!
 Vous, mon cher maître, avant de nous laisser,
 Daignez au moins, daignez vous confesser
 Au curé de notre paroisse.
 Le saint homme avec Dieu vous réconciliera;
 Et Monsieur plus tôt ne mourra,
 Si son heure n'est point venue.
 A ce discours le malade éternue,
 Entr'ouvre un œil, se met sur son séant :
 « Eh bien, soit, ton maître y consent;
 Va querir ce soldat de Rome,
 Ce bon curé que tu dis un saint homme. »
 Le curé vient, enfile son sermon,
 Ferme d'abord le ciel au pauvre moribond;
 Puis vous lui dit, en mouvant la prunelle
 Comme il convient dans telle occasion :
 Du Seigneur quelquefois la bonté paternelle
 Aux prières des Saints accorde maint pardon
 Qu'il a pu refuser à notre peu de zèle.
 Rachetez donc, Monsieur, la longue kyrielle
 De vos péchés, par quelque don
 A la sainte-chapelle,
 Où, dans sa niche, un grand Saint de renom
 Prîra pour vous. et pour *les vôtres*.
 Eh mais, dit alors le mourant,
 Qui marmottait ses patenôtres,
 A quel denier *les miens* me païront-ils l'argent?

LE SERMON.

CONTE.

Le curé d'un mauvais village
Dont j'ai, ma foi, perdu le nom,
Nom qui pourtant rimait en *age*,
N'était rien moins qu'un Massillon.

Le mari de sa gouvernante,
Mari bénin, nommé Simon,
Enfant de l'Afrique brûlante,
Était aussi noir qu'un démon,
Mais d'une vie édifiante,
Ne manquant jamais le sermon.

Notre curé montant en chaire
Débitait-il un prône ancien ?
Simon, en zélé paroissien,
Y prenait un plaisir sincère
Comme doit faire tout chrétien.
Mais venait-il, son docte maître,
Homme assez coutumier du fait,
A perdre le fil du sujet ?
Le pauvre Simon cessait d'être.
Plus chacun sous cape riait,
Et plus le bon garçon pleurait.

Chers lecteurs, prêtez donc l'oreille

Au très pathétique sermon
Qu'un jour pensant faire merveille,
Prêcha le maître de Simon.
« Non, mes chers enfans, dans la vie
Il n'est pas de plus grand péché
Dont l'homme puisse être entaché,
Que celui de l'ivrognerie,
Mettant pour l'heure de côté
Le péché-chef, *l'impureté.*

Qui boit trop perd la tramontane;
Et qui la perd souvent se damne
Par quelque mauvaise action
Ou de fait ou d'intention.
Bientôt pour lui griller le râble,
En enfer l'horrible démon
Prépare fagots et charbon.
Las ! que je plains ce misérable !
Je le vois, ma foi , tout de bon,
Plus noir que le cul de Simon ;
Et certes ce n'est pas peu dire.
Ceux de vous qui ne l'ont pas vu
Croiraient vraiment que je veux rire :

Allons, Simon, montre ton cu ;
Fais voir à toute l'assistance,
Dans ce joli miroir d'enfer,
Comme ils sont peints par Lucifer,
Les amans de l'intempérance. »

Simon, expert dans le métier,

Braquant son dos au bénitier ,
 Relève bien haut sa chemise.
 Quoi ! me dira-t-on, dans l'église !
 Aussi beaucoup en murmuraient ;
 De rage dévots trépignaient ;
 Tandis que les gentes fillettes ,
 Plus fines et non moins discrètes ,
 A travers leurs doigts épiaient
 Des objets si nouveaux pour elles.
 Marmots alors de se tapir
 Dessous les jupes maternelles ;
 Tous les assistans de frémir
 Devant l'inférieure relique ;
 Le bon curé de s'applaudir
 Du succès de sa réthorique ;
 Et Simon , en fin politique ,
 De vous faire aller et venir
 Son cul noir , mais non pas étique ,
 Cul qu'on eût fessé par plaisir.
 Tout à coup sa femme Louise
 Lui crie , et d'un air rechigné :
 « Vilain , idiot , mal peigné ,
 Que ne changeais-tu de chemise
 Avant d'étaler marchandise ? »
 Mais Simon , sans se déferrer ,
 Sans changer même de posture :
 « Tais-toi , femme , je t'en conjure ;
 Partout ton nez veut se fourrer.
 Tu jases comme une imbécile.

Eh! qui diantre pouvait penser
Que le curé pour vous tanser
Prêcherait un tel évangile! »

Nota. Ce conte est une imitation du *Sermon de M. Sistre*, écrit en vers languedociens par feu l'abbé Favre. On trouve le même sujet traité par M. Guichard, dans son recueil intitulé *Fables, Contes et autres poésies*. Henri Étienne, dans son apologie pour Hérodote, cite le même trait.

COLIN ET COLETTE.

A son amant hier Colette
Disait d'un air presque en courroux :
« Monsieur Colin, c'est mal à vous;
Voilà tout un jour que seulette
Je garde ici mon troupeau;
Et sans doute qu'au hameau
Quelque plus digne conquête
Retenait Monsieur Colin. »
« Colette, je te le jure,
Oui, ma flamme est toujours pure
Comme les pleurs du matin.
L'abeille fuira le thym,
Et les brebis la verdure,
Avant que je sois parjure.
Aujourd'hui j'ai tort; quelque jour
Colette aura tort à son tour:
On se boude alors, c'est l'usage;
Et puis l'amour nous ménage

Bien doux raccomodement.
D'ailleurs écoute un moment.
Vois sur la rive prochaine ,
Comme la mer est en repos ;
Zéphir même de son haleine
N'en effleure point les eaux :
Qu'un vent orageux survienne ;
Bientôt cette liquide plaine
Élève jusqu'aux cieux
Ses flots impétueux.
Ainsi, mon aimable Colette ,
Le bon Jean-Jacques prétend
Qu'amour croit s'il s'inquiète,
Qu'il s'endort s'il est content. »

LES MALHEUREUX.

ESSAI ANACRÉONTIQUE.

MAINT poète a trouvé la gloire,
Pour avoir, un poignard en main,
Exhumé des champs de l'histoire
Les hauts crimes du genre humain.
Tel autre, au temple de mémoire,
A son nom gravé sur l'airain,
Pour prix d'un sonnet, d'un quatrain.
Rien là qui tente mon envie.
Tu le sais, ma belle Émilie,

Je ne vais point même chemin ;
 Et suivant la route chérie
 De Momus et de la Folie,
 Je chante l'amour et le vin.

Malheureux qui, sous une treille,
 Près de sa mie en si beau lieu,
 N'a pas vidé mainte bouteille
 En l'honneur du plus jeune Dieu.

Plus malheureux, tout personnage
 Que le destin fit naître Roi :
 Qu'il règne en fou, qu'il règne en sage,
 On se plaindra, c'est là l'usage ;
 On hait qui nous donne la loi.
 Mon royaume, c'est mon amie ;
 Mon trône, un broc de Malvoisie ;
 Entre Bacchus et Cupidon,
 Je me ris du qu'en dira-t-on.

Malheureux, le jeune imbécile
 Qui sous son toit, riche et tranquille,
 Dans la joie irait vieillissant ;
 Mais qu'une humeur ambitieuse
 Conduit sur la mer orageuse,
 Pour courir après d'autre argent
 Qui fuit sur l'haleine du vent.
 Où vas-tu ? Quelle est ta folie ?
 Où vas-tu donc ? Chercher de l'or ?
 Crois-moi, l'ami, retourne au port :
 Viens courtiser brune jolie,

À l'égal de mon Émilie,
Sans pourchasser d'autre trésor.

Bien plus malheureux cet avare
Accroupi sur son coffre-fort :
L'œil au guet , jamais il ne dort ;
Mais déjà Caron se prépare
A le passer de l'autre bord.
Vieux fou , ne prends point jeune amie ;
Bois plutôt des vins généreux ;
Voilà qui prolonge la vie ,
Et désappointe les neveux.

Est-il heureux ce militaire
Qui , dans les hasards de la guerre,
Court se faire casser le cou ?
Non vraiment ; je le tiens pour fou.
Passerions-nous sur cette terre
Pour nous immoler tour à tour ?
Le voyage est déjà si court !
Ma valeur aujourd'hui sommeille ;
Mais si dans mon sein quelque jour,
Soif de la gloire se réveille,
Je l'éteindrai dans ma bouteille :
J'en donne parole à l'Amour.

Plus malheureux , le misanthrope
Qui , sans compagne , sans amis ,
Aux bois court fixer son logis.
Au travers de son microscope
Le hargneux ne voit que du noir ;

Mais par un magique pouvoir ,
 Si cet ours , hors de sa tanière ,
 Un seul instant du dieu du vin
 Suivait la joyeuse bannière ,
 Ou bien si l'enfant de Cythère
 Vous lui décochait droit au sein
 L'un de ses traits remplis de flamme ,
 Le dur lorgneur , changeant de gamme ,
 Ne verrait bientôt que du blanc.

Les malheureux , chère Émilie ,
 Au vaste chemin de la vie ,
 Marchent pressés sur triple rang ;
 Mais c'en est assez , mon amie ,
 C'en est même trop pour ton cœur.
 Verse-moi donc une rasade
 Que je paîrai d'une embrassade ;
 Nargue qui pourra le malheur :
 Pour moi , disciple de Grégoire ;
 Je ne veux que t'aimer et boire.

ÉLÉGIE.

NON , il n'est plus , l'enfant de ma tendresse ;
 La mort a dévoré ses jours ;
 J'ai vu tomber cette fleur de jeunesse ,
 Et le seul fruit de mes amours .
 Depuis ce jour de deuil où la cloche prochaine
 Dit d'ouvrir à mon fils les portes des tombeaux ,

Les hivers ont deux fois dépouillé ces coteaux ,
 Et le froid de la mort a parcouru la plaine.
 Alors tout languissait : mes regards abattus
 Se fixaient sans regrets sur la terre engourdie ;
 Et j'aimais à penser , dans ma mélancolie ,
 Que le néant s'ouvrait aux peuples éperdus.
 Mais deux fois le printems a du feu de la vie
 Ranimé des sillons les nombreuses tribus ;
 Deux fois au jeune ormeau la vigne s'est unie ,
 Et l'olive a mûri sur les coteaux pierreux.
 Ils ont grandi deux fois , dans un triste silence ,
 Ces poiriers , aujourd'hui l'espoir de mes neveux.....
 De mon fils autrefois bien plus juste espérance !
 Il était de leur âge.... il eût grandi comme eux

Mais il n'est plus , l'enfant de ma tendresse ,

La mort a dévoré ses jours ;

J'ai vu tomber cette fleur de jeunesse ,

Et le seul fruit de mes amours.

Tu n'es plus , cher Alain , et moi je vis encore.

Dans la nuit sans sommeil , debout avec l'aurore ,

Je reviens tristement visiter aujourd'hui

Ces lieux jadis témoins d'un bonheur qui m'a fui.

Ici l'illusion à mon âme oppressée

Rend quelquefois le calme , et trompe ma douleur ;

Ici , j'ai quelquefois douté de mon malheur ;

Et ce doute un moment console ma pensée.

Il est là , je me dis , l'enfant cher à ton cœur ;

Oui , là , dans ces sentiers , à travers ce bocage ,

A cette heure il poursuit le papillon volage ,

Ou peut-être sa main pour toi cueille une fleur.
 Ces pensers de mon front éloignent la tristesse.
 Le spectacle des champs encore m'intéresse.
 Que je me plais alors à voir le laboureur
 Confier aux sillons la graine précieuse
 Qui doit nourrir un jour sa famille nombreuse!
 Pour lui, pour ses moissons combien je fais de vœux!
 Mais, si du bois voisin quelque loup furieux
 Vient et ravit l'agneau sous le sein de sa mère,
 Ou bien si le vautour cruel et sanguinaire
 De la douce colombe enlève les petits,
 Je frémis, je m'élançe, et j'appelle mon fils.
 Mais il n'est plus l'enfant de ma tendresse;
 La mort a dévoré ses jours;
 Elle est tombée, hélas! cette fleur de jeunesse,
 Il est tombé, ce fruit de mes amours.
 O Dieu, dont la bonté contre moi courroucée
 Des plus sensibles coups a frappé ma raison,
 Si devant tes décrets ma raison abaissée
 S'interdit tout murmure et respecte ton nom,
 Ah! sans t'en offenser, jusqu'à ma dernière heure,
 Ce fils que j'ai perdu, souffre que je le pleure!
 Que je pleure la nuit, que je pleure le jour
 Sa douceur, sa jeunesse ensemble et son amour. . . .
 Enfans dénaturés, dont la main parricide
 Sur le sein maternel encor ne s'affermir
 Que pour percer un jour ce sein qui vous nourrit;
 Vous, délateurs naissans, dont le regard perfide
 Vous décelez déjà traîtres à l'amitié;

Et vous, êtres ingrats, vous dont l'extravagance
 Du Dieu qui vous créa doit nier l'existence ;
 Si la mort de sa faux vous frappait sans pitié
 Et ne frappait que vous , Alain vivrait encore ;
 Il vivrait pour son père , et pour toi, jeune Laure ,
 Toi qu'une mère tendre élevait pour mon fils.
 Purs comme la rosée , et dès l'enfance unis ,
 Dans vos goûts , dans vos jeux , vos cœurs d'intelligence
 Préludaient à l'hymen qui vous était promis :
 Aux cœurs de vos parens souriait l'espérance ;
 Et jamais la vertu n'aurait fait plus d'heureux.
 Vices nés des cités , désirs capricieux ,
 Vous n'auriez point troublé cet innocent ménage ;
 Et moi-même , entouré de mes heureux enfans ,
 Rendant grâces au ciel , dans des jours sans orage ,
 J'aurais vu sur mon front naître les cheveux blancs.
 Et tandis que le temps de son aile fatale
 Lentement de ma vie eût détruit le flambeau ,
 Pour moi de mon Alain la bonté filiale
 Aurait semé de fleurs le chemin du tombeau.
 Vain espoir!... Il n'est plus l'enfant de ma tendresse ,
 La mort a dévoré ses jours ;
 J'ai vu tomber cette fleur de jeunesse ,
 Et le seul fruit de mes amours.
 Mère d'Alain , épouse à mon amour ravie ,
 Au céleste séjour de l'immortelle vie ,
 Si les embrassemens sont encore permis ,
 Dépose ce baiser sur le front de mon fils ;
 Plus heureuse que moi , jouis de sa présence ;

Serre-le dans ces bras qui portaient son enfance ;
Parle-lui de son père et de mes longs malheurs ;
Interroge le Ciel si j'ai versé des pleurs.....

Eh ! que dis-je ? des pleurs... la source en est tarie :
J'ai tant pleuré mon fils, j'ai tant pleuré Délie ,
Qu'il ne me reste plus que l'affreuse douleur
Qui pèse sur mon âme et dessèche mon cœur.

Ah ! mais la mort, secourable déesse ,
Vient dévorer le dernier de mes jours !
Elle vient, et demain, objets de ma tendresse ,
Je vous rejoindrai pour toujours.

JEPHTHÉ.

POÈME.

HEUREUX, heureux celui qui, simple dans ses mœurs,
Sait vivre indépendant au milieu des grandeurs !
S'il arrive jamais qu'un volcan politique
En dévore soudain les titres fastueux ;
Par la lave chassé du toit de ses aïeux,
Si le sage a perdu son héritage antique ;
Le front toujours serein, il ne demande aux dieux
Que le repos de l'âme et des jours vertueux.
Tel, au pays de Tobb oubliant son outrage,
Loin de frères méchants, Jephthé vivait en sage.
A peine le soleil, sorti du sein des mers,
Ramenait les mortels à leurs travaux divers,

Prosterné sur le seuil de son humble chaumière,
Jephthé faisait à Dieu sa fervente prière.

« Jetez sur moi , Seigneur , des regards de bonté ;

» Je ne désire point les honneurs , les richesses :

» Mondaines vanités , trop communes faiblesses ,

» Vous menez rarement à la félicité.

» Hyphis est tout l'espoir de ma postérité :

» Sur ma fille , grand Dieu , répandez vos largesses ,

» C'en est assez pour moi ; de cette jeune fleur

» Éloignez à jamais le souffle du malheur. »

Ah ! tu ne peux prévoir , tendre et sensible père ,

Le coup prêt à frapper une tête si chère !

Mais l'instant est marqué. De la cime des monts

Le fier Ammonéen hâte ses bataillons.

Ainsi qu'on voit souvent au séjour des orages

Naître et se déployer de sinistres nuages

Qui , recelant la foudre et conduits par les vents ,

Accourent dévaster nos cités et nos champs ;

Tel et plus furieux l'impie essaim s'avance ,

Remplissant les vallons de ses cris de vengeance.

Galaad en frémit. Les enfans d'Israël

Vainement du Très-Haut implorent l'assistance ,

Il n'est plus avec eux ; et surpris sans défense ,

Ils tombent sous les coups de ce peuple cruel.

Jephthé seul en ce jour , au fond de sa retraite ,

En paix avec son Dieu goûtait le vrai bonheur.

Mais quelle est tout à coup cette horrible clameur

Qui porte dans son âme une terreur secrète ?

Quel tableau déchirant attriste ses regards !

Des débris d'Israël la campagne est semée;
 Il n'entend que soupirs, il ne voit que fuyards.
 A pas tardifs , ici, se traînent des vieillards :
 Plus loin c'est un époux, une mère alarmée,
 Dérobant au trépas les fruits de leur amour.
 Malheureux! dans quel temps reçûtes-vous le jour!
 Jephthé n'est pour eux tous qu'un ange tutélaire
 Qui pleure leurs revers, accueille leur misère.
 Jephthé, s'écriaient-ils, nos crimes t'ont vengé;
 Ils nous ont mérité la céleste colère ;
 En vain par le méchant Dieu n'est point outragé,
 Et l'homme juste en Dieu trouve toujours un père.
 Juste et pieux Jephthé, daigne nous secourir,
 Hâte-toi, le temps presse, Israël va périr.
 Dieu clément! dit Jephthé, sois touché de mes larmes,
 Pardonne à Galaad, mets fin à tant d'alarmes.
 Faut-il qu'impunément l'orgueilleux fils d'Ammon
 Et détruise ton peuple et blasphème ton nom!
 Entends, Dieu des Hébreux, avec quelle insolence
 Il ose de ta foudre annoncer l'impuissance!
 Qu'au seul bruit de ta foudre il fuie épouvanté!
 Sous ses pas , à l'instant, que la terre entr'ouverte
 Engloutisse l'impie ensemble et sa fierté
 Pour punir Israël assez long-temps soufferte!
 Ou bien livre à mon bras ce superbe ennemi;
 Que de ton feu divin mon courage s'anime;
 Et s'il existe alors quelque crime impuni,
 Grand Dieu! pour l'expier, je vouârai pour victime,
 Sous le toit paternel rentrant victorieux,

Le mortel qui d'abord aura frappé mes yeux. »
 Bientôt la voix du juste au ciel est parvenue,
 Et l'éclair favorable a sillonné la nue.
 L'imprudent! à ce vœu par son zèle entraîné,
 A combien de regrets le vois-je condamné!
 Mais de l'Esprit divin son âme est embrasée;
 Et sans perdre un instant, sous le saint étendard
 Rassemblant d'Israël la troupe dispersée,
 Jephthé, de Galaad a rejoint le rempart.
 L'Ammonéen pâlit; et la plus prompte fuite
 Ne peut le dérober au glaive israélite.
 « Tombe, vil idolâtre, et connais ton erreur;
 C'est à nos crimes seuls que tu dus la victoire;
 L'offense est pardonnée; et tu péris sans gloire,
 Ne laissant après toi qu'un souvenir d'horreur.
 Tels ces vastes torrens qui, nés pendant l'orage,
 Sur la pente des monts roulent avec orgueil :
 L'orage cesse; en vain les cherche-t-on de l'œil;
 Le mal seul qu'ils ont fait atteste leur passage. »
 Aux murs de Galaad sont rentrés les vainqueurs.
 Les airs ont retenti de leurs chants d'alégresse;
 Et les fils d'Israël, dans la plus sainte ivresse,
 Exaltent du Très-Haut les insignes faveurs.
 Jephthé, muet, le front obscurci de tristesse,
 D'un noir pressentiment en secret dévoré,
 S'avance aux derniers rangs d'un pas mal assuré.
 Ce vœu, ce vœu terrible assiège sa pensée.
 Il craint... mais c'en est fait, Hyphis est dans ses bras.
 « Ma fille!..... infortunée!..... ah! sais-tu qu'au trépas
 En cherchant mes regards tu marches empressée?

Vœu cruel ! vœu fatal ! triomphe détesté !
 De mon sang, ô grand Dieu , s'il doit être acheté ,
 Tombe sur mes vieux ans ta foudre vengeresse !
 Mais épargne d'Hyphis la touchante jeunesse.
 C'est moi qui dans ton flanc enfonce le couteau ,
 Ma fille ; fuis ces lieux ! Ton père est ton bourreau.
 Qu'un remords éternel me déchire sans cesse !... »
 Mon père, dit Hyphis, pourquoi tant de regrets ?
 N'offensez plus le ciel par une plainte amère.
 Ma vie est au Seigneur ; respectons ses décrets.
 S'il me refuse, hélas ! le bonheur d'être mère ,
 Si cet insigne honneur m'est ravi sans retour ,
 Pour Israël du moins j'aurai perdu le jour.
 Pourrais-je démentir le sang dont je suis née ?
 Non , avec calme Hyphis suivra sa destinée ,
 Et son nom d'Israël restera révééré.
 Trop heureuse en mourant , si d'un lien sacré
 Je laisse unis enfin mon père et sa famille.
 Ciel, exauce mes vœux ; et vous, père adoré ,
 Pour la dernière fois bénissez votre fille.
 Elle dit , et bientôt l'autel est préparé.
 D'un vœu trop imprudent victime intéressante ,
 Hyphis porte à l'autel une tête innocente.
 A voir tant de beauté qu'embellit la candeur ,
 Tout le peuple a poussé des accens de douleur.
 Elle ne sera point la mère du Messie ;
 Cet espoir glorieux s'éteint avec sa vie.
 Tel un lis des jardins allait être l'honneur ,
 Accourt un vent funeste , et cette aimable fleur
 Ne naît que pour languir sur sa tige flétrie.

Le prêtre , cependant , de ses habits paré ,
 S'approche de l'autel , saisit le fer sacré....
 Mais l'éclair aussitôt a précédé la foudre ;
 Contre la mort d'Hyphis le ciel s'est déclaré ,
 Et le prêtre interdit ne sait plus que résoudre.
 D'un rayon lumineux le temple est éclairé ;
 Et l'ange protecteur , envoyé de Dieu même ,
 Paraît , et du Très-Haut dicte l'arrêt suprême :
 « Ministre des autels , et vous , peuple , écoutez.
 Pensez-vous plaire à Dieu par tant de cruautés ?
 D'holocaustes humains c'est trop souiller mon temple ,
 Vous dit-il par ma voix. Dans des jours triomphans ,
 Barbares , vous m'offrez le sang de mes enfans !
 D'une pareille horreur ne donnez plus l'exemple.
 Le péché vous met-il au nombre des pervers ?
 Repentez-vous , soudain mes bras vous sont ouverts.
 Un cœur humble et contrit est la plus belle offrande
 Et l'holocauste seul que votre Dieu demande.
 Dépouillez donc Hyphis de ses habits de mort ;
 Plus juste , le Seigneur lui garde un autre sort ;
 Qu'au service du temple elle soit consacrée.
 Ne crois pas désormais , ô peuple d'Israël !
 Par des vœux imprudens appaiser l'Éternel ;
 Sa terrible vengeance en naîtrait assurée. »
 L'Ange prenant alors son essor radieux ,
 Dans des flots de lumière a regagné les cieux.
 Israël , du Seigneur célèbre la clémence ,
 Et Jephthé se soumet à sa toute-puissance.

FIN.

ERRATA.

PAGE	9, ligne 15,	OEnobarbus	<i>lisez : Ænobarbus</i>
165	» 15	ciel.	» ciel,
191	» 10	d'artres,	» dartres,
208	» 9	matin.	» matin,
241	» 19	Le Cop	» Le Coq
242	» 3	arrogance ;	» arrogance,
244	» 13	de toutes parts.	» de toute part.
231,	après ce vers,		
	<i>Le voisin lui dit tout bas :</i>		
	ajoutez celui-ci :		
	Comme vous, l'ami Thomas,		

Nota. Il s'est glissé, dans l'accentuation et dans la ponctuation, quelques autres fautes légères, que le lecteur pourra corriger aisément, à mesure qu'elles se présenteront.



TABLE

DES

FABLES ET DES POÉSIES DIVERSES.

L ES Abeilles et le Frelon.....	Pag. 269.
L'Achat de l'Ane.....	231.
L'Aigle voulant choisir un Ambassadeur.....	249.
Les deux Aigles, le Léopard, etc.....	264.
L'Alouette et le Milan.....	218.
L'Alouette et sa fille.....	225.
L'Ane.....	196.
L'Ane du marchand d'Huile.....	238.
L'Ane et les Chevaux.....	195.
L'Ane et son Maître.....	285.
L'Anon et le Verrat.....	202.
L'Apprenti mari.....	229.
Le Bien et le Mal.....	233.
Le Bûcheron et le Chêne.....	215.
Les deux Castors.....	236.
Le Cerf-Volant.....	246.
Le Cerf-Volant, ou les deux Écoliers.....	259.
Le Chasseur et le Furet.....	192.
Le Chat et le Milan.....	228.
Le Chat et le Rat.....	251.
Le Chat, les jeunes Oiseaux et le Moineau.....	255.
La Chevêche.....	252.
Le Chien et la Pendule.....	207.
Les deux Chiens.....	224.
La Cigale et ses Amis.....	201.
Le Citadin et son Jardinier.....	257.
Le Cochon, le Coq et l'Agneau.....	253.
Le Coq présomptueux.....	241.
Le Dindon et le Hibou.....	210.
Le Dogue.....	199.
Le Dromadaire, l'Ours, l'Éléphant et le Singe.....	262.
L'Échelle et le Meunier.....	274.
L'Esquif et la Mer.....	187.

<i>La Fourmi, le Puceron et le Marinier</i>	Pag. 248.
<i>Les Fourmis</i>	189.
<i>Le Furet et son Maître</i>	206.
<i>L'Hirondelle et le Plongeon</i>	239.
<i>La Lanterne et les Lapons</i>	266.
<i>Le Léopard, le Serpent et les Taureaux</i>	280.
<i>Le Levraut et le Lapin</i>	193.
<i>La Linotte</i>	221.
<i>Le Lion détroné</i>	272.
<i>Le Loup et la Brebis</i>	219.
<i>Le Loup et le Mâtin</i>	212.
<i>Lucas et son Ane</i>	213.
<i>La Marmotte, l'Ours, le Singe et le Perroquet</i>	234.
<i>La Meute</i>	282.
<i>La Mode</i>	222.
<i>Les Mouchérons</i>	216.
<i>Les deux Nuages</i>	262.
<i>Les Oiseaux changeant de Dynastie</i>	278.
<i>L'Ourang-Outang</i>	190.
<i>L'Ours à la Cour</i>	277.
<i>L'Ours, le Singe et le Pourceau</i>	204.
<i>Le Papillon et la Chenille</i>	209.
<i>Perrette et sa Servante</i>	245.
<i>La Poule et la Grenouille</i>	232.
<i>Les deux Râteaux</i>	217.
<i>Les regrets de l'Ane</i>	227.
<i>Le Rocher et le Grain de sable</i>	240.
<i>Les deux Rosiers</i>	243.
<i>Le Serpent, l'Aspic, les Chiens et la Pie</i>	208.
<i>Le Singe joueur de Marionnettes</i>	267.
<i>Le singe montrant la Lanterne magique</i>	258.
<i>Les Singes voyageurs</i>	275.
<i>Le Ver et la Chenille</i>	198.
<i>Le Voyageur et ses voisins</i>	243.

<i>L'Avare mourant, conte</i>	287.
<i>Colin et Colette</i>	292.
<i>Élégie</i>	296.
<i>Jephthé, poème</i>	300.
<i>Les Malheureux, essai anacréontique</i>	293.
<i>Romance</i>	286.
<i>Le Sermon, conte</i>	289.
<i>Un Soutien du bon goût moderne, à la Critique</i>	183.

